

Université de Montréal

**La perception du prestige des occupations illicites  
par des délinquants :**  
une perspective sur les capitaux criminels

par

Yanick Charette

École de criminologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de maîtrise (M. Sc.)  
en criminologie

Août, 2010

© Yanick Charette, 2010

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

La perception du prestige des occupations illicites par des délinquants :  
une perspective sur les capitaux criminels

Présenté par :  
Yanick Charette

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Carlo Morselli, président-rapporteur  
Pierre Tremblay, directeur de recherche  
Fiona Kay, membre du jury

## Résumé

Le prestige occupationnel est une mesure utilisée en sociologie des professions pour déterminer le statut social d'un emploi sous la forme d'un continuum hiérarchisé. Cette mesure peut être définie selon : le revenu, l'autorité, l'autonomie et les compétences. En ce basant sur des entrevues auprès de délinquants incarcérés (n=138), cette étude évalue si la notion de prestige s'applique aux occupations illicites. Les résultats suggèrent que les domaines d'activité des occupations illicites ne présentent pas d'homogénéité en termes de prestige. Certaines caractéristiques définissant le prestige des occupations licites, comme le revenu et la compétence, contribuent à définir le prestige des occupations illicites, par contre, l'autonomie et l'autorité n'y contribuent pas. Le milieu criminel présente des caractéristiques particulières comme la difficulté d'atteindre une continuité dans son occupation. Cette continuité explique le prestige des occupations illicites, mais non celui des occupations licites. D'autres indicateurs, comme le réseau criminel et la présence d'un mentor, influençant pourtant les revenus, n'ont pas d'impact sur le prestige des occupations illicite. Des modèles d'équations structurelles ont été utilisés pour vérifier les relations indirectes et les conversions entre les types de capitaux selon la théorie de l'espace social de Pierre Bourdieu. Ces analyses suggèrent l'essentialité de la notion de compétence et de continuité. La discussion et la conclusion élabore sur les notions de continuité, d'accumulation et de conversion de capital.

**Mots-clés** : criminologie, prestige occupationnel, performance criminelle, capital social, compétences, théorie de l'espace social

## **Abstract**

Occupational prestige is a measure used in the sociology of profession as a determinant of social status. It is conceptualized on continuum, and organized in a hierarchy defined by income, authority, autonomy and qualifications. Using interviews with incarcerated offenders (n=138), this study assesses if this concept of prestige can be used in the context of unlawful occupations. The results suggest that criminal occupation domains are not homogeneous with regards to prestige. Some indicators which contribute to the explanation of lawful occupations' prestige, such as income and qualifications, contribute to unlawful occupational prestige as well, contrarily to autonomy and authority. The criminal world possesses some particular features such as the difficulty to attain continuity. This continuity explains unlawful occupational prestige, but not the lawful one. Other indicators, like the criminal network and the presence of a mentor influence criminal incomes, but have no direct impact on unlawful occupational prestige. Structural equation modeling was used to observe indirect relationships and conversion rates between the different forms of capitals according to the Pierre Bourdieu's social space theory. These analyses suggest the essentiality of the qualification and the continuity. The discussion and conclusion develop on the concepts of continuity, capital accumulation and conversion.

**Keywords** : criminology, occupational prestige, criminal achievement, social capital, qualifications, social space theory.

## Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux.....	v
Liste des figures.....	vii
Remerciements.....	x
Chapitre 1 : Profession... Criminel : Recension des écrits sur les concepts de prestige et de capital.....	2
Les occupations licites et leur prestige.....	3
Le crime comme occupation.....	5
Le prestige des occupations criminelles.....	7
L'espace social de Bourdieu.....	9
Les capitaux en criminologie.....	13
Problématique.....	18
Chapitre 2 : Les règles de l'art : la méthodologie.....	22
L'étude sur les performances de détenus de pénitenciers canadiens.....	23
Outil de collecte de données.....	24
Sélection de l'échantillon pour le présent mémoire.....	25
Caractéristique de l'échantillon.....	26
Puissance statistique de l'échantillon.....	28
Opérationnalisation.....	32
Caractéristiques des occupations.....	32
Caractéristiques communes aux occupations licites et illicites.....	33
Caractéristiques des occupations illicites.....	41
Normalisation des distributions.....	43
Analyses.....	46

L'analyse de variance à un facteur.....	47
Les modèles linéaires hiérarchiques.....	47
Modèles d'équations structurelles.....	49
Chapitre 3 : Résultats .....	53
Variation dans la mesure de la perception du prestige des occupations illicites .....	54
Différences entre les caractéristiques des occupations licites et illicites .....	57
Modèle explicatif des occupations licites et illicites.....	59
Modèle explicatif selon la théorie de l'espace social de Bourdieu .....	70
Chapitre 4 : Compétences, accumulation et conversions : Discussion et conclusion.....	83
Bibliographie.....	95
<b>Annexes</b>	
Annexe I : Sondage sur la situation financière des détenus avant l'incarcération actuelle .....	i
Annexe II : Résultats des tests de comparaisons multiples (post-hoc) de Tuckey entre les moyennes de perception du prestige des occupations illicites par domaine d'activité.....	xxiii
Annexe II : Matrices de corrélations utilisées pour les modèles d'équations structurelles pour les occupations illicites tous types de délits confondus, les occupations illicites liées aux délits acquisitifs et les occupations illicites liées aux délits de marché.....	xxiv
Annexe III : Modèle 1 : Résultats exhaustifs du modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous type de délits confondu (n=238).....	xxv
Annexe IV : Modèle 2 : Résultats exhaustifs du modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous types de délits confondus considérant le nombre de mois d'activité comme indicateur du capital économique (n=238) .....	xxvi
Annexe V: Modèle 3 : Résultats exhaustifs du modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous types de délits confondus considérant le revenu mensuel comme indicateur du capital économique (n=238).....	xxvii
Annexe VI : Modèle 4 : Résultats exhaustifs du modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous types de délits confondus considérant le capital social sans la taille efficace (n=238).....	xxviii
Annexe VII : Modèle 5 : Résultats exhaustifs du modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous types de délits confondus considérant le capital social sans la présence d'un mentor (n=238).....	xxix
Annexe VIII : Modèle 5 et 6 : Résultats exhaustifs des modèles d'équations structurelles des capitaux criminels pour les délits de marché et les délits acquisitifs.....	xxx

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Analyses descriptives des caractéristiques des individus de l'échantillon (n=138).....	27
Tableau 2 : Analyses descriptives de la perception du prestige des occupations incluses dans les vignettes de référence (n=132) .....	38
Tableau 3 : Analyses descriptives des caractéristiques des occupations licites et illicites ..	45
Tableau 4 : Mesures d'ajustement des modèles d'équation structurelles, leur équation d'évaluation et leur valeur critique suggérée .....	52
Tableau 5 : Analyses descriptives de la perception du prestige des activités criminelles en fonction du domaine des occupations illicites .....	55
Tableau 6 : Analyses de différence de moyennes entre les caractéristiques des occupations licites et illicites.....	58
Tableau 7 : Modèles linéaires hiérarchiques prédisant la perception du prestige des occupations licites et illicites utilisant le revenu de la période fenêtre comme mesure de la situation vis-à-vis du marché.....	61
Tableau 8 : Modèles linéaires hiérarchiques prédisant la perception du prestige des occupations licites et illicites utilisant le revenu mensuel moyen comme mesure de la situation vis-à-vis du marché .....	62
Tableau 9 : Modèles linéaires hiérarchiques prédisant la perception du prestige des occupations licites et illicites utilisant le revenu mensuel moyen comme mesure de la situation vis-à-vis du marché et le nombre de mois actifs comme mesure de continuité .....	64
Tableau 10 : Modèles linéaires hiérarchiques prédisant la perception du prestige des occupations illicites selon la conceptualisation des notions de continuité et de capital économique accumulé.....	66

Tableau 11 : Modèles linéaires hiérarchiques prédisant la perception du prestige des occupations illicites selon la conceptualisation du capital social et du capital économique criminel accumulé.....	68
Tableau 12 : Analyse de différence de moyenne entre les différents types de capitaux pour les occupations liées aux délits acquisitifs et de marché.....	80

## Liste des figures

Figure 1 : Évolution de l'échantillon à travers les divers étapes du processus de sélection dans le cadre du présent mémoire .....	26
Figure 2: Taille d'effet de la corrélation détectable en fonction de la taille de l'échantillon, avec béta tenu constant ( $\beta=0,20$ ) pour une relation bilatérale avec $\alpha = 0,05$ et $\alpha = 0,10$ .....	30
Figure 3 : Béta en fonction de la taille de l'échantillon, avec alpha tenu constant ( $\alpha = 0,05$ ) pour une relation bilatérale.....	31
Figure 4 : Exemple de l'impact du biais d'hétérogénéité et de l'utilisation de vignette de référence.....	37
Figure 5 : Schéma de la structure de données hiérarchiques pour les occupations licites et illicites.....	48
Figure 6 : Modèle 1 : Modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous type de délits confondu (n=238) .....	72
Figure 7 : Modèle 1 : Modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous type de délits confondu en format condensé (n=238).....	73
Figure 8 : Modèle 2 : Modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous types de délits confondus considérant le nombre de mois d'activité comme indicateur du capital économique (n=238).....	76
Figure 9: Modèle 3 : Modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous types de délits confondus considérant le revenu mensuel comme indicateur du capital économique (n=238) .....	76
Figure 10 : Modèle 4 : Modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous types de délits confondus considérant le capital social sans la taille efficace (n=238) .....	78
Figure 11 : Modèle 5 : Modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous types de délits confondus considérant le capital social sans la présence d'un mentor (n=238).....	78

Figure 12 : Modèle 6 : Modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour les occupations liées aux délits de marché (n=133) .....	81
Figure 13 : Modèle 7 : Modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour les occupations liées aux délits acquisitifs (n=105) .....	81

*« Méfie-toi des choses qui sont tellement évidentes qu'elles ne laissent rien de plus à l'imagination. »*

*Yves Thériault*

## Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement mon directeur, Pierre Tremblay, qui m'a suivi dans cette démarche intellectuelle. Il a su me donner goût à la criminologie de par sa vision du monde. Merci de ton appui, de ta compréhension et surtout de ta vivacité d'esprit. Je dois aussi remercier ma famille qui m'a offert son soutien tout au long de mes études, sans qui je ne serais pas rendu où je suis maintenant. Je remercie aussi mon équipe de travail du Douglas, qui m'écoute (parfois du moins...) dans mes divagations, particulièrement Erika qui m'a aidé dans mes multiples traductions, dont celle du présent résumé. Merci à mes vieux pots, que je ne vois plus assez souvent, Bob, les François, Guy, Fred, Martin et Olivier, qui sont toujours là pour des rencontres et discussions mémorables. Et finalement, un merci tout spécial à ma copine, Mélissa, pour sa tolérance, sa patience et toute son affection.

## Introduction

Dans le monde du travail, les occupations ne possèdent pas toutes le même statut. Chacune des diverses occupations possède des caractéristiques intrinsèques qui nous permettent de juger leur niveau de désirabilité sociale. Par exemple, un médecin possède des qualifications particulières et complexes apportant des rétributions financières intéressantes. Ce genre de caractéristiques nous permet de suggérer que telle ou telle occupation a une désirabilité sociale plus ou moins élevée. Les sociologues des occupations ont créé des méthodes pour évaluer cette désirabilité sociale. La mesure la plus commune est le prestige occupationnel. Ce prestige, mesuré sous forme de continuum, vise à classer, de manière hiérarchique, les diverses occupations.

Mais qu'en est-il dans le monde criminel? Existe-t-il une hiérarchie semblable qui nous permettrait d'évaluer la « désirabilité sociale » des diverses activités criminelles? Quelles sont les caractéristiques des occupations criminelles qui permettent d'évaluer cette « désirabilité sociale »? Sont-elles semblables à celles utilisées dans l'évaluation du prestige des activités licites? Dans le cadre de cette étude, en utilisant les théories de la sociologie des professions, nous répondrons à ces questions en évaluant la possibilité d'appliquer les notions de prestige occupationnel aux activités criminelles en fonction de leurs caractéristiques.

Ce mémoire se divise en quatre chapitres. Le premier chapitre donne un aperçu des études consacrées au prestige occupationnel, leurs applications en criminologie et rattache cette notion à celle de capital symbolique. Le second chapitre offre un portrait de la méthodologie qui a été utilisée dans le cadre de cette étude : les caractéristiques de son échantillon, l'opérationnalisation de ses concepts et les stratégies analytiques utilisées. Dans le chapitre trois, nous présenterons les résultats de modèles linéaires hiérarchiques et de modèles d'équations structurelles qui nous ont permis de répondre à nos questions de recherche. Finalement, comme quatrième chapitre, nous vous suggérons une discussion des résultats obtenus et une conclusion sur les perspectives d'avenir.

**Chapitre 1 :**  
**Profession... Criminel : Recension des écrits**  
**sur les concepts de prestige et de capital**

Dans le cadre de cette section, nous proposons un survol des études qui sont en lien avec notre thématique de recherche. Tout d'abord, nous définirons les notions apparentées de profession et d'occupation et présenterons les débats terminologiques qu'elles ont suscités en sociologie du travail. Nous exposerons ensuite la perspective interactionniste en sociologie du travail et la thèse selon laquelle les activités criminelles peuvent être considérées comme une forme de travail ou d'occupation. Cette perspective sera raccordée à la perspective du choix rationnel qui prend en considération de manière systématique les bénéfices que procurent les activités criminelles à ceux qui y participent. Au-delà des bénéfices tangibles, le prestige accordé à certains emplois illicites peut être lui-même considéré comme une forme d'un capital symbolique. Nous inspirant des travaux de Pierre Bourdieu (1984, 1986), nous verrons que ce capital symbolique peut interagir avec d'autres formes de ressources au cours d'une trajectoire délinquante.

### **Les occupations licites et leur prestige**

Comme le font remarquer Dubar et Triper (2005, p. 2), « les termes anglais profession et occupation [...] possèdent des sens différents de leurs homonymes français, ce qui engendre parfois des malentendus et contresens ». Dans le cadre de ce mémoire, nous utiliserons la définition anglo-saxonne du mot *occupation*, soit « *the principal work by which one earns one's livelihood* » (American Heritage, 2000) et non sa définition française qui est beaucoup plus large, soit « ce qui occupe, qui consacre son temps, ses soins à quelque chose » (Imbs & Quemada, 1971-1994). En français, le terme se rapprochant le plus de la définition anglaise de *occupation* serait profession, qui peut être défini par une « activité, état, fonction habituelle d'une personne qui constitue généralement la source de ses moyens d'existence » (Imbs & Quemada, 1971-1994). Par contre, étant donné que son homonyme anglophone *profession* sous-tend une organisation plus complexe (*i.e.* « *a vocation requiring knowledge of some department of learning or science* ») et que nous ne

voulons présumer à priori la présence ou l'absence de cette organisation, nous avons choisi de ne pas utiliser le terme profession pour éviter les ambiguïtés avec les écrits de langue anglaise<sup>1</sup>. Lorsque nous parlerons d'occupation, nous ferons donc référence à une activité habituelle d'une personne qui constitue généralement la source de ses moyens d'existence.

Cela dit, il serait trompeur de réduire l'occupation d'un individu à son salaire. Le revenu n'est pas la seule qualité d'un emploi. Chaque emploi présente un statut social qui lui propre (Coxon & Jones, 1978). On peut définir ce statut par le prestige occupationnel. Certains emplois suscitent le respect (*deference*), et ceux qui en sont titulaires méritent le respect qui leur est accordé (*entitlement*). Les notions complémentaires de « *deference-entitlement* » (Shils, 1968) définissent le prestige occupationnel. Un tel prestige présuppose « l'existence d'un univers partagé de signification et de valeurs pour les acteurs concernés » (Goldthorpe & Hope, 1972, p. 25). Les sociologues des professions ont donc tenté de comprendre les significations et les valeurs qui influencent le jugement de la population sur leur perception du prestige des emplois et les caractéristiques des occupations qui suscitent la déférence.

Plusieurs modèles ont été créés au fil du temps pour définir les caractéristiques qui définissent le prestige des occupations. Par exemple, Davis et Moore (1945) soutiennent que le prestige d'une occupation dépend de 1) l'importance fonctionnelle de l'occupation pour la société, 2) de la quantité de formation nécessaire pour exécuter les tâches d'une occupation et 3) l'offre et la demande d'aspirants formés à la pratique de l'occupation. Plus récemment, Chambaz, Maurin et Torelli (1998) considèrent plutôt quatre axes comme sources de statut pour une occupation, soit 1) la situation vis-à-vis du marché (revenu), 2) les compétences personnelles des occupants (niveau d'études), 3) l'autorité dont jouissent les occupants (salariés sous leurs ordres) et 4) l'autonomie et l'indépendance dans le travail.

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations concernant les subtilités dans la terminologie francophone et anglophone de la sociologie des professions, nous vous référons à une analyse exhaustive de la situation par Dubar et Tripier (2005).

## **Le crime comme occupation**

Avant la Deuxième Guerre mondiale, la sociologie du travail s'intéresse surtout aux emplois industriels et aux métiers certifiés par l'université. Dans les années 1950, le courant de sociologie interactionniste, mis de l'avant par l'École de Chicago, amène une ouverture d'esprit quant à la compréhension des occupations. Pour aller au-delà de l'étude des professions classiques, qui étaient jusque-là le seul point d'intérêt des sociologues du travail, Everett Huges et ses étudiants élargissent la définition des professions, se mettant à étudier divers univers professionnels : les chauffeurs de taxi (F. Davis, 1959), les concierges (Gold, 1950), les musiciens de jazz (H. S. Becker, 1963), etc. Huges résume bien l'idéologie de l'époque dans une traduction récente :

« Il faut nous débarrasser de toutes les notions qui nous empêchent de voir que les problèmes fondamentaux que les hommes rencontrent dans leur travail sont les mêmes, qu'ils travaillent dans un laboratoire illustre ou dans la cuve d'une conserverie. Les recherches dans ce domaine n'auront pas abouti tant que nous n'aurons pas trouvé un point de vue et des concepts qui nous permettent de faire des comparaisons entre un ferrailleur et un professeur, sans vouloir rabaisser l'un ou traiter l'autre avec condescendance » (Huges, 1996).

Huges et ses collègues montrent qu'en s'étant centrée précédemment sur les emplois industriels et les métiers certifiés par l'université, la sociologie laisse son public dans l'ignorance de beaucoup d'autres activités professionnelles (Dubar & Tripiier, 2005).

Avec une telle définition des occupations, on se rapproche d'un concept qui peut s'appliquer assez bien aux occupations illicites. En criminologie, une telle approche de « normal concept »<sup>2</sup> (Cullen & Link, 1980, p. 400) a donc permis la réalisation de quelques études considérant la criminalité comme un travail ou une occupation (par exemple, Akerström, 1985; Inciardi, 1974; Klockars, 1974; Letkemann, 1973; Plate, 1975; Polsky, 1967; Sutherland, 1963; Walker, 1974). Letkemann (1973) mentionne que les recherches

---

<sup>2</sup> L'approche de « normal concept » vise à considérer les activités criminelles de façon similaire aux activités licites dites « normales ». Cette normalisation vise à comprendre les similitudes plutôt que les distinctions entre les milieux licites et illicites.

qui portent leur attention sur les aspects techniques et organisationnels des comportements criminels entrent dans le cadre de la sociologie du travail et des organisations. Tout comme Cloward (1959), il mentionne que des compétences sont nécessaires pour la réussite des occupations illicites comme pour les occupations licites. De plus, les activités licites et illicites partagent le même espace temporel, la pratique de l'un réduisant le temps disponible pour la pratique de l'autre. Ainsi, il ne faudrait pas traiter les occupations illicites indépendamment des occupations licites, mais plutôt les considérer comme évoluant dans un même espace.

Polsky (1967) mentionnait que « les criminologues perdraient peu et gagneraient beaucoup en compréhension si, lorsqu'ils étudiaient les personnes vouées à leurs occupations illicites, ils surpassaient suffisamment leur fascination avec la partie illicite et s'attardaient plutôt sur la partie occupation. Après tout, toute théorie des occupations illicites ne se trouve qu'à être un cas particulier des théories générales des occupations » (p.101). Letkemann (1973) abonde dans le même sens, mentionnant qu'une telle approche permet de porter attention tant aux similarités qu'aux différences entre le crime et le travail « ordinaire ». Les occupations criminelles deviennent donc aux yeux du délinquant une alternative viable au travail licite (Letkemann, 1973). Une telle perspective évite les théories grandioses et les jugements de valeur (Akerström, 1985). Le délinquant choisira cette voie si, selon son calcul rationnel, celle-ci présente plus d'avantages que la voie légitime.

Comme le sous-tend la théorie de la dissuasion, « les sanctions produisent leur effet intimidant quand elles conduisent un individu à renoncer à son projet criminel en le forçant à conclure que ses risques dépassent son espérance de gains » (Cusson, 2005). Ainsi, le choix de commettre un délit ou non sera fonction non seulement des coûts liés à celui-ci, mais aussi des bénéfices pécuniaires envisagés (Piliavin, Gartner, Thornton, & Matsueda, 1986; Tremblay, 1999). Comme le mentionne Robitaille (2004) « si la recherche s'est longuement attardée aux coûts, elle est demeurée silencieuse quant au niveau espéré de profit que peut rapporter la criminalité à ses auteurs » (p. 34). Bien que le rendement

financier criminel soit de plus en plus étudié (par exemple, Charest, 2007; Levitt & Venkatesh, 2000; McCarthy & Hagan, 2001; Morselli & Tremblay, 2004b; Robitaille, 2004; Tremblay & Morselli, 2000), les autres bénéfices liés au crime sont rarement étudiés. Au-delà du revenu, le délinquant plein d'aspiration cherchera l'occasion de se greffer à une occupation qui lui procurera d'autres bénéfices suffisamment intéressants pour surpasser les risques liés à celle-ci. Ainsi, en faisant le parallèle avec la sociologie du travail, le prestige de son occupation criminelle réfère à un signe de la performance ou de la réussite criminelle, donc d'une forme de bénéfice intéressant aux yeux du délinquant, qui penchera dans la balance de son choix à poursuivre sa carrière criminelle.

### **Le prestige des occupations criminelles**

C'est dans ses *Principes de criminologie* (1947) que Sutherland émet une des théories majeures en criminologie : l'association différentielle. Selon cette théorie, le comportement criminel est appris par des interactions dans un processus de communication dans le cadre de relations personnelles privilégiées. L'apprentissage se fait par l'initiation à des méthodes techniques, mais surtout par l'initiation à des motifs, des rationalisations et des attitudes. Une personne devient délinquante par l'excès de ces définitions favorables à la violation de la loi par rapport à ses définitions défavorables à ces violations. C'est par cette image favorable perçue de la délinquance que le délinquant choisira sa voie.

Dans son livre *Le délinquant idéal*, où il réitère et met à jour les théories de Sutherland, Tremblay (2010) mentionne qu'il y a trois normes de conduite définissant le comportement d'un délinquant accompli : la performance, l'endurance et le *consensus*. Par ce critère de consensus, Tremblay entend un critère d'engagement partisan manifestant « un préjugé favorable à l'endroit des compagnons de route qui ont opté pour la délinquance, particulièrement ceux qui essaient de se conformer à l'idéal-type du délinquant. En essayant de s'y conformer, on obtient en retour le respect des autres délinquants et celui, plus officieux de ses adversaires » (p.57). Tout comme le consensus face au concept de

« *deference-entitlement* » de Shils (1968) rend possible le prestige des occupations licites, le concept de consensus délinquant donne « également une cohérence et un sens aux activités illicites » (Tremblay, 2010, p. 57) et rend possible une conceptualisation du prestige des occupations illicites. Le prestige existe par cet accord sur ce qu'est une réussite et un échec, tant dans le milieu criminel que dans le milieu licite.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, plusieurs auteurs considèrent le crime comme étant une occupation. Par contre, très peu de recherches se sont intéressées précisément au prestige des occupations criminelles. À notre connaissance, seulement trois études abordent directement ce sujet. Tout d'abord, dans une enquête comparative menée dans plusieurs pays auprès d'une population générale, Treiman (1977) a inclus quatre occupations illicites dans un lot d'occupations que les répondants avaient à évaluer du point de vue de leur prestige. Il en arrive à la conclusion que les répondants évaluent le prestige des occupations criminelles comme étant beaucoup plus faible que celui que procure des occupations licites comparables. Par exemple, alors que les vendeurs en général obtiennent une cote de prestige de 28 (sur une échelle de 100), les trafiquants de drogue n'obtiennent que 6 sur la même échelle. La population générale a donc une très faible perception du prestige des occupations illicites. Par contre, il n'est pas certain que les personnes interrogées connaissent les caractéristiques réelles des occupations illicites.

Dans la même veine que Treiman (1977), Cullen et Link (1980) ont demandé à leurs étudiants quelle était leur évaluation du prestige de diverses activités criminelles. Les auteurs en arrivent aussi à la conclusion que les activités criminelles présentent en général un prestige plutôt faible, mais qu'on y retrouve tout de même une certaine hiérarchie. Aussi, ils montrent, en s'appuyant sur le modèle de Davis et Moore (1945) présenté plus haut, que, selon les étudiants, les caractéristiques des occupations illicites expliquent le prestige de façon semblable aux occupations licites. Comme pour Treiman (1977), le problème majeur de cette étude est que les sujets de cet échantillon sont probablement très loin du milieu criminel étudié. Les répondants ne peuvent être crédités d'une opinion informée des occupations illicites qu'ils évaluent. Il est donc difficile de savoir si le

prestige perçu par les gens du milieu criminel sera semblable à celle d'étudiants universitaires.

Il se trouve cependant que Matsueda, Gartner, Piliavin et Polakowski (1992) sont arrivés à des conclusions semblables en interrogeant des individus un peu plus près du sujet à l'étude, soit des toxicomanes et d'anciens détenus. Tout d'abord, ils remarquent, tout comme Treiman (1977) et Cullen et Link (1980), que les occupations illicites présentent un prestige plus faible que les occupations licites. Par la suite, ils ont poussé plus loin leur analyse en s'attardant aux caractéristiques des répondants qui influençaient le prestige alloué aux diverses activités criminelles. Ils observent que certaines caractéristiques du répondant abaissent la cote de prestige, soit être plus âgé et le fait d'avoir des amis ayant une occupation licite. Par contre, d'autres caractéristiques influence à la hausse le prestige perçu des occupations illicites, soit le fait d'être un homme, le fait d'être de race noire et le montant des revenus illégitimes antérieurs. Néanmoins, la distance est encore une fois marquée entre les évaluateurs et le milieu criminel lui-même, surtout en ce qui concerne les toxicomanes. Le but de l'étude de Matsueda et coll. (1992) était de démontrer que ses répondants font partie plus ou moins d'une « sous-culture déviante ». Par contre, rien ne garantit qu'ils aient participé aux activités criminelles sur lesquelles ils devaient se prononcer. De la même façon, nous n'arrivons pas à cerner les caractéristiques de l'occupation elle-même, mais plutôt les caractéristiques du répondant. Nous comprenons ce qui influencera la perception qu'ont les gens de l'extérieur sur ce prestige, mais nous n'avons que très peu d'informations sur ce qui influence la perception qu'ont les acteurs du prestige de leur propre occupation illicite.

## **L'espace social de Pierre Bourdieu**

Dans le but d'analyser la position des groupes et leurs relations, Pierre Bourdieu propose une approche en termes d'espace social. L'espace social est un univers multidimensionnel construit par les différents types de ressources qui existent dans les

différents champs (Bourdieu, 1984). Les champs se trouvent à être les diverses sections de cet univers multidimensionnel. Avec sa conceptualisation en termes d'espace social, Bourdieu fait ainsi une rupture avec les conceptualisations classiques de la société, sous la forme d'un principe unique de hiérarchisation, fondé sur une vision pyramidale (Bonnewitz, 2002).

Dans l'univers de Bourdieu, on ne retrouverait plus seulement qu'une échelle permettant de définir le statut d'un agent, comme pour la conception du prestige occupationnel, mais on retrouverait plutôt plusieurs atouts, les capitaux, qui se retrouvent en plus ou moins grande quantité pour chacun des agents sociaux. Comme dans les modèles économiques, Bourdieu définit l'individu comme un agent puisque, contrairement à l'acteur qui agit seulement, l'agent agit (vers l'extérieur) et est agi (vers l'intérieur) en fonction des capitaux (Bonnewitz, 2002). Les capitaux quant à eux sont définis comme étant « un travail accumulé qui, lorsqu'obtenu de manière exclusive, par des agents ou des groupes d'agents, leurs permettent d'obtenir une énergie sociale » (Bourdieu, 1986, p. 241).

Dans son article *The Forms of Capitals* (1986), Bourdieu mentionne que pour bien comprendre les interactions entre les agents, il est utile de distinguer quatre formes de capital, soit 1) le capital économique, 2) le capital culturel, 3) le capital social et 4) le capital symbolique. En voici une brève description.

Premièrement, le capital économique fait référence aux actifs et passifs financiers qu'un agent possède, l'ensemble des biens économiques : revenu, patrimoine et biens matériels. Il est habituellement la base de toute théorie économique, mais ne doit pas être considéré comme le seul facteur influençant les interactions entre agents.

Deuxièmement, le capital culturel représente les acquis culturels qu'un agent possède. Dans ces acquis, Bourdieu considère la culture avec un sens large, y incluant l'éducation institutionnelle, mais aussi toute forme de compétences transmises ou de qualifications intellectuelles. De cette façon, Bourdieu veut éviter qu'une connaissance ne soit pas considérée comme capital simplement parce qu'elle n'est pas institutionnalisée. Un

diplôme ne suffit pas à expliquer le capital culturel. Il est aussi constitué de toutes les notions accumulées par un individu. Par contre, le capital culturel ne fait pas référence à la culture en termes de « valeurs » ou de « morales » qui est plutôt traitée chez Bourdieu sous la notion d'*habitus*<sup>3</sup> (voir par exemple, Bourdieu, 1980b, 1980c). Pour certains auteurs, le capital culturel de Bourdieu sera plutôt défini comme étant le capital humain et l'*habitus* comme étant le capital culturel (par exemple, McCarthy, 2002). Pour éviter les ambiguïtés, nous utiliserons toujours la terminologie de Bourdieu.

Troisièmement, Bourdieu (1980a) définit le capital social comme étant « l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles » (p. 2).

En quatrième lieu, l'un des piliers importants du travail de Bourdieu est le capital symbolique. Bonnewitz (2002) résume celui-ci comme étant « l'ensemble des rituels (comme l'étiquette ou le protocole) liés à l'honneur et à la reconnaissance. [...] Il permet de comprendre que les multiples manifestations du code de l'honneur et des règles de bonne conduite ne sont pas seulement des exigences du contrôle social, mais qu'elles sont constitutives d'avantages sociaux aux conséquences effectives » (p.43).

Une notion centrale du capital est la possibilité de sa conversion sous une autre forme dans le but d'effectuer des échanges avec les autres agents (Bourdieu, 1986). Ainsi, les différents types de capitaux peuvent être convertis entre eux. Par exemple, un capital social élevé augmentera les opportunités et pourra être transformé en capital économique, un peu comme le mentionne Granovetter (1974). Pour ces conversions, des coûts ou des profits sont générés. Ces taux de conversion sont relatifs aux capitaux impliqués et au champ dans lequel l'agent s'insère (Bourdieu, 1986). La notion de capital fait grandement référence à une approche économique : le capital « s'accumule au travers des opérations

---

<sup>3</sup> Par la notion d'*habitus*, Bourdieu définit « ce que l'on a acquis, mais qui s'est incarné de façon durable dans le corps sous forme de dispositions permanentes. » (Bourdieu, 1980c, p. 134)

d'investissement et permet de dégager des profits selon l'opportunité qu'a son détenteur d'opérer les placements les plus rentables » (Bonnewitz, 2002, p. 43). Les agents visent ainsi à augmenter leur quantité de capitaux pour obtenir une meilleure position dans l'espace social.

Pour illustrer sa conceptualisation, Bourdieu (1984) donne une analogie que nous nous permettons de reprendre ici. Il compare le monde social à un jeu de cartes. Les agents se retrouvent ainsi en compétition et chacun d'eux possède des cartes (l'énergie sociale). On retrouve différents types de cartes dans la partie (les capitaux), mais pour chaque jeu (les champs), les règles peuvent changer. Ainsi, chacune des cartes n'a pas la même valeur pour chacun des jeux. Le but n'est pas nécessairement d'amasser le plus de cartes, mais plutôt de trouver des stratégies pour que la valeur des cartes que l'on possède soit maximisée. Ces stratégies seront influencées par les cartes que l'on possède et par le jeu dans lequel nous évoluons.

Bourdieu (1984) mentionne lui-même que le capital symbolique est communément appelé le prestige. Malgré le fait de sa conceptualisation hiérarchique, la notion de prestige occupationnel se marie très bien avec la théorie de Bourdieu. Le prestige serait le capital symbolique obtenu par un individu, de par l'échange de divers types d'autres capitaux. Ainsi, lorsque les sociologues des professions expliquent le prestige par le revenu, les qualifications personnelles et les relations avec les pairs, on constate la concordance avec respectivement, le capital économique, le capital culturel et le capital social de Bourdieu.

Par contre, les modèles de la sociologie des professions se sont peu penchés sur les notions de conversion et de champs mises de l'avant par Bourdieu. Dans la perspective de la théorie du prestige des occupations de la sociologie des professions, on considère l'importance des divers facteurs de façon égale pour toutes les occupations. Ainsi, le prestige s'obtiendrait par les mêmes échanges dans tous les milieux sociaux.

D'un autre côté, la théorie des champs de Bourdieu suggère que les taux de conversion entre les divers capitaux peuvent varier d'un champ à l'autre. Par exemple,

l'étude que Kay (2009) consacre aux notaires et aux avocats du Québec montre que les avocats détiennent en moyenne une plus grande accumulation de capitaux que les notaires. Plus intéressant encore, elle constate que les notaires retirent un dividende moins important de leurs capitaux culturel et symbolique. Ainsi, un notaire moyen, ayant investi dans des niveaux semblables de capitaux symbolique et culturel, se retrouvera en fin de compte avec un moins grand capital économique qu'un avocat moyen. Les conversions entre les capitaux humains et symboliques vers le capital économique sont donc différentes pour les avocats et les notaires. Cet exemple démontre bien la nécessité de bien analyser les divers milieux occupationnels pour bien comprendre les systèmes d'échange particuliers à ceux-ci.

## **Les capitaux en criminologie**

En criminologie, certains chercheurs utilisent une approche économique pour bien comprendre le comportement rationnel du délinquant en fonction de la théorie de la dissuasion. Comme le mentionne McCarthy (2002), cette théorie nécessite la conceptualisation à la fois des coûts et des bénéfices et, tout comme dans le monde licite, ces bénéfices peuvent se présenter sous différentes formes. Nous reprendrons la classification des capitaux de Bourdieu (1986) pour recenser les études portant sur les capitaux criminels et leurs interrelations.

### **Le capital économique**

Certains chercheurs soutiennent que le crime ne rapporte pas de gain pécuniaire suffisamment intéressant pour qu'il puisse représenter un intérêt réel pour les criminels (Gottfredson & Hirschi, 1990; Katz, 1988; Wilson & Abrahamse, 1992). Pourtant, selon d'autres, l'argent serait le moteur principal d'une carrière criminelle réussie (Akerström, 1985; Cloward, 1959; Piliavin, et al., 1986; Sullivan, 1989; Tremblay, 1999). Certaines études montrent que les activités criminelles peuvent rapporter des gains considérablement

intéressants et non négligeables (McCarthy & Hagan, 2001; Robitaille, 2004; Tremblay & Morselli, 2000). Par contre, les revenus soutirés des occupations illicites semblent n'être intéressants que pour une petite partie de la population criminelle (Levitt & Venkatesh, 2000).

### **Le capital social**

Le capital social a une place essentielle dans la délinquance de par le côté illégal de celle-ci. En effet, la criminalisation d'un acte rend difficile sa réalisation par les moyens de contrôle qui seront mis en place pour le prévenir. La structure que nécessite la réalisation d'un acte criminel peut être complexe (Cornish, 1993, 1994) et la présence de contacts dans différentes sphères du processus est nécessaire à son bon déroulement (Morselli & Roy, 2008). La présence d'un réseau social important et bien structuré aura donc un impact sur la performance dans le crime (Morselli & Tremblay, 2004b).

Certains acteurs peuvent avoir un rôle plus important au sein du réseau social d'un individu. Sutherland (1947, 1963) amène une réflexion intéressante à ce sujet. Rappelons-nous que dans sa théorie des associations différentielles, le comportement criminel est appris dans le cadre de relations personnelles privilégiées. Les contacts jouent donc un rôle clé dans l'apprentissage du comportement délinquant. Morselli, Tremblay et McCarthy (2006) testent l'hypothèse selon laquelle la présence d'une personne particulièrement importante dans la carrière d'un délinquant, qu'ils définissent comme un mentor, amènera des avantages dans sa réussite criminelle de la même façon que pour les occupations licites (voir Allen, Eby, Poteet, Lentz et Lima (2004) pour une méta-analyse sur le sujet). Ils mentionnent que le mentorat n'est pas seulement utile au partage de connaissance et à la formation, mais mettrait surtout en valeur la carrière d'un individu qui est déjà familier avec le milieu criminel. Les auteurs en arrivent à la conclusion que la présence d'un mentor est un atout important, non seulement pour la réussite criminelle, mais aussi dans la constitution d'un bon réseau de pairs délinquants (voir aussi l'étude ethnographique sur les distributeurs de drogue de Adler & Adler, 1983). Ceci est en accord avec les propos de Burt

(1992) selon lesquels, pour certaines occupations, l'accès en est restreint, ce qui force les aspirants à utiliser un capital social « emprunté ». Les mentors deviennent ainsi des « prêteurs de capital social » pour leur protégé, leur permettant ainsi de mettre en place leur propre capital.

### **Le capital culturel**

Comme le mentionne Bourdieu, le capital culturel se réfère aux compétences et connaissances transmises, institutionnalisées ou non. Dans son livre *Crime as Work*, Letkemann (1973) s'est intéressé particulièrement aux compétences requises pour pratiquer des activités criminelles. Il distingue trois types de compétences qui peuvent être utiles à la réalisation d'un délit, soit les compétences mécaniques, organisationnelles et sociales.

Par compétences mécaniques, l'auteur entend les capacités plus techniques à utiliser certains outils par exemple. Il s'attarde particulièrement sur l'exemple des forceurs de coffre (*Safe crackers*). Il démontre à quel point cette tâche peut être complexe et plusieurs notions chimiques et techniques sont nécessaires pour arriver au résultat souhaité. La nécessité de compétences mécaniques a aussi été étudiée pour la réalisation des vols qualifiés (Einstadter, 1969).

Les compétences organisationnelles renvoient, selon Letkemann (1973), aux capacités individuelles de leadership face au groupe et de planification dans l'exécution et la coordination du projet délictueux. L'auteur prend comme exemple le braquage de banques et examine en profondeur le processus de préparation nécessaire à celui-ci. Il démontre le soin essentiel à sa bonne réalisation (la sélection de la cible, la préparation de la sortie, la conceptualisation d'un plan de rechange en cas de problème, etc.; voir aussi Einstadter (1969) concernant les vols qualifiés). À l'aide d'une étude expérimentale, Wright, Logie et Decker (1992; 1995) ont montré qu'en étalant des photographies de bâtiments à des cambrioleurs et à des gens non criminalisés, les cambrioleurs avaient plus de facilité à identifier les bâtiments présentant un attrait pour un cambriolage. Les cambrioleurs

expérimentés auraient ainsi développé une compétence particulière à sélectionner des cibles potentielles et à discerner leurs failles.

La troisième famille de compétences qui s'exercent dans le cadre des emplois illicites est celle des compétences sociales. Letkemann (1973) indique que « la gestion des victimes » et le « contrôle de la tension » sont des formes de compétences sociales<sup>4</sup>. L'auteur prend pour exemple la nécessité de convaincre les victimes lors de vol qualifié. Luckenbill (1981) s'est aussi intéressé à ces délits, en étudiant les étapes de leur réalisation. En comparant les délits réussis des délits qui ont échoué, l'auteur en arrive à la conclusion que la réussite de chacune des étapes est nécessaire à l'accomplissement du projet en entier. Pour que ceci se produise, le délinquant doit faire preuve d'une capacité d'intimidation et de commandement envers sa victime.

Évidemment, plus les cibles sont complexes, plus elles nécessitent de compétences. Cela dit, les cibles plus complexes représentent un intérêt particulier pour les délinquants potentiels en raison de leurs bénéfices, tant économique que symbolique. Par contre, ces cibles sont plus risquées (Einstadter, 1969). Avant d'atteindre des cibles plus intéressantes, le délinquant doit faire une acquisition progressive de ces compétences (Gill, 2001). McCarthy et Hagan (2001) montrent que la relation entre la compétence et le revenu peut être complexe et que d'autres facteurs peuvent entrer en interaction dans cette relation (*i.e.* la capacité de collaboration, la spécialisation et la préférence pour le risque). Malgré tout, on notera que certains auteurs s'acharnent plutôt à croire qu'aucune habileté n'est nécessaire pour pratiquer le crime en général ou un type de crime en particulier, les délinquants n'étant pas très bons dans ce qu'ils font (Hirschi, 1986).

### **Le capital symbolique**

Mis à part les études mentionnées plus haut qui s'intéressent directement au prestige des occupations criminelles, quelques autres études ethnographiques soulignent

---

<sup>4</sup> Par compétences sociales, on entend des aptitudes dans le cadre de relations interpersonnelles. À ne pas confondre avec la notion de capital social.

l'importance du capital symbolique dans le milieu criminel, sous forme de prestige, de statut, de réputation ou de respect. Ces notions sont souvent mises en parallèle avec la notion de sous-culture (Matsueda, et al., 1992). Ainsi, il s'agit toujours d'un prestige relatif au milieu dans lequel le délinquant évolue. La conceptualisation du monde, et du statut, se fait en fonction de la culture dans laquelle nous vivons. C'est pourquoi les études qui mesurent le prestige des occupations illicites à l'aide d'un échantillon ne partageant pas le même espace social en arrivent aux conclusions que les occupations criminelles sont largement moins prestigieuses que les occupations licites.

Après avoir résidé cinq années dans un ghetto d'East Harlem à New York dans le but d'étudier le phénomène du crack, Bourgois écrit son livre *In search of respect* (1995; 2001 pour traduction française). La disponibilité de ressources éducatives est très limitée dans ce quartier de la grande ville. Étant donné les ressources socioéconomiques insuffisantes, l'auteur montre de quelle façon la participation au crime devient une façon efficace, pour les gens du secteur, d'obtenir le respect de leurs pairs. Ainsi, la position des trafiquants n'est peut-être pas à envier des gens de l'extérieur du quartier, mais l'est bel et bien pour les gens vivant dans le même quartier.

Adler et Adler (1983) et Luckenbill (1986) se sont intéressés aux patrons de changement dans l'échelle de prestige de certaines occupations criminelles. Adler et Adler se sont penchés particulièrement sur distributeurs de drogue. Ils s'intéressent tout d'abord à la méthode d'entrée dans le milieu et expliquent le cheminement à travers la hiérarchie de la drogue. Par la suite, ils s'attardent au désistement. Après un certain temps dans le milieu, plusieurs distributeurs tentent de s'éloigner du monde de la drogue, mais étant donné que leurs compétences et leurs contacts sont impliqués dans le milieu, il devient difficile d'atteindre un statut similaire dans la communauté licite.

Luckenbill (1986) pour sa part s'est intéressé au statut détenu par des prostitués masculins tout au long de leur carrière. Il distingue trois niveaux de prostitués masculins, soit les prostitués de rue, les prostitués de bar et les escortes. Ces types varient selon leur

revenu et leur niveau de sécurité. Par l'analyse d'entrevues, l'auteur distingue trois types de patron d'évolution des carrières. Un premier patron se définit par la stabilité, les prostitués n'ayant pas changé de niveau au cours de leur carrière. Un second patron est celui d'une ascension restreinte, les prostitués ayant évolué d'un niveau. Le troisième patron est l'ascension maximale, les prostitués ayant évolué de deux niveaux. Avec ces études, nous pouvons mieux comprendre pourquoi une mesure de prestige permet d'analyser l'évolution d'une carrière dans le milieu criminel.

## **Problématique**

En concevant les occupations illicites comme une alternative au travail, nous pouvons utiliser les notions conçues par les sociologues des professions pour comprendre le monde criminel. Le prestige des occupations est une part importante de cette branche de la sociologie. Ce concept nous permet d'évaluer la façon dont se structure le monde des occupations. Mis à part trois études sur le sujet, peu de chercheurs se sont intéressés à cette structure en ce qui concerne les occupations illicites. Pourtant, la prestance d'une occupation est importante pour bien comprendre pourquoi les gens la pratiquent. En faisant le pont avec la théorie de la dissuasion, bien comprendre les bénéfices liés au crime est essentiel pour comprendre la poursuite dans la carrière criminelle. Les trois études qui se sont intéressées au prestige des occupations criminelles présentent quatre limites majeures que nous présenterons ici.

Tous d'abord, ces études utilisent des échantillons qui ne participent pas aux activités délinquantes. C'est d'autant plus vrai pour les études de Treiman (1977) et Cullen et Link (1980) qui utilisent respectivement un échantillon tiré de la population générale et un échantillon d'étudiants. Ces populations ne sont pas nécessairement conscientes de la réalité inhérente au milieu criminel. Il est donc difficile pour eux de comprendre tous les rouages du fonctionnement des activités criminelles. De cette façon, ils ne peuvent avoir

une opinion informée des occupations qu'ils ont à évaluer. L'échantillon de Matsueda et coll. (1992) est moins touché par cette limite, étant constitué de délinquants et de toxicomanes. Par contre, ceux-ci ne sont pas nécessairement impliqués dans les occupations sondées.

La deuxième limite de ces études est de considérer chacune des occupations de manière homogène. En effet, dans les études évaluant le prestige des occupations licites, on présume que ces occupations sont homogènes, ayant des caractéristiques internes similaires. Par contre, dans le milieu criminel, il est beaucoup plus difficile de statuer sur cette homogénéité. Comme le mentionne Tremblay (2010), le monde criminel, n'étant pas régi par des règles formelles, présente une panoplie de délinquants, n'étant pas tous accomplis dans leurs occupations. Cette structure hétérogène de compétence rend difficile l'analyse par domaine d'activité.

La troisième limite de ces études, touchant particulièrement celle de Matsueda et coll. (1992), est qu'elles ont utilisé les caractéristiques du répondant pour évaluer le prestige des occupations criminelles plutôt que les caractéristiques intrinsèques relatives à ces occupations pour définir le prestige occupationnel. À l'aide de ces études, nous pouvons mieux comprendre quelles caractéristiques des répondants influenceront leur évaluation du prestige, mais nous ne savons rien des caractéristiques de l'occupation en elle-même sur lesquelles se base l'évaluation du prestige. Ainsi, il serait intéressant de vérifier si un modèle théorique de l'explication du prestige des occupations licites arrive à bien définir le prestige des activités illicites, un peu à la façon de Cullen et Link (1980), mais avec des informations plus précises et probantes sur les caractéristiques des occupations illicites. Il serait ainsi possible de constater si les mêmes caractéristiques des occupations influencent le prestige accordé aux occupations licites et illicites.

La dernière limite de ces études est de considérer le statut d'une occupation dans une vision unidimensionnelle. Pourtant, le prestige ne représente qu'un type de capital bien particulier, le capital symbolique. Selon Bourdieu, des agents de différents champs entrent

en interaction dans un système leur permettant d'échanger les divers types de capitaux entre eux, selon des taux de conversion distincts. McCarthy (2002) réitère toute l'importance de ces notions sur la diversité du capital dans le milieu criminel. Il serait intéressant de voir quels liens se tissent entre les différents types de capitaux et de voir si les taux de conversion entre les capitaux sont similaires entre les différents champs.

Cela dit, il serait possible de remédier à ces limites en utilisant une méthodologie plus adaptée. Premièrement, en sondant un échantillon de délinquant et en demandant à ceux-ci d'évaluer les occupations qu'ils pratiquent, nous nous assurerions d'obtenir une évaluation informée de ces occupations. Deuxièmement, en demandant aux répondants d'évaluer les caractéristiques des occupations qu'ils ont pratiquées, nous ne présumerons pas l'homogénéité dans les occupations illicites, mais nous pourrions constater empiriquement sa présence ou son absence. Troisièmement, en s'informant sur les caractéristiques des occupations illicites auprès de répondants délinquants, nous pourrions établir quelles sont les caractéristiques des occupations qui influencent leur prestige. Finalement, en considérant le statut dans un univers multidimensionnel, nous pourrions constater la présence d'interactions et de transfert entre les divers types de capitaux. Il serait ainsi possible de mieux évaluer les relations entre le prestige et les autres types de capitaux.

Dans cette étude, à l'aide d'une méthodologie mieux adaptée, nous nous proposons de répondre à une question de recherche principale, celle-ci se déclinant en quatre sous questions que voici :

Est-ce que le concept de prestige des occupations licites peut être développé dans le contexte des occupations illicites?

- 1 – Existe-t-il une hiérarchie homogène des occupations illicites en fonction de leur domaine d'activité?
- 2 – Est-ce que le prestige des occupations illicites des répondants est différent du prestige de leurs occupations licites?

- 3 – Est-ce que les indicateurs du prestige des occupations licites nous permettent d'expliquer de la même façon le prestige des occupations illicites?
- 4 – De quelle façon interagit le prestige des occupations illicites avec les autres types de capitaux?

**Chapitre 2 :**  
**Les règles de l'art :**  
**la méthodologie**

Cette section présente la méthodologie utilisée dans le cadre de ce mémoire. Nous présenterons tout d'abord le projet de recherche dans lequel cette étude s'insère. Ensuite, nous exposerons les grandes sections de l'outil de collecte de données utilisé dans le cadre de ce projet de recherche. Nous nous concentrerons sur la présente étude, en mettant en lumière la sélection de l'échantillon qui sera utilisé pour ce mémoire et sa puissance statistique. Ensuite, nous présenterons les divers concepts qui seront utilisés et la façon dont nous les avons opérationnalisés. Finalement, nous présenterons les analyses qui seront utilisées pour répondre à nos questions de recherche.

## **L'étude sur les performances de détenus de pénitenciers canadiens**

Les données de cette étude ont été récoltées entre juillet 2000 et août 2001 dans le cadre d'un projet de recherche sur les performances criminelles (Charest, 2007; Charest & Tremblay, 2009; Morselli & Tremblay, 2004b; Morselli, et al., 2006; Ouellet, 2010; Tremblay & Morselli, 2000). Ces données sont constituées d'entretiens structurés qui ont été effectués auprès de détenus de cinq pénitenciers fédéraux de la région de Montréal. À l'aide des listes des populations carcérales des pénitenciers visités, 508 répondants ont été sélectionnés aléatoirement et appelés par interphone. Aucune information sur la nature de la rencontre n'était donnée lors de l'appel. Avant le premier contact avec l'interviewer, 178 détenus (35%) n'étaient pas disponibles lors de l'appel. Ainsi, 330 détenus ont été informés du sujet de l'étude et, de ce lot, 66 (20%) ont refusé de participer. Les détenus qui ont accepté de participer (n=264) ont été informés qu'ils participaient volontairement à l'étude et un formulaire de consentement à été rempli avant l'entretien.

La population carcérale des cinq pénitenciers visités est d'environ 1510 détenus (Service Correctionnel Canada, 2010). L'échantillon de l'étude offre ainsi une représentativité de 17,4% auprès des pénitenciers de Montréal. Par contre, il est difficile d'évaluer la représentativité de cet échantillon par rapport à la population délinquante

globale puisque la population carcérale ne représente pas nécessairement la population des délinquants en liberté. Les généralisations auprès de la population criminelle en générale devront donc être faites avec précaution.

### **Outil de collecte de données**

Les entretiens ont été effectués par des assistants de recherche, étudiant au baccalauréat ou à la maîtrise en criminologie, spécifiquement formés pour cette tâche. Des entrevues en face-à-face ont été privilégiées, étant donné la complexité de certaines questions et de la longueur du questionnaire. Les entretiens duraient entre 1h30 et 2h environ. Ces entretiens avec les détenus étaient structurés par un questionnaire (Annexe A) se divisant en trois sections principales. La première section du questionnaire porte sur diverses sphères de la vie du répondant (âge, niveau de scolarité, état matrimonial, environnement familial, etc.).

La seconde partie du questionnaire vise à évaluer les événements qui se sont produits durant une période fenêtre de 36 mois précédant l’incarcération actuelle. La durée de cette période fenêtre s’apparente à celle utilisée dans le cadre d’autres études similaires (Chaiken & Chaiken, 1982; Peterson & Braiker, 1981). Pour faciliter la reconstitution de la mémoire du délinquant, un calendrier d’histoire de vie a été utilisé (Freedman, Thornton, Camburn, Alwin, & Young-DeMarco, 1988). Les calendriers d’histoire de vie permettent de mettre en contexte les répondants, leur facilitant la remémoration des événements et des circonstances qui sont survenus durant la période fenêtre. Les répondants peuvent ainsi placer et superposer leurs diverses activités dans le temps sur un tableau conçu à cet effet. Cet outil visuel et contextuel permet de minimiser les efforts de remémoration du répondant et diminuer les données manquantes de la part de l’interviewer (Freedman, et al., 1988). En effet, Yoshihama et ses collègues (Yoshihama, Gillespie, Hammock, Belli, & Tolman, 2005) ont comparé la méthode de prise de données classique à celle des calendriers d’histoire de vie en évaluant la violence chez des détenus. La seconde méthode, les

calendriers, s'est avérée plus efficace pour retracer les événements, surtout les événements plus reculés dans le temps. Des méthodes similaires ont démontré leur efficacité dans d'autres études en criminologie (Horney & Marshall, 1991; Horney, Osgood, & Marshall, 1995; MacKenzie & De Li, 2002; Uggen & Thompson, 2003).

La troisième partie du questionnaire vise à évaluer le réseau de contacts du répondant. Pour se faire, les répondants identifiaient leurs contacts utiles dans le déroulement de chacune des activités illégales auxquelles ils participaient, pour un maximum de 15 contacts. Par la suite, certaines caractéristiques de ces contacts ont été notées (activités pratiquées, revenu relatif au répondant, relations entre les contacts, etc.).

### **Sélection de l'échantillon pour le présent mémoire**

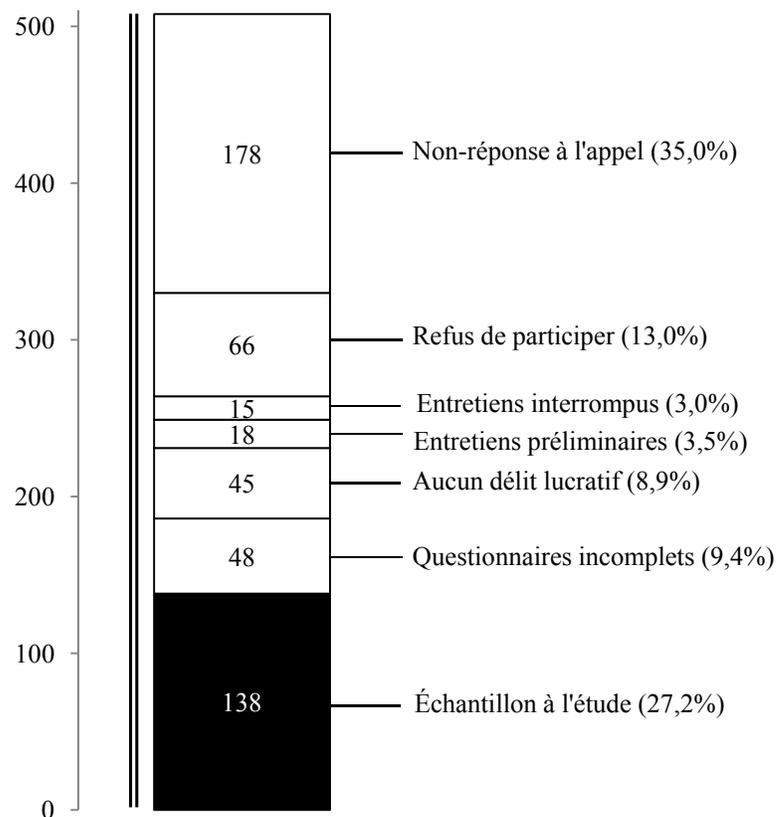
Des 264 répondants qui ont accepté de participer à l'étude, tous ne pourront servir à la création de l'échantillon pour le présent mémoire. La Figure 1 présente l'évolution de l'échantillon à travers les diverses étapes du processus de sélection.

Tout d'abord, certains entretiens (n=15) ont dû être interrompus en cours de route en raison de contraintes de temps (périodes de dîner, heures du décompte des prisonniers, rendez-vous, etc.). Ces entretiens ont été retirés de l'échantillon puisqu'ils ne pouvaient être analysés dans leur intégralité. Dans le cadre d'entrevues test, 18 questionnaires en version préliminaire ne comprenaient pas toutes les questions, dont certaines essentielles à la création de nos échelles. Ces entrevues ont dû aussi être exclues notre échantillon.

Comme mentionné plus haut dans sa définition, une occupation fait référence à « une activité habituelle d'une personne qui constitue généralement la source de ses moyens d'existence ». Ainsi, les délinquants dont la période fenêtre était exempte de délits lucratifs (n=45) furent retirés de l'échantillon, ne cadrant pas avec la thématique à l'étude. Finalement, certains questionnaires sont incomplets (n=48) et dus aux données manquantes

quant à certaines variables essentielles à nos analyses, ils ont dû être mis de côté. Suite au retrait de ces individus, nous nous retrouvons avec un échantillon de 138 répondants.

Figure 1 : Évolution de l'échantillon à travers les diverses étapes du processus de sélection dans le cadre du présent mémoire



### Caractéristique de l'échantillon

Le Tableau 1 présente les caractéristiques des individus qui ont été inclus dans notre échantillon. On peut y voir que la majorité est francophone (87%) et d'origine canadienne (83%). De plus, une grande proportion de nos répondants n'a pas terminé ses études

secondaires (81%). Les délits ayant mené à la détention actuelle sont grandement variés, mais les délits les plus populaires sont les vols qualifiés (30%) et les délits de trafic (27%). Ces deux types de délit sont la cause de l’incarcération de plus de la moitié des répondants. Il est à noter que même si, dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons seulement aux délits ayant rapporté des gains, 9% de l’échantillon a été emprisonné pour des délits violents. Ceci implique que les délits que nous étudierons ne sont pas nécessairement ceux pour lesquels le délinquant a été emprisonné.

Tableau 1 : Analyses descriptives des caractéristiques des individus de l’échantillon (n=138)

	n	%
Langue maternelle		
Français	120	87,0
Autres	18	13,0
Origine ethnique		
Canadien	114	82,6
Autres	15	10,9
Niveau de scolarité		
Secondaire non-complété	112	81,2
Secondaire complété	26	18,8
Raison de la détention actuelle		
Vol qualifié	41	29,7
Trafic	37	26,8
Introduction par effraction	17	12,3
Vol	13	9,4
Délits violents	12	8,7
Autres	18	13,0
	M	É.T.
Âge	32,3	8,7
Nb d'occupations licites	2,1	2,9
Nb d'occupations illicites	2,2	1,3
Nb d'occupations total	4,2	3,8

Les délinquants de notre échantillon ont en moyenne 32 ans (É.T. = 8,7). Notre échantillon représente donc une proportion de délinquants relativement âgés, compte tenu que la majeure partie des délinquants sont plutôt actifs durant leur adolescence (Warr, 1993). Les répondants ont pratiqué, en moyenne, autant d'occupations licites ( $M=2,1$ ; É.T.=2,9) qu'illicites ( $M=2,2$ , É.T.=1,3) au cours de la période fenêtre à l'étude.

### **Puissance statistique de l'échantillon**

La puissance statistique est souvent mise de côté dans la plupart des recherches, alors qu'elle a une place essentielle dans la bonne compréhension des résultats des analyses statistiques (Murphy & Myors, 2004; Sedlmeier & Gigerenzer, 1989). La possibilité de rejeter à tort l'hypothèse nulle est habituellement considérée lors des analyses ( $p < 0.05$ ). Par contre, ce n'est pas parce qu'on ne rejette pas l'hypothèse nulle qu'on doit automatiquement l'accepter. La puissance statistique d'un échantillon nous permet de statuer sur ce point.

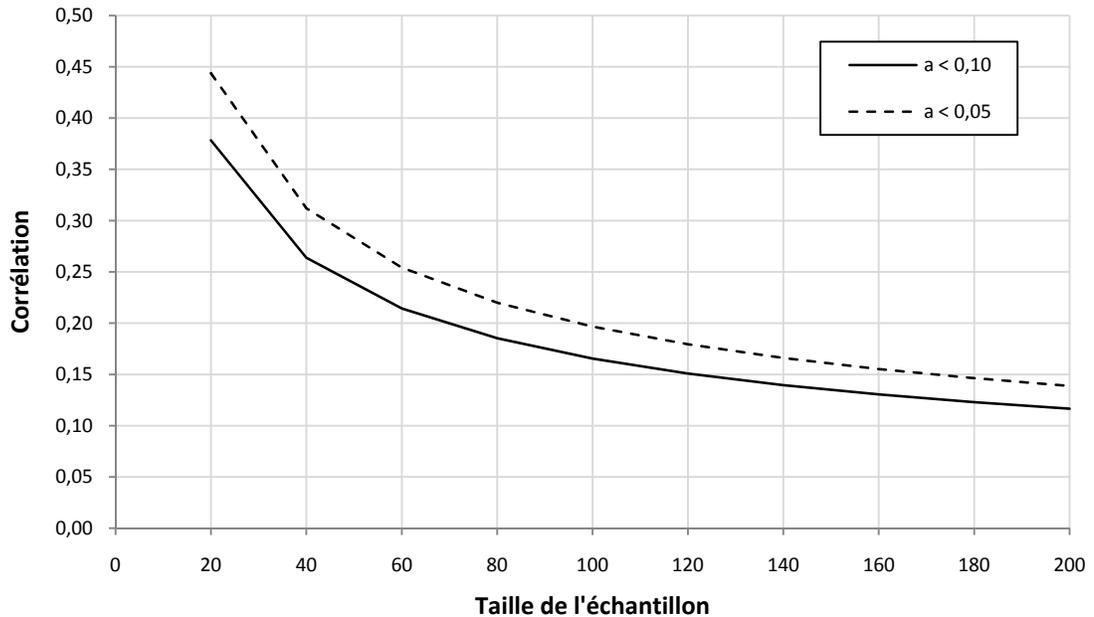
Idéalement, ces analyses sont effectuées avant la collecte de données pour déterminer la taille de l'échantillon en fonction de la relation recherchée. Par contre, étant donné que notre échantillon a déjà été sélectionné dans le cadre d'une étude antérieure, nous n'avons aucun contrôle sur la détermination de sa taille. Par contre, à posteriori de la collecte de données, nous pouvons voir quelle est sa puissance statistique. La taille d'un échantillon aura un impact sur sa capacité à détecter un effet. Trois facteurs sont importants dans le calcul de la puissance statistique : l'alpha, le bêta et la taille d'effet (*effect size*) recherchée (Murphy & Myors, 2004). L'alpha nous permet d'évaluer la probabilité que nous nous retrouvions devant une erreur de type 1, soit la probabilité que la relation que nous avons trouvée soit le fruit du hasard. Pour sa part, le bêta nous permet d'évaluer la probabilité que nous nous retrouvions devant une erreur de type 2, soit la probabilité que

nous n'ayons pas trouvé de relation, alors que dans la population nous en aurions trouvé une. Finalement, la taille d'effet est la force de la relation que nous tentons de détecter.

À postériori, deux types d'analyse sont possibles pour évaluer la puissance statistique d'un échantillon : 1) à alpha et bêta tenus constants, quelle taille d'effet notre échantillon nous permet de détecter et 2) à alpha tenu constant, quelle est la puissance statistique (bêta) de notre échantillon pour un effet donné (Thomas, 1997). Les calculs de puissance statistique qui suivent ont été effectués à l'aide du programme G\*Power (Faul, 2009) en utilisant comme exemple de taille d'effet une analyse de corrélation bivariée bilatérale (*two-tailed*) (Cohen, 1969).

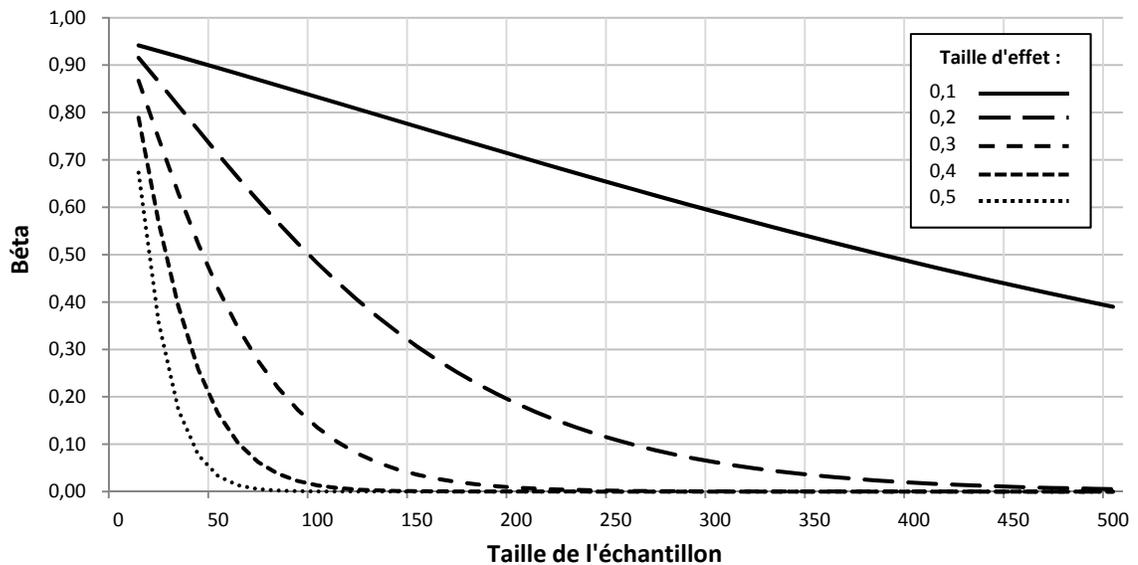
Habituellement, dans le contexte des sciences sociales, un alpha est considéré comme significatif lorsqu'il est inférieur à 5 %. Notre bon vieil ami  $p < 0,05$ . Nous considérons ainsi qu'avoir 5 % des chances qu'une relation trouvée soit due au hasard est acceptable. Pour le bêta, un seuil de 20% sera considéré comme acceptable. Ainsi, nous considérons qu'avoir 20% des chances de ne pas détecter un effet qui existe est raisonnable. Comme on peut le voir à la Figure 2, si ces deux valeurs sont tenues constantes, plus l'effet recherché est petit, plus un échantillon important sera nécessaire pour déceler cet effet. Ainsi, notre échantillon de 138 individus nous permet de détecter une corrélation de 0,17 avec les seuils standards ( $\alpha=0,05$ ;  $\beta=0,20$ ). Si nous tentons de détecter des relations plus faibles, nos chances de ne pas détecter cette relation (bêta) sont plus élevées. Dans le cadre de cette étude qui se veut exploratoire, un seuil de signification plus faible ( $\alpha=0,10$ ) peut être acceptable. Nous accepterons ici que nous ayons 10% des chances que la relation que nous avons trouvée sera peut-être due au hasard. Par contre, avec un bêta tenu constant ( $\beta=0,20$ ) ceci nous permet de détecter des relations plus faibles. En effet, dans le cas d'études plutôt exploratoires, il est mieux de maximiser ses chances de trouver une relation, en prenant plus de risque de se tromper, plutôt que de maximiser les probabilités que cette relation existe réellement, comme dans le cas d'études confirmatoires. Par exemple, dans le cas de notre étude ( $n=138$ ), en augmentant le alpha ( $\alpha=0,10$ ) nous pouvons détecter une corrélation de 0,14.

Figure 2: Taille d'effet de la corrélation détectable en fonction de la taille de l'échantillon, avec bêta tenu constant ( $\beta=0,20$ ) pour une relation bilatérale avec  $\alpha = 0,05$  et  $\alpha = 0,10$



La deuxième analyse qui nous est possible d'effectuer à postériori de la collecte de donnée est de constater quelle est la puissance statistique de notre échantillon, bêta, lorsqu'une relation n'est pas trouvée significative ( $\alpha > 0,10$ ). Donc, quelles sont les chances que nous n'ayons pas détecté un effet qui existe vraiment. La Figure 3 nous montre que, plus la taille de l'échantillon est élevée, plus la probabilité de ne pas détecter un effet diminue. De plus, plus la taille de l'effet recherchée est faible, plus il nous faudra d'individus dans notre échantillon pour réduire le bêta. Dans notre échantillon de 138 détenus, nous n'aurons pratiquement aucune chance de ne pas déceler une corrélation de  $r=0,50$  ( $\beta=0,00$ ), 0,13% des chances de ne pas déceler une corrélation de  $r=0,40$ , 4,70% des chances de ne pas déceler une corrélation de  $r=0,30$ , 33,68% des chances de ne pas déceler une corrélation de  $r=0,20$  et 78,25% des chances de ne pas déceler une corrélation de  $r=0,10$ .

Figure 3 : Béta en fonction de la taille de l'échantillon, avec alpha tenu constant ( $\alpha = 0,05$ ) pour une relation bilatérale.



Si nous allons légèrement au-dessous des seuils standards utilisés en sciences sociales ( $\alpha=0,10$ ;  $\beta=0,20$ ), notre échantillon ( $n=138$ ) nous permet de détecter des relations moyennes ou fortes ( $r > 0,14$ ). Par contre, nous augmentons le risque de faire une erreur de type 1. Étant donné la nature exploratoire de notre étude et du fait que peu d'études ont étudié la mesure de prestige, il est difficile de statuer à l'avance sur la taille d'effet recherchée. Le cadre exploratoire de cette étude nous incite à augmenter nos chances de trouver des relations, quitte à pouvoir démontrer le contraire avec une étude confirmatoire. Malgré tout, pour les relations plus faibles que  $r=0,14$ , nous augmentons nos chances de ne pas détecter une relation qui est bel et bien présente. Il faudra donc être prudent dans l'interprétation des résultats pour les relations qui pourraient être plus faibles que ce seuil critique.

## **Opérationnalisation**

Cette section vise à établir les concepts clés de la présente étude et la façon avec laquelle ils ont été opérationnalisés et mesurés. Certains concepts nous ont amenés à une réflexion qui nous a poussés à faire certains choix. Ces choix et la raison de ceux-ci seront exposés et discutés dans cette section. Nous présenterons tout d'abord les caractéristiques liées des caractéristiques liées aux occupations licites et illicites et par la suite les caractéristiques liées aux individus pratiquant des occupations illicites.

## **Caractéristiques des occupations**

Dans le cadre de l'étude sur les performances criminelles, pour faciliter la mémorisation du répondant lors de la complétion du calendrier d'histoire de vie, le questionnaire a été conçu en différentes sections concernant les différents types d'activités licites et illicites. Tout d'abord, les informations concernant les activités licites étaient recueillies. Ensuite, pour les activités illicites, elles étaient catégorisées tout d'abord en deux grands sous-groupes, soit la délinquance acquisitive et la délinquance de marché. Pour la délinquance acquisitive, les informations étaient recueillies concernant les vols qualifiés, les cambriolages, les vols d'automobile, les autres vols, les fraudes et les escroqueries. En ce qui concerne la délinquance de marché, nous avons la vente, la distribution et la culture de drogue, la contrebande, le prêt usuraire, le marché du sexe, les paris illégaux, et le recel de biens volés. Par activité de « vente de drogue », nous entendons le marchandage en petite quantité de drogue, la revente au détail, et par activité de distribution, nous entendons la vente en plus grande quantité, la vente en gros. Un seul répondant a noté être impliqué dans le marché des paris illégaux, nous l'avons donc inclus dans le groupe des prêteurs usuraires. Certains répondants ont noté être impliqués dans le processus d'importation de la drogue (n=3). Pour avoir des catégories de taille suffisante rendant possible la réalisation d'analyses statistiques, nous les avons inclus dans le processus de distribution de drogue.

Les informations ont été récoltées de façon indépendante pour chacune de ces activités, mais chacun des types d'activité comprenait les mêmes questions. Cette méthode de codification par occupation cadre très bien avec les objectifs de ce mémoire, puisqu'elle nous permet d'analyser les caractéristiques de chacune des occupations séparément. Nous présenterons maintenant les caractéristiques de ces occupations qui seront utilisées dans ce mémoire.

### **Caractéristiques communes aux occupations licites et illicites**

En première analyse, nous comparerons les caractéristiques des activités licites et illicites pour regarder les relations qu'elles entretiennent avec le prestige des occupations. Pour ce faire, nous avons trouvé des stratégies pour constituer des échelles communes mesurant les caractéristiques des deux mondes, licites et illicites.

#### **La mesure de prestige des occupations**

Le concept principal sur lequel porte notre étude est le prestige des occupations que pratique le répondant. Ce concept est mesuré sur une échelle de 0 à 100 où, pour chacune des activités délinquantes auxquelles il avait participé, le répondant était appelé à répondre à la question : « Quel statut ou prestige procure, à votre avis, cette activité criminelle à ceux qui la pratiquent ? ». Cette méthode de mesure du prestige est similaire à celle utilisée dans les études sur les occupations licites (Chambaz, et al., 1998; Nakao & Treas, 1994; North & Hatt, 1947; Reiss, 1961; Treiman, 1977). Malgré le fait que les études sur le prestige des occupations amènent des variations mineures dans la méthode de mesure, ces variations ont peu d'impact sur le résultat (Coxon & Jones, 1978; Hodge, Treiman, & Rossi, 1966; Treiman, 1977). De par la formulation de la question, celle-ci vise à mesurer non seulement le prestige de l'individu, mais aussi le prestige de l'occupation en général. Le répondant ne se basera pas seulement sur son propre vécu pour évaluer le prestige de son occupation, mais aussi sur ses pairs qui pratiquent la même activité que lui.

### *Égocentrisme occupationnel*

Comme le mentionne Coxon et Jones (1978), « l'éboueur, la prostituée, l'avorteur et l'enseignant universitaire peuvent sentir que les membres mal informés de la communauté ne connaissent pas les détails de la difficulté de leur travail ou de la nature essentielle des services qu'ils offrent » (p. 53). Ainsi, les gens tendent à avoir une meilleure opinion de leur occupation que les gens qui ne pratiquent pas ces occupations (Alexander, 1972; Bendix & Lipset, 1953; Coxon & Jones, 1978; Gerstl & Cohen, 1964). Ce phénomène, nommé *égocentrisme occupationnel*, représente une distorsion chez le répondant qui pose problème pour l'évaluation de la perception du prestige d'une multitude d'occupations dans une société (Coxon & Jones, 1978). Par contre, l'avantage de la présente étude est que les répondants n'évalueront que les occupations qu'ils pratiquent. En supposant que la distorsion est similaire pour tout type d'occupation, nos résultats ne seront pas affectés par ce biais.

Le fait de demander aux répondants d'évaluer les occupations qu'ils pratiquent eux-mêmes nous amène effectivement certains avantages. Dans les sondages, l'ignorance du répondant quant au sujet soulevé dans le questionnaire a un impact important sur les résultats (Ferber, 1956). La sélection d'un répondant suffisamment compétent sur un sujet particulier est essentielle. Ainsi, lorsque Cullen et Link (1980), Treiman (1977) et Matsueda et al. (1992) demandent à des gens qui ne font pas parti du milieu criminel de noter le prestige des occupations illicites, il est difficile d'en arriver à des conclusions convaincantes. Quelles conclusions peut-on tirer du fait que des étudiants d'université croient qu'un mafieux présente plus de prestige qu'un tueur à gages s'ils ne savent pas en quoi consistent ces occupations réellement ? Ces résultats ne nous aident pas à comprendre la réalité du milieu criminel, mais celle du milieu universitaire. Suivant une perspective interactionniste symbolique, l'individu pratiquant une occupation est certainement le meilleur juge de celle-ci. Il est celui qui en comprend le mieux les rouages et les subtilités. Ainsi, en demandant directement au répondant le prestige de sa propre occupation, nous nous assurons d'avoir une opinion informée sur les caractéristiques de celle-ci.

Habituellement, dans les études sur les occupations licites à grande échelle, celles-ci sont classifiées en catégories, assumant ainsi une homogénéité interne quasi parfaite pour chacune de ses catégories. Ainsi, tous les avocats seront considérés comme ayant un prestige équivalent. Par contre, dans le milieu criminel, on retrouve tout particulièrement une grande hétérogénéité pour les différentes occupations (Voir par exemple Tremblay et Morselli, 2000 au sujet de la distribution des revenus). Comme le soulève Tremblay (2010), il n'existe pas de professions criminelles objectivables au sens où la pratique de celles-ci n'est pas conditionnelle à un savoir et à un apprentissage spécifiques. On peut s'attendre à ce que tous les plombiers présentent un prestige semblable puisque ces occupations sont gérées par une structure formelle. Une certaine formation est nécessaire pour pratiquer cette occupation. Par contre, les braqueurs ne présentent pas tous le même prestige, dépendamment de divers facteurs (compétence, revenu, position, etc.). Il faut donc sonder l'individu par rapport à son occupation, mais surtout sur la façon dont il la pratique pour obtenir des informations sur sa réalité.

#### *Biais d'hétérogénéité*

Pour guider les répondants dans leur évaluation, des valeurs étalons étaient mentionnées suite à la question leur demandant d'évaluer le prestige de leurs occupations (un score de 100 indique que ceux qui ont cette occupation sont généralement très respectés dans leur entourage, un score de 50 indique qu'ils sont moyennement respectés et un score de 25 qu'ils ne sont généralement pas respectés et un score de 0 qu'ils sont généralement méprisés). Malgré le fait que ces valeurs étalons ont été mentionnées dans le libellé de la question, cette mesure de la perception du prestige peut présenter certains biais, notamment un biais d'hétérogénéité. Ce biais est rencontré lorsque des critères subjectifs liés au répondant teintent systématiquement le comportement de celui-ci, ce qui amène des résultats hétérogènes (D'uva, Van Doorslaer, Lindeboom, & O'Donnell, 2008).

On peut prendre comme analogie les différences dans la notation des travaux universitaires entre les différents professeurs. Certains professeurs ne se gênent pas pour

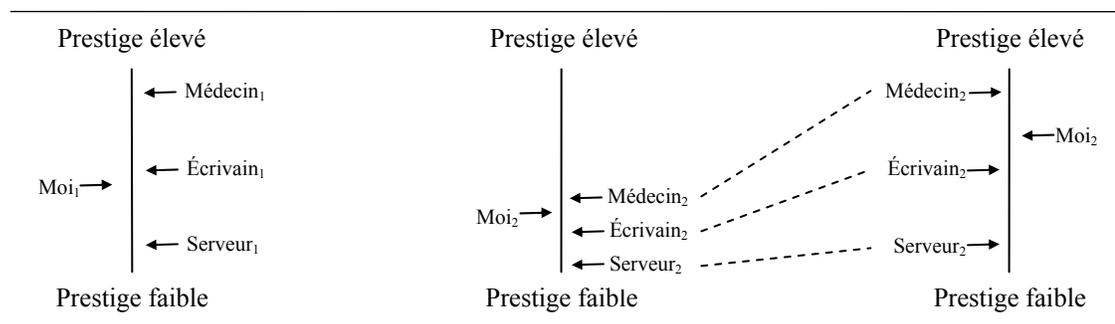
donner des notes très faibles à leurs étudiants et d'autres, plus généreux, donnent des notes plutôt élevées. Que représente un travail avec une note de 70% ? Tout est relatif à la valeur moyenne de la classe. Un élève obtenant une note de 70% dans une classe où la moyenne est de 90% est sans aucun doute moins performant que s'il avait obtenu cette note dans une classe où la moyenne aurait été de 60%. La valeur de la note est donc relative à l'importance donnée par le professeur à cette note. Pour certains, 70% est une note généreuse alors que pour d'autres, il s'agit pratiquement d'un échec.

Dans notre échantillon, les individus représenteraient des professeurs et les occupations des notes à un examen. Le répondant aura une consistance dans ces propres résultats, mais n'aura pas de consistance si on le compare aux autres répondants. Par exemple, un individu peut considérer qu'une note de 50 sur 100 de prestige est d'une bonne valeur alors qu'un autre dira que cette note est plutôt médiocre. Pour un même emploi, alors qu'ils ont la même perception de l'emploi en tant que tel, ces individus noteront de façon totalement différente les emplois.

Un problème résultant de ce biais est que des relations artificielles peuvent être ainsi créées si un sous-groupe est spécifiquement hétérogène. Par exemple, émettons l'hypothèse que les détenus plus âgés ont tendance à donner une cote de prestige plus élevée pour tous les emplois, y compris leurs propres emplois. Supposons que nous voulons créer un modèle explicatif du prestige des occupations du répondant comportant l'âge comme variable indépendante. Une relation artificielle entre l'âge et le prestige sera créée, puisque la covariance entre ces indicateurs sera expliquée par l'hétérogénéité des détenus plus âgés à coter de façon plus élevée le prestige des occupations en générales et non par l'occupation en elle-même. Ainsi, la relation ne se trouverait pas entre le prestige des occupations du répondant et l'âge, mais bien entre la mesure du prestige de toutes les occupations et l'âge. Idéalement, notre modèle voudrait mesurer la façon avec laquelle le répondant évalue son propre prestige et non la façon avec laquelle il évalue toutes les occupations. Le biais d'hétérogénéité doit donc être limité du mieux possible.

Pour surmonter ce biais, King, Murray, Salomon et Tandon (2004) suggèrent l'utilisation de vignettes de référence dans le cadre de sondage. La Figure 4 présente une conceptualisation graphique de l'impact du biais d'hétérogénéité et de l'utilisation de vignette de référence pour limiter l'ampleur de ce biais. On peut y voir que le Répondant 1, à gauche, a estimé sa propre occupation ( $Moi_1$ ) de manière plus prestigieuse que le Répondant 2, au centre ( $Moi_2$ ). Dans la présente étude, les répondants ont tous évalué, sur la même échelle que leurs propres occupations, le prestige de cinq emplois licites (médecin, écrivain, agent d'immeuble, serveur et contremaître de la construction). Ces valeurs nous serviront de point de référence. Ainsi, un individu qui surestime les emplois des vignettes aura surement tendance à surévaluer ses propres occupations. Comme on peut le voir à la Figure 4, le Répondant 1 a beaucoup plus de variance dans son échelle de prestige que le Répondant 2. Il semble beaucoup plus difficile pour le Répondant 2 d'obtenir un score élevé sur son échelle de prestige que pour le Répondant 1. Sur la droite de la Figure 4, en étirant l'échelle du Répondant 2, un peu comme une bande de caoutchouc, et en mettant les vignettes de référence à un niveau semblable, l'occupation du Répondant 2 se retrouve alors à être en fait plus prestigieuse que celle du Répondant 1.

Figure 4 : Exemple de l'impact du biais d'hétérogénéité et de l'utilisation de vignette de référence



*Inspiré de King et al. (2004)*

L'utilisation de vignettes de référence soulève deux postulats (King, et al., 2004, p. 194). Premièrement, le postulat de *la cohérence des réponses* sous-tend que chaque individu utilise les catégories de réponse de la même façon lorsqu'il s'autoévalue que lorsqu'il évalue les cas hypothétiques contenus dans les vignettes. Deuxièmement, le postulat de *l'équivalence des vignettes* sous-tend que le niveau de la variable représenté par une vignette est perçu par tous les répondants de la même façon sur une seule dimension, mis-à-part une erreur de mesure aléatoire. En d'autres mots, les répondants peuvent différer entre eux dans la façon avec laquelle ils évaluent le niveau de la variable décrite dans la vignette, mais cette différence doit être aléatoire et indépendante des caractéristiques mesurées. Par exemple, ce postulat serait violé si on pouvait trouver une distinction dans l'interprétation d'une vignette particulière pour un sous-groupe de répondants.

En soutenant que ces postulats sont respectés, nous utiliserons des vignettes de référence pour réduire le biais d'hétérogénéité. On peut résumer le biais d'hétérogénéité comme étant un écart du répondant sur sa notation en fonction de la notation du groupe quant à une échelle donnée. En utilisant les vignettes, nous pourrions constater quel est cet écart pour ensuite standardiser la mesure de prestige des occupations pratiquées par le répondant. Pour constater l'écart, nous avons procédé en prenant tout d'abord la moyenne de chacune des vignettes. On retrouve au Tableau 1 les analyses descriptives de la perception du prestige des occupations-vignettes.

Tableau 2 : Analyses descriptives de la perception du prestige des occupations incluses dans les vignettes de référence (n=132)

Vignettes de référence	Moyenne	Écart Type	Médiane
Serveur	5,17	2,23	5
Agent immobilier	5,70	2,33	5
Écrivain	6,55	2,68	7
Contremaître en construction	6,87	2,00	7
Médecin	8,42	2,06	9

Pour chaque individu et pour chacune des vignettes, nous avons soustrait la moyenne du prestige de l'occupation à la valeur donnée par le répondant ( $Vignette_{i} - Moyenne_{i}$ ). Ainsi, nous avons pu obtenir son écart par rapport au groupe pour chacune des vignettes. Ensuite, nous avons fait la moyenne de ces écarts. Finalement, étant donné que les vignettes et les occupations du répondant sont évaluées sur une même échelle de prestige, nous pouvons soustraire directement l'écart moyen à la valeur de prestige que le répondant a donné à ses occupations. Nous obtenons ainsi une échelle standardisée de la perception du prestige des occupations du répondant avec un biais d'hétérogénéité (mesuré par l'écart à la moyenne de vignettes) réduit. Pour que cette échelle soit comparable à celle de North et Hatt (1947) et de Matsueda et al. (1992) nous l'avons transformée ( $x / 10$ ) sur une échelle de 0 à 10 plutôt que 0 à 100.

### **Les revenus provenant des occupations licites et illicites.**

En ce qui concerne les données de revenu des sondages auto rapportés, certains auteurs ont mis en doute leur validité (par exemple, Wilson & Abrahamse, 1992). Par contre, Charest (2004) montre que des stratégies peuvent être mises en place pour estimer si les répondants évaluent leurs gains de manière assez cohérente. En utilisant la même étude que le présent mémoire, Morselli et Tremblay (2004b) suggèrent trois stratégies pour vérifier la cohérence des répondants quant à leurs revenus. La première stratégie est relative à la méthode de collecte de données par calendrier mentionnée plus haut. Étant donné que les caractéristiques sur les revenus étaient sondées à la toute fin, le répondant pouvait se fier aux autres événements de sa vie pour bien situer les événements criminels. La seconde stratégie vise à comparer les revenus déclarés à une autre mesure, soit une mesure d'évaluation de la performance (« Quel était, selon vous, votre niveau de succès dans vos activités criminelles? »). Dans notre échantillon, la corrélation entre ces deux mesures est de  $r=0,56$ . Ainsi, les répondants évaluent de façon cohérente leur succès en fonction des revenus déclarés. La troisième stratégie est d'insérer deux mesures de revenu criminel pour, par la suite, regarder leur convergence (voir aussi Reuter, MacCoun, & Murphy, 1990).

Dans la présente étude, la convergence est considérée comme satisfaisante ( $r=0,45$  ou  $r=0,93$  pour le logarithme des revenus). Charest (2004) montre que ces écarts sont dûs à la complexité de la tâche à estimer des gains de la période fenêtre, surtout du fait que le nombre de transactions (les lambdas) est souvent élevé, plutôt que par les caractéristiques individuelles du répondant (impulsivité, manque de contrôle de soi). La mesure des gains obtenue à l'aide des calendriers serait plus adéquate, prenant en considération les variations dans le niveau d'activité. Nous utiliserons donc cette mesure comme méthode d'estimation des revenus.

Les estimations du revenu des répondants durant la période fenêtre seront basées sur les calendriers d'histoire de vie durant les 36 mois précédant l'incarcération actuelle. Pour chacun des mois, il était demandé au répondant de mentionner le revenu pour les activités pour lesquelles il était actif. Nous avons décidé d'agrégier les revenus de deux façons distinctes. Premièrement, nous avons effectué la somme des revenus de tous les mois où le répondant était actif pour chacune des activités. Nous obtenons ainsi le total des revenus acquis pour chacune des activités. Deuxièmement, étant donné que les répondants ne sont pas nécessairement actifs tout au long de la période fenêtre, nous avons constitué une mesure de revenu par mois d'activité, en divisant le revenu total par le nombre de mois d'activité. Ainsi, nous pouvons avoir une estimation de la performance moyenne des répondants durant les mois où il était actif.

### **Les compétences requises**

Dans les études classiques sur le prestige des occupations, la compétence est évaluée par une mesure de compétence institutionnalisée, soit le niveau d'étude. Par contre, en ce qui concerne le milieu criminel, le niveau d'étude n'est pas représentatif du niveau de qualification nécessaire pour pratiquer une occupation illicite (Morselli & Tremblay, 2004b). Étant donné l'hétérogénéité des occupations tant licites qu'illicites, il est difficile d'évaluer les compétences sur une échelle commune. Les compétences nécessaires pour occuper un emploi licite sont différentes des compétences nécessaires pour occuper un

emploi illicite. Même au niveau interne, les compétences nécessaires pour pratiquer différentes activités criminelles ne sont pas forcément comparables. Par exemple, les compétences nécessaires pour pratiquer le vol qualifié sont différentes de celles nécessaires pour pratiquer la vente de drogue. Pour pallier à ce problème de mesure commune, nous avons décidé de demander directement au délinquant les compétences qu'ils estimaient nécessaires pour exercer avec succès leurs occupations, tant licites qu'illicites. Les répondants évaluaient leurs compétences sur une échelle de 0 à 7, où les répondants évaluaient à 0 les occupations qui ne nécessitaient aucune compétence et à 7 les occupations nécessitant de larges compétences. Cette formulation nous permettra de comparer les occupations licites et illicites entre elles, mais aussi à l'intérieur des deux milieux, de comparer les diverses occupations.

### **Autorité et Autonomie**

Selon le modèle de Chambaz et al. (1998), l'autorité et l'autonomie sont des indicateurs d'occupations prestigieuses. Pour ces deux concepts, nous nous sommes intéressés à la position du répondant dans son occupation. Pour mesurer l'autorité dont jouissent les occupants, nous leur avons demandé, dans le contexte de leurs occupations, à combien de personnes ils donnaient des ordres. Pour mesurer l'autonomie et l'indépendance dans le travail, nous avons demandé au répondant s'il y avait quelqu'un qui lui donnait des ordres. Ainsi, si une personne ne reçoit pas d'ordre, elle fera place à une plus grande autonomie dans son travail.

### **Caractéristiques des occupations illicites**

En seconde analyse, nous nous attarderons aux occupations illicites. Ainsi, pour mieux conceptualiser ces occupations particulières, nous avons mesuré d'autres notions relatives au monde criminel. D'ailleurs, Morselli et Tremblay (2004b) mentionnent que « l'étude des trajectoires délinquantes gagnerait à s'attarder, au-delà de leur cursus

conventionnel, à la manière dont le cursus de leurs différences individuelles de performance ». (p.93) Tout comme ces auteurs, nous irons plus en profondeur dans la notion de capital social pour mieux expliquer les performances criminelles. Par contre, en utilisant ces données, étant données les valeurs manquantes rattachées à ces indicateurs, nous travaillerons avec un échantillon retreint à 238 occupations nichées dans 108 individus.

### **Taille efficace**

Pour mesurer le capital social des délinquants, Morselli et Tremblay (2004) utilisent la notion de taille efficace, mise au point par Burt (1992). Cette mesure reflète la théorie selon laquelle les réseaux « tricotés serré » ou « fortement connexionnels » sont redondants et restreignent la circulation de nouvelles informations (Lemieux, 1999). Pour mesurer ce concept de taille efficace, nous utiliserons la même méthodologie que celle utilisée par Morselli et Tremblay (2004). Les analyses ont été effectuées à l'aide du logiciel Ucinet version 5.0 (Borgatti, Everett, & Freeman, 1999).

Lors de la passation du questionnaire, les délinquants ont expliqué la constitution de leur réseau personnel, mentionnant la force de la relation avec leurs contacts et la force des relations qu'avaient ces contacts entre eux. Ces relations ont été codifiées sous la forme d'une matrice relationnelle. La force des relations a été codifiée avec les valeurs proposées par Burt (1992), soit une valeur de 100 pour les relations très proches, 69 pour les relations proches, 37 pour les relations occasionnelles et 1 pour les relations distantes. Ensuite, pour mesurer un capital social riche en trous structuraux, nous utiliserons l'équation mise au point par Burt (1992) et présentée dans Morselli et Tremblay (2004) :

$$\left[ n - \sum \left( \frac{(n-n'-1)}{n} \right) \right] \quad (1)$$

où  $n$  désigne le nombre de relations dyadiques potentielles qui peuvent exister entre les contacts d'ego;  
et où  $n'$  dénombre celles qui ne se sont pas actualisées.

### **Présence d'un mentor**

Comme nous l'avons mentionné dans la recension des écrits, la présence d'un mentor est un atout important pour structurer la carrière criminelle d'un individu. Pour détecter la présence d'un mentor dans la carrière du répondant, nous avons procédé avec la même méthode que Morselli, Tremblay et McCarthy (2006), soit en posant directement la question : « Parmi les gens qui, dans votre vie, vous ont influencé, est-ce qu'il y a une personne qui vous a introduit dans le milieu criminel et que vous considérez comme votre mentor ? ». En résulte un variable dichotomique, où la présence d'un mentor a une valeur de 1 et son absence est représentée par une valeur de 0.

### **Normalisation des distributions**

Pour la majorité des modèles linéaires, la normalité de la distribution des variables est un postulat qui doit être respecté. Pour constater si nos variables nous permettent d'utiliser les modèles linéaires, nous nous intéresserons tout d'abord à la normalité des distributions de nos caractéristiques en fonction des transformations apportées en observant les coefficients d'aplatissement (kurtosis) et de dissymétrie (skewness). Le Tableau 3 présente les analyses descriptives des caractéristiques des occupations licites et illicites.

Le coefficient de dissymétrie (Dys.; skewness) est une mesure standardisée de dissymétrie, nous permettant de voir si la distribution se répartit de façon semblable des deux côtés d'un point central. Une distribution normale est symétrique et son coefficient de dissymétrie a une valeur de 0. Une distribution avec un coefficient négatif a une queue allongée vers la gauche (valeur faible). Si le coefficient est positif, c'est la queue droite (valeur haute) qui est plus longue.

L'excès d'aplatissement (Apla.; kurtosis excess) mesure l'intensité avec laquelle la distribution se regroupe autour d'un point central, hors de l'effet de dispersion (écart-type). Contrairement au coefficient d'aplatissement simple (kurtosis), l'excès d'aplatissement

varie autour de 0 plutôt que 3, ce qui facilite la comparaison avec le coefficient de dissymétrie. L'excès d'aplatissement se trouve à zéro pour une distribution normale. Une valeur positive représente une distribution leptokurtique, donc plus pointue que la courbe normale. À l'inverse, une valeur négative représente une distribution platikurtique, donc plus aplatie que la courbe normale.

On peut constater, au Tableau 3, que la distribution du prestige des occupations licites brut est relativement normal (Dys=-0,47; Apl=-0,34) alors que pour les occupations licites la distribution est légèrement aplatie (Dys=-0,19; Apl=-1,27). En utilisant les valeurs compilées à l'aide des vignettes, les coefficients de normalité se rapprochent de zéro, donc d'une distribution normale.

En ce qui concerne le revenu, la distribution se retrouve fréquemment sous la forme asymétrique vers la gauche, tant dans le milieu licite (par exemple, Chambaz, et al., 1998) qu'illicite (par exemple, Matsueda, et al., 1992; Morselli & Tremblay, 2004; Robitaille, 2004; Tremblay & Morselli, 2000). Pour pallier à cette distribution, une transformation logarithmique est suggérée pour normaliser la distribution (Bland & Altman, 1996; Keene, 1995). En faisant cette transformation, nous n'assumons plus que toutes les relations sont linéaires, mais que, pour certaines, elles suivent une logique logarithmique. Cette logique veut que plus on avance dans l'échelle, plus une augmentation d'une unité linéaire est futile. Ainsi, si on se trouve à 10 sur l'échelle linéaire, il faudra une augmentation de 100 pour obtenir une augmentation de 1 sur l'échelle logarithmique.

Tableau 3 : Analyses descriptives des caractéristiques des occupations licites et illicites

	Occupations licite (n=279)					Occupations Illicites (n=288)				
	M	Mdn	É.T.	Dys	Appla	M	Mdn	É.T.	Dys	Appla
Prestige	61,12	60	24,77	-0,5	-0,34	49,7	50,00	33,81	-0,19	-1,27
Prestige (vignettes)	5,64	5,78	1,23	0,03	0,18	5,1	5,33	1,61	-0,2	-0,89
Nb Donne ordre	2,42	1	3,28	3,42	15,34	3,32	1,00	6,11	4,53	22,78
Nb Donne ordre (log) ‡	0,19 (1,55)	0 (0,00)	0,35 (2,22)	1,58 (2,22)	1,18 (2,22)	0,26 (1,81)	0,00 (0,00)	0,39 (2,47)	1,53 (2,47)	1,72 (2,47)
Reçoit des ordres	82,4					17,4%				
Qualification requise	4,36	5,00	1,97	-0,60	-0,72	4,20	5,00	2,22	-0,30	-1,25
Revenu PF	5563,6	3102	6444,3	2,53	8,05	128183,67	8765,00	528468,2	7,67	69,34
Revenu PF (log) ‡	3,44 (2 738,53)	3,43 (2 689,00)	0,50 (3,16)	0,00 (3,16)	-0,59 (3,16)	4,01 (10 202,06)	3,94 (8 750,00)	0,94 (8,74)	0,38 (8,74)	-0,07 (8,74)
Revenu mensuel	470,86	387,75	248,70	1,24	1,09	19537,75	1317,65	114294,4	13,90	213,60
Revenu mensuel (log) ‡	2,62 (416,43)	2,59 (387,75)	0,21 (1,63)	0,29 (1,63)	-0,53 (1,63)	3,15 (1 428,11)	3,12 (1 317,54)	0,98 (9,60)	0,21 (9,60)	-0,21 (9,60)
Nb Mois Actifs	10,52	8,00	8,93	1,74	2,31	13,25	7,50	12,45	0,79	-0,85
Nb Mois Actifs (log) ‡	0,90 (7,92)	0,90 (8,00)	0,32 (2,08)	0,39 (2,08)	-0,45 (2,08)	0,86 (7,19)	0,87 (7,48)	0,54 (3,45)	-0,27 (3,45)	-1,23 (3,45)

‡ Les valeurs entre parenthèses sont les valeurs géométriques de la distribution logarithmique (10x)

En ce qui concerne le nombre de personnes à qui le répondant donne des ordres, la distribution est aussi légèrement dissymétrique vers la gauche (Licite :  $Dys=3,42$ ; Illicite  $Dys=4,53$ ) mais extrêmement plus pointue qu'une courbe normale (Licite :  $Apl=15,34$ ; Illicite  $Apl=22,78$ ). De la même façon que pour le revenu, le logarithme en base 10 de la valeur ( $\log_{10} x$ ) nous rapproche d'une distribution normale. Le nombre de mois actifs dans une occupation semble légèrement plus leptokurique qu'une distribution normale, particulièrement pour les activités licites (Licite :  $Apl=2,31$ ; Illicite  $Apl=-0,85$ ). Le logarithme de cette distribution nous rapproche de la courbe normale. Ces transformations nous permettent de respecter le postulat de normalité de la distribution et ainsi de poursuivre nos analyses selon les modèles linéaires. Par contre, ces transformations peuvent complexifier l'interprétation des résultats, surtout en ce qui concerne les résultats non standardisés. Pour éviter les ambiguïtés, nous ne présenterons dans le texte que les valeurs linéaires ( $10^x$ ).

## **Analyses**

Cette section a pour but la présentation des divers types d'analyses qui seront utilisées dans ce mémoire. Comme première analyse, nous permettant de répondre à notre première question de recherche, nous effectuerons des tests de moyennes classiques. Ces tests nous permettront de voir si on constate une différence de prestige dans les divers domaines d'occupations criminelles. Ensuite, nous présenterons les modèles linéaires hiérarchiques (*hierarchical linear models*) aussi connus sous les noms de modèles mixtes ou de modèles multi-niveaux. Ces modèles s'appliquent particulièrement bien dans le cadre de notre deuxième et troisième question de recherche, soit les questions sur les modèles classiques d'explication du prestige des occupations. Comme troisième type d'analyses statistiques, nous présenterons les modèles d'équations structurelles (*structural equation*

*modeling*) qui nous permettront de répondre à notre quatrième question de recherche, modélisant les diverses dimensions de l'espace social de Pierre Bourdieu.

### **L'analyse de variance à un facteur**

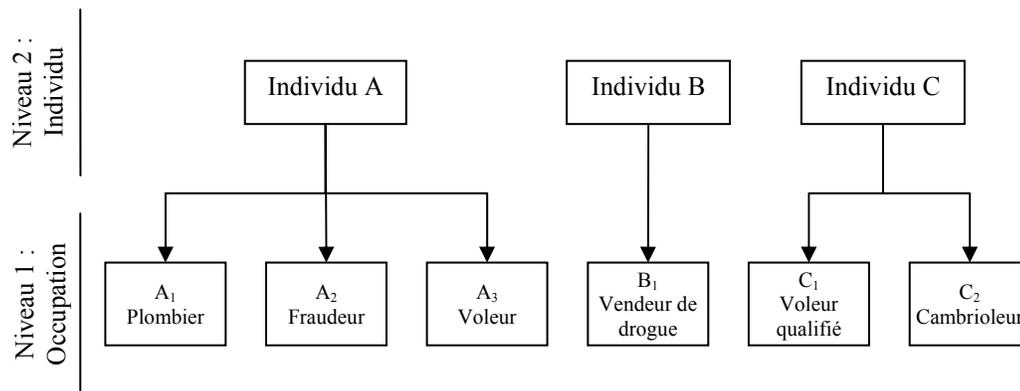
Étant donné leur usage courant, nous ne présenterons pas exhaustivement ces analyses. Simplement dire que le test d'analyse de variance à un facteur (One-Way ANOVA) sera utilisé pour comparer les moyennes de plusieurs sous-groupes. Ensuite, le test de comparaisons multiples (*post-hoc*) de Tuckey sera privilégié pour tester les distinctions entre ces sous-groupes puisque celui-ci est adapté aux comparaisons entre des groupes de taille différente.

### **Les modèles linéaires hiérarchiques**

Un individu peut prendre part à plus d'une occupation, tant licite qu'illicite. Si nous voulons analyser chacune des occupations séparément, nous devons utiliser des stratégies analytiques adéquates pour éviter de briser le postulat d'indépendance des observations (Raudenbush & Bryk, 2002). Les modèles linéaires hiérarchiques nous permettent de prendre en considération plusieurs mesures de façon indépendante pour un même individu. On retrouve à la Figure 5 le schéma représentant la structure des données hiérarchiques. Ainsi, nous retrouverons sous un premier niveau les diverses occupations des répondants et sous le deuxième niveau d'analyse, nous retrouverons les individus eux-mêmes. Dans cette exemple, les individus possèdent à la fois des occupations licites et illicites. Si on prend l'exemple de l'individu A, il possède trois occupations, dont deux illicites. Rien n'oblige un répondant à avoir plus d'une occupation. Le répondant B par exemple ne possède qu'une seule occupation qui est une occupation criminelle. De la même façon, le répondant C ne pratique que des occupations criminelles, même s'il pratique deux occupations. Subséquemment, les caractéristiques des occupations seront prises en considération en tenant compte des caractéristiques de l'individu. Notre échantillon est donc constitué de

567 occupations, licites ou illicites, nichées dans 138 individus. Pour réaliser nos analyses, nous avons utilisé le logiciel HLM v6.08 (Raudenbush, Bryk, & Congdon, 2009).

Figure 5 : Schéma de la structure de données hiérarchiques pour les occupations licites et illicites



Pour évaluer la variance des modèles, Raudenbush et Byrk (2002) suggèrent tout d’abord de constater la corrélation intra-classe (*intra-class correlation*) du modèle, soit la proportion de variance de la variable dépendante que l’on retrouve entre les groupes, les unités de niveau 2, pour un *modèle nul* ou *non-spécifié*. Contrairement au *modèle spécifié*, le modèle nul se mesure alors que seulement la variable dépendante est incluse dans le modèle. Pour définir la corrélation intra-classe Raudenbush et Byrk (2002, p. 36) suggèrent l’équation suivante :

$$\rho = \tau_{(nul)} / (\sigma^2_{(nul)} + \tau_{(nul)}) \quad (2)$$

où  $\tau_{(nul)}$  est la variance du niveau 2 du modèle nul et

$\sigma^2_{(nul)}$  est la variance du niveau 1 du modèle nul.

La variance du modèle spécifié se divise en deux parties, la variance intra-individu (*within-unit variance explained*) et la variance extra-individu (*between-unit variance explained*). La variance intra-individu expliquée est une mesure précisant à quel

point les variables indépendantes du modèle expliquent la variable dépendante. La variance extra-individu expliquée représente la quantité de variance entre les unités du niveau 2 qui est expliquée par les prédicteurs du modèle. Kreft et De Leeuw (1998) et Singer (1998) suggèrent les équations suivantes pour calculer ces variances :

$$\text{Variance intra-individu expliquée} = (\sigma^2_{(nul)} - \sigma^2) / \sigma^2_{(nul)} \quad (3)$$

$$\text{Variance extra-individu expliquée} = (\tau_{(nul)} - \tau) / \tau_{(nul)} \quad (4)$$

où  $\tau_{(nul)}$  est la variance du niveau 2 du modèle nul,

$\tau$  est la variance du niveau 2 du modèle spécifié,

$\sigma^2_{(nul)}$  est la variance du niveau 1 du modèle nul et

$\sigma^2$  est la variance du niveau 1 du modèle spécifié.

Étant donné qu'il s'agit de modèles de régressions à la moyenne, les variables ont été centrées à la moyenne générale, nous permettant d'interpréter l'ordonnée à l'origine comme étant la valeur d'un individu ayant une valeur moyenne à toutes les variables, donc ayant une occupation *moyenne* d'un individu *moyen*. Pour calculer les coefficients de régression standardisés ( $\beta$ ), un second modèle a été réalisé comprenant les mêmes variables avec des valeurs standardisées selon la cote  $Z$ . Ces coefficients standardisés peuvent être comparés entre eux, ce qui nous permet de constater quelle variable indépendante a le plus d'impact.

## **Modèles d'équations structurelles**

Les modèles des régressions présentent une vision unidimensionnelle, ce qui rend ce type d'analyse attrayant pour constituer des analyses à une seule variable dépendante, par exemple le prestige des occupations selon une vision classique de la sociologie des occupations (par exemple, Chambaz, et al., 1998). Par contre, la théorisation de Bourdieu présente plutôt une vision multidimensionnelle par l'interaction des divers types de

capitaux. Ainsi, des analyses multivariées plus adaptées sont requises. Dans notre opérationnalisation de la théorie de l'espace sociale de Bourdieu, nous utiliserons des modèles d'équations structurelles pour bien refléter la multidimensionnalité de cette théorie.

Les modèles de régressions multiples assument que chacune des variables observées représentent parfaitement un concept. Les modèles d'équations structurelles (MES) présentent un avantage majeur par rapport aux analyses de régression multiples; ils offrent la possibilité d'intégrer des concepts latents, les facteurs (Schumacker & Lomax, 2004). Ces mesures latentes sont des concepts, non mesurés directement, qui représentent une structure théorique particulière que nous imposons aux données. Les facteurs sont construits de par la variance commune entre plusieurs indicateurs. Cette conceptualisation nous permet de théoriser nos différentes mesures de manière plus efficace. Nous pouvons par la suite constater les relations, sous forme de covariance, entre les différents concepts théoriques.

Comme nous le mentionnions plus haut, ce type d'analyse s'intègre bien avec la conceptualisation théorique de Bourdieu de par leur multidimensionnalité. Chacune des dimensions de l'espace sociale est constituée de concepts distincts, les capitaux. Ces capitaux, une fois mesuré par différent indicateurs, entreront en interaction réciproquement sous la forme de conversions.

Dans le cadre de nos modèles, nous structurerons nos concepts sous la forme d'une analyse factorielle confirmatoire (AFC). Avec ces analyses, nous cherchons à voir si notre conceptualisation théorique hypothétique s'ajuste (*fits*) avec les données de notre échantillon. Dans une AFC, nous cherchons à spécifier un certain nombre de facteurs, corrélés entre eux, chacun étant mesuré par des indicateurs. Contrairement à l'analyse factorielle exploratoire, le modèle théorique est spécifié par le chercheur (Schumacker & Lomax, 2004). Dans le cadre de ce mémoire, toutes nos analyses concernant les MES ont été effectués à l'aide du logiciel Amos 7.0 (Arbuckle, 2006).

Pour estimer notre modèle, nous avons utilisé la procédure d'estimation par maximum de vraisemblance (*maximum likelihood*). L'utilisation de cette procédure, qui vise à estimer si un modèle théorique représente bien la structure des données d'un échantillon, est la méthode la plus utilisée puisqu'elle est robuste au petit échantillon. Par contre, cette méthode assume la présence de distribution normale pour chacune des variables, mais aussi une normalité multivariée pour toutes les variables simultanément (Schumacker & Lomax, 2004). En utilisant les coefficients de distribution multivariée de Mardia (1970), on constate que nos variables présentent une distribution multivariée présentant un coefficient d'aplatissement de Mardia de 2,99. Ce coefficient se trouve à quelques décimales sous la barre acceptable de 3, ce qui est suffisant pour respecter le postulat de normalité multivariée.

Pour constater si les nos modèles théoriques représentent bien la structure de nos données, une panoplie de mesures d'évaluation de l'ajustement (*model fitness*) existent. Tout d'abord, il est possible d'effectuer un chi-carré pour constater si notre modèle est différent de nos données. Ainsi, un chi-carré significatif signifie que le modèle ne s'ajuste pas bien aux données. Par contre, cette mesure a été contestée de par son côté manichéen (le modèle s'ajuste oui ou non). Les autres mesures d'évaluation de l'ajustement sont des échelles sur lesquelles des valeurs critiques sont suggérées. Nous présentons dans le Tableau 4 les valeurs que nous utiliserons pour vérifier l'ajustement de nos modèles et leur valeur critique pour un bon ajustement.

Tableau 4 : Mesures d'ajustement des modèles d'équations structurelles, leur équation d'évaluation et leur valeur critique suggérée

Mesure d'ajustement	Équation	Valeur critique
Chi-carré	-	Tableau de valeur de $\chi^2$
CFI	$1 - \frac{\max(\hat{C} - d, 0)}{\max(\hat{C}_b - d_b, 0)}$ où $\hat{C}$ représente la divergence et $d$ représente les degrés de liberté	> 0,95 : Bon ajustement
GFI	$1 - \left( \frac{\chi^2_{\text{modèle}}}{\chi^2_{\text{null}}} \right)$	> 0,95 : Bon ajustement
RMSEA	$\sqrt{\left[ \frac{(\chi^2 / df)}{N - 1} \right]}$	> 0,10 : Mauvais ajustement < 0,05 : Bon ajustement

Source : Schumacker et Lomax (2004)

Par ailleurs, Bollen (1989) suggèrent que ces valeurs critiques sont arbitraires, et qu'un bon jugement de la part du chercheur est nécessaire pour évaluer la validité du modèle. Étant donné que notre modèle est exploratoire et n'a jamais été tenté à notre connaissance, nous avons des visés modestes, soit d'évaluer la possibilité d'utiliser ce genre de modèle pour opérationnaliser la théorie complexe de l'espace social de Bourdieu.

## **Chapitre 3 : Résultats**

Cette section a pour but de présenter les résultats que nous avons obtenus suite à nos analyses. Elle se divise en six sous sections. La première partie des analyses effectuées concerne la variation dans la mesure de la perception du prestige des occupations. Y seront présentés les résultats concernant la distribution du prestige en fonction des diverses occupations. Ensuite, nous constaterons s'il existe des différences entre les caractéristiques des occupations licites et illicites. En s'inspirant de Chambaz et al. (1998), nous observerons si leur modèle explique les occupations illicites et licites de la même façon. Nous peaufinerons ce modèle pour pouvoir mieux l'adapter à la réalité criminelle. Finalement, à l'aide des modèles d'équations structurelles, nous opérationnaliserons la théorie de l'espace social de Bourdieu et nous mettrons en pratique sa notion de champs en comparant les occupations criminelles liées à des délits acquisitifs et celles liées à des délits de marché.

## **Variation dans la mesure de la perception du prestige des occupations illicites**

Cette section des résultats répondra à notre première question de recherche, soit « Existe-t-il une hiérarchie homogène des occupations criminelles en fonction de leur domaine d'activité ? ». Y sera présentée la distribution de la perception du prestige des occupations des détenus par domaine d'activité. Il sera ainsi possible de constater si les détenus évaluent de façon similaire leurs occupations en fonction de leur domaine d'activité.

Le

Tableau 5 présente les analyses descriptives de la perception du prestige des occupations pratiquées par le délinquant en fonction des différents types d'activité. On constate que malgré une grande variation entre les maximums et les minimums des différentes activités, les moyennes varient relativement peu. De façon générale, les occupations de marché (M=5,44; É.T.=1,55) se distinguent en termes de prestige des occupations liées à la délinquance acquisitive (M=4,90; É.T.=1,61; T(236)=-2,62;

$p=0,009$ )<sup>5</sup>. Lorsqu'on compare la perception du prestige des activités entre tous les types d'occupation, on constate aussi que les occupations varient significativement en termes de prestige entre elles ( $F(11)=1,833$ ;  $p=0,049$ )<sup>6</sup>. Par contre, lorsqu'on observe les résultats des tests de comparaisons multiples<sup>7</sup> pour constater quelles occupations font l'objet de plus de prestige que les autres, on constate qu'aucune activité ne se distingue. On ne retrouverait qu'une mince différence entre les domaines d'activité, mais il est impossible d'identifier un groupe en particulier qui se démarque. Ainsi, on ne peut voir de distinction dans la perception du prestige des délinquants en fonction des différents types d'activité, mis-à-part les activités de marché qui se distinguent de manière générale de la délinquance acquisitive.

Tableau 5 : Analyses descriptives de la perception du prestige des activités criminelles en fonction du domaine des occupations illicites

Domaines d'occupations illicites		Perception du prestige des occupations						
		n	Moy	ÉT	Max	Min	Mdn	C <sub>v</sub>
<b>Délinquance de marché</b>	Sexe	5	5,90	1,06	7,18	4,38	6,18	0,18
	Drogue – Culture	7	5,81	1,36	7,38	3,68	5,68	0,23
	Drogue – Vente	67	5,62	1,61	8,28	1,28	5,98	0,29
	Contrebande	14	5,59	1,34	6,98	2,08	5,88	0,24
	Drogue – Distribution	32	5,16	1,66	7,38	2,08	5,73	0,32
	Recel	25	4,58	1,48	7,18	1,68	4,48	0,32
	Prêt usuraire	7	4,35	1,30	5,88	2,68	4,58	0,30
	Total	157	5,32	1,58	8,28	1,28	5,58	0,30
<b>Délinquance acquisitive</b>	Vol d'auto	17	5,05	1,67	7,38	2,38	5,48	0,33
	Vol qualifié	40	4,90	1,85	7,98	1,68	4,88	0,38
	Cambriolage	34	4,87	1,40	7,88	2,48	4,93	0,29
	Fraude / escroquerie / délinquance d'affaire	26	4,67	1,44	7,48	2,48	4,48	0,31
	Vol	14	4,61	1,68	7,88	1,88	4,48	0,37
	Total	131	4,84	1,60	7,98	1,68	4,88	0,33
<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>5,10</b>	<b>1,61</b>	<b>8,28</b>	<b>1,28</b>	<b>5,33</b>	<b>0,32</b>	

<sup>5</sup> La variance entre les groupes peut être considérée comme égale (Levene=0,493;  $p=0,483$ )

<sup>6</sup> La variance entre les groupes peut être considérée comme égale (Levene=1,063,  $p=0,392$ )

<sup>7</sup> L'entièreté des résultats de ces analyses de comparaisons multiples sont présentés à l'Annexe II.

Un simple rappel du fonctionnement des tests de différence de moyennes peut être très intéressant pour comprendre le phénomène qui se présente ici. En fait, deux coefficients sont pris en considération dans ces tests, soit la moyenne et l'écart type. Si le domaine d'activité ne semble pas avoir d'impact sur la perception des délinquants, c'est parce que la variation à l'intérieur des activités est trop élevée par rapport à la différence entre les moyennes. Cette variation est habituellement mesurée par l'écart type. Dans les études antérieures sur le prestige des occupations, l'écart type est utilisé comme mesure de consensus du prestige des occupations (par exemple, Stehr, 1974). Ainsi, plus l'écart type est faible, plus les individus ayant répondu au sondage auront évalué de façon similaire l'occupation en question. Il y aura alors consensus. Si nous nous fions à cette théorie d'interprétation de l'écart type pour comprendre le résultat précédant, le consensus est trop faible pour qu'on retrouve une distinction entre les types d'activités criminelles. Mais alors, pourquoi n'y aurait-il pas de consensus en ce qui concerne la perception du prestige des activités criminelles?

Il se pourrait que l'idée qu'il y ait une distinction du prestige inhérente à l'activité elle-même, comme pour les occupations licites, soit trompeuse. Lorsque Cullen et Link (1980) ont demandé à leurs étudiants d'évaluer le prestige d'occupations criminelles, ceux-ci ont dû faire face à de grands questionnements. Par exemple, lorsqu'on doit évaluer le prestige que présente le vol qualifié, doit-on prendre en considération le vol de dépanneur ou le vol de bijouterie ?

Le modèle du prestige des occupations licites présente un attrait important pour bien comprendre les activités délinquantes, mais il ne faut pas oublier que certaines caractéristiques du milieu criminel font que le modèle doit être adapté. Même si certaines distinctions importantes peuvent se retrouver à l'intérieur d'un milieu légitime<sup>8</sup>, lorsque nous demandons d'évaluer la perception du prestige des occupations licites, il est possible d'agglomérer une activité sous un titre en assumant que cette occupation sera relativement homogène. Dans la majorité des milieux licites, des règles régissent la pratique des

---

<sup>8</sup> Voir par exemple les études de Kay (2008, 2009) qui s'intéresse aux distinctions entre les notaires et les avocats dans le milieu juridique québécois.

occupations. Par contre, comme le mentionne Tremblay (2010), dans le monde délinquant, aucune règle d'acceptation dans le milieu n'existe. Nous proposons plutôt que les domaines d'activités délinquantes, n'étant pas régis par des systèmes formels, ne soient pas aussi homogènes en termes de hiérarchie que les occupations licites.

Si le domaine même de l'occupation illicite ne permet pas de distinguer quelles sont les individus les plus prestigieux, peut-être les performances sur diverses sphères nous permettront de mieux comprendre ce qui mène à l'obtention d'un meilleur prestige. Nous vérifierons cette hypothèse dans une prochaine analyse en utilisant les modèles de compréhension des mesures de prestige des occupations licites, mais en se basant sur les informations individuelles que les délinquants nous ont données lors du sondage et non des données agrégées comme on le fait pour les modèles licites. Nous nous intéresserons tout d'abord aux caractéristiques des occupations licites et illicites pour constater s'il existe une différence entre celles-ci.

## **Différences entre les caractéristiques des occupations licites et illicites**

Dans cette section, nous allons constater, à l'aide d'analyses bivariées, s'il existe des différences entre les caractéristiques des occupations licites et illicites. Le Tableau 6 présente les résultats de ces analyses. Tout d'abord, les répondants perçoivent leurs occupations licites ( $M=5,64$ ;  $É.T.=1,23$ ) de manière plus prestigieuse que leurs occupations illicites ( $M=5,10$ ;  $É.T.=1,61$ ;  $\hat{\eta}^2=0,18$ ;  $p=0,000$ ). Par contre, tant leur revenu illicite mensuel moyen ( $M=1\ 412,54\$$ ;  $É.T.=9,55$ ) que total de la période fenêtre ( $M=10\ 232,93\$$ ;  $É.T.=8,71$ ) sont respectivement supérieurs à leur revenu licite mensuel moyen ( $M=416,87\$$ ;  $É.T.=1,62$ ;  $\hat{\eta}^2=0,35$ ;  $p=0,000$ ) et total pour la période fenêtre ( $M=2\ 754,23\$$ ;  $É.T.=3,16$ ;  $\hat{\eta}^2=0,35$ ;  $p=0,000$ ). Par contre, le nombre de mois où ils ont été actifs est similaire pour les occupations licites ( $M=7,94$ ;  $É.T.=2,09$ ) et illicites ( $M=7,24$ ;  $É.T.=3,47$ ;  $\hat{\eta}^2=0,05$ ;  $p=0,256$ ). Même si les répondants ne pratiquent ni plus ni moins longtemps les occupations illicites, ils en retirent des revenus significativement supérieurs. Néanmoins, il faut être

conscient que ces revenus sont relatifs à une seule occupation. Il s'agit de revenu par occupation et non par individu. Ainsi, les individus ayant occupé en moyenne 2,1 occupations licites (É.T.=2,9) et 2,2 occupations illicites (É.T.=1,3) durant la période fenêtre, ces revenus ne sont pas représentatifs de leur revenu total au cours de cette période.

Tableau 6 : Analyses de différence de moyennes entre les caractéristiques des occupations licites et illicites

	Occupations licites (n=279)			Occupations illicites (n=288)			
	<i>M</i>	<i>É.T.</i>	<i>Mdn</i>	<i>M</i>	<i>É.T.</i>	<i>Mdn</i>	<i>Êta</i>
Prestige	5,64	1,23	5,78	5,10	1,61	5,33	0,18**
Nb donne ordres (log)	1,55 (0,19)	2,24 (0,35)	0 (0)	1,82 (0,26)	2,45 (0,39)	0 (0)	0,10*
Compétence	4,36	2,00	5,00	4,21	2,22	5,00	0,00
Revenu PF \$ (log)	2 754,23 (3,44)	3,16 (0,50)	2 691,53 (3,43)	10 232,93 (4,01)	8,71 (0,94)	8 709,64 (3,94)	0,35**
Revenu Mensuel \$ (log)	416,87 (2,62)	1,62 (0,21)	389,05 (2,59)	1 412,54 (3,15)	9,55 (0,98)	1 318,26 (3,12)	0,35**
Nb mois actifs (log)	7,94 (0,90)	2,09 (0,32)	7,94 (0,90)	7,24 (0,86)	3,47 (0,54)	7,41 (0,87)	0,05

\*  $p < 0,05$ ; \*\*  $p < 0,10$

En moyenne, les répondants donnaient des ordres à moins de personnes dans leurs occupations licites ( $M=1,55$ ;  $É.T.=2,34$ ) que dans leurs occupations illicites ( $M=1,82$ ;  $É.T.=2,45$ ;  $Êta=0,10$ ;  $p=0,032$ ). Ils avaient donc moins de responsabilités dans leurs occupations licites que dans leurs occupations illicites. En ce qui concerne le fait de recevoir des ordres, 82,5% ( $n=230$ ) des occupations licites étaient en position de recevoir des ordres alors que seulement 17,4% ( $n=50$ ) des occupations illicites menait à recevoir des ordres. Les répondants avaient donc plus d'autonomie dans leurs occupations illicites que dans leurs occupations licites ( $\phi=0,65$ ,  $p=0,000$ ).

Les délinquants estiment que la compétence nécessaire pour pratiquer leurs occupations licites ( $M=4,36$ ;  $É.T.=2,00$ ) n'est pas différente statistiquement de celle

nécessaire pour pratiquer leurs occupations illicites ( $M=4,21$ ;  $\text{É.T.}=2,22$ ;  $\hat{\text{Éta}}=0,00$ ;  $p=0,745$ ). Ce résultat remet en question les affirmations de Hirschi (1986) selon lesquelles les activités criminelles ne nécessiteraient pas de compétence particulière. Il n'est pas possible de statuer formellement sur ces affirmations avec nos résultats, puisque nous devons avouer que notre échelle de compétence est abstraite. Cependant, si les activités criminelles du délinquant ne nécessitent pas de compétence, alors leurs activités licites n'en nécessitent pas moins. Hirschi nous répondrait sûrement que les délinquants sont incompetents, autant dans le crime que dans leur vie légitime. Néanmoins, avec une moyenne de compétence d'environ 4 sur une échelle de 7, il nous est grandement possible de remettre en doute cette hypothèse.

### **Modèle explicatif des occupations licites et illicites**

Nous nous pencherons maintenant sur les indicateurs du prestige des occupations licites et illicites, pour voir de quelle façon les détenus ont évalué leurs activités et si cette évaluation concorde avec les modèles présentés dans les études antérieures sur les occupations licites (i.e. Chambaz, et al., 1998). En utilisant les caractéristiques des occupations révélées par les détenus, nous constaterons si les mêmes caractéristiques influencent le prestige des occupations licites et illicites. Suivant le modèle explicatif de Chambaz et al. (1998), les caractéristiques liées à l'occupation sont la compétence nécessaire pour pratiquer l'occupation, la situation vis-à-vis du marché (le revenu), l'autorité (le nombre de personnes à qui le répondant donne des ordres) et l'autonomie (le fait de recevoir des ordres). Nous contrôlerons pour l'âge du répondant. Comme nous l'avons vu précédemment, le revenu peut être considéré principalement de deux façons. Premièrement, nous pouvons considérer le revenu total que les délinquants ont obtenu durant la période fenêtre, soit les 36 mois précédents l'incarcération actuelle. Deuxièmement, étant donné que les délinquants n'ont pas été actifs durant toute la période fenêtre, nous nous intéresserons aussi à leur performance moyenne, mais seulement durant les mois actifs. Les prochaines analyses présentent des modèles linéaires hiérarchiques

(Raudenbush & Bryk, 2002) en prenant en considération ces diverses façons de mesurer les revenus.

Le Tableau 7 présente les premiers modèles d'explication du prestige des occupations licites et illicites où le revenu total de la période fenêtre est utilisé pour représenter l'axe de la situation vis-à-vis du marché. Dans le modèle 1, on constate tout d'abord que, lorsque les occupations licites et illicites sont insérées dans un même modèle, les occupations illicites sont moins prestigieuses, toutes choses étant égales par ailleurs (Modèle 1 :  $b=-0,69$ ;  $p=0,000$ ). Notre variable liée à l'individu (Niveau 2), soit l'âge (Modèle 1 :  $b=-0,01$ ;  $p=0,465$ , Modèle 2 :  $b=0,00$ ;  $p=0,833$ , Modèle 3 :  $b=-0,01$ ,  $p=0,421$ ), n'influencera pas la perception du prestige occupationnel. Plus précisément, en ce qui concerne les occupations licites (Modèle 2 :  $\beta=0,69$ ;  $p=0,000$ ) et illicites (Modèle 3 :  $\beta=0,55$ ;  $p=0,000$ ), la compétence nécessaire pour pratiquer une occupation est le prédicteur le plus important. Notre indicateur d'autonomie, le fait de recevoir des ordres, influence à la baisse la perception du prestige des occupations licites (Modèle 2 :  $b=-0,76$ ;  $p=0,000$ ), mais pas celle des occupations illicites (Modèle 3 :  $b=-0,12$ ;  $p=0,618$ ). En fait, notre prédicteur mesure de façon inverse l'autonomie, puisque le fait de recevoir des ordres réduit l'autonomie. On pouvait donc s'attendre à ce que cette relation soit inversée. Ainsi, si une personne reçoit des ordres, elle a moins d'autonomie et son occupation devient moins prestigieuse. Le revenu total de la période fenêtre nous permet d'expliquer le prestige des occupations illicites (Modèle 3 :  $b=0,18$ ;  $p=0,049$ ), mais pas celui des occupations licites (Modèle 2 :  $b=-0,05$ ;  $p=0,674$ ). Ce résultat nous a particulièrement étonnés, puisque le revenu était le principal indicateur dans le modèle de Chambaz et al. (1998). Nous nous sommes alors questionné sur la façon dont nous avons mesuré le revenu et avons émis une seconde hypothèse.

Tableau 7 : Modèles linéaires hiérarchiques prédisant la perception du prestige des occupations licites et illicites utilisant le revenu de la période fenêtre comme mesure de la situation vis-à-vis du marché

	Modèle 1 : Occupation licites et illicites Niv. 1: n=567, Niv. 2: n=138			Modèle 2 : Occupation licites Niv. 1: n=279, Niv. 2: n=86			Modèle 3 : Occupation illicites Niv. 1: n=288, Niv. 2: n=134		
	b	ET	$\beta$	b	ET	$\beta$	b	ET	B
Ord. à l'origine	5,30**	0,09		5,61**	0,14		5,03**	0,12	
Niveau 2 : Individu									
Âge	-0,01	0,01	-0,07	0,00	0,02	0,03	-0,01	0,01	-0,10
Niveau 1 : Occupation									
Illicite	-0,69**	0,15	-0,34	-	-	-	-	-	-
Reçoit des ordres	-0,20	0,16	-0,10	-0,76**	0,14	-0,30	-0,12	0,24	-0,05
Nb donne ordres (log)	0,35*	0,16	0,13	-0,36*	0,16	-0,13	0,61*	0,25	0,24
Compétence	0,24**	0,03	0,49	0,35**	0,03	0,69	0,25**	0,04	0,55
Revenu PF (log)	0,20**	0,08	0,16	-0,05	0,13	-0,03	0,18*	0,09	0,17
Corrélation intra-Classe (ICC)			0,33			0,82			0,43
Variance intra-individu expliquée (%)			0,18			0,54			0,25
Variance extra-individu expliquée (%)			0,12			0,04			0,06

†  $p < 0,10$ ; \*  $p < 0,05$ ; \*\*  $p < 0,01$

Le Tableau 8 présente une deuxième équation d'un modèle explicatif de la perception du prestige des occupations licites et illicites en utilisant le revenu mensuel moyen des mois actifs comme indicateur de l'axe de la situation vis-à-vis du marché. Dans ces modèles, les résultats sont sensiblement les mêmes. La compétence est toujours l'indicateur le plus important, tant pour les occupations licites (Modèle 2 :  $\beta=0,64$ ;  $p=0,000$ ) qu'illicites (Modèle 3 :  $\beta=0,60$ ;  $p=0,000$ ). Par contre, cette fois, le revenu mensuel moyen est un indicateur du prestige des occupations licites (Modèle 2 :  $b=0,50$ ;  $p=0,098$ ), mais non du prestige des occupations illicites (Modèle 3 :  $b=-0,05$ ;  $p=0,530$ ). Une distinction importante se retrouve dans la conceptualisation de ces deux mesures. En fait, de par la façon dont le revenu mensuel est calculé (Revenu total / Nombre de mois actifs), cette mesure élimine l'effet du nombre de mois actifs, ou de la continuité pour

reprendre les termes de Charest (2007), qui était inclus dans le revenu total de la période fenêtre. Ainsi, pour les occupations licites, la continuité ne semble pas avoir d'impact alors que c'est le contraire pour les occupations illicites. Pour tester cette hypothèse sur l'impact de la continuité, nous avons construit une dernière équation de régression incluant cette mesure de façon indépendante pour observer son impact.

Tableau 8 : Modèles linéaires hiérarchiques prédisant la perception du prestige des occupations licites et illicites utilisant le revenu mensuel moyen comme mesure de la situation vis-à-vis du marché

	Modèle 1 : Occupation licites et illicites Niv. 1: n=567, Niv. 2: n=138			Modèle 2 : Occupation licites Niv. 1: n=279, Niv. 2: n=86			Modèle 3 : Occupation illicites Niv. 1: n=288, Niv. 2: n=134		
	b	ET	$\beta$	b	ET	B	b	ET	$\beta$
Ord. à l'origine	5,30**	0,10		5,59**	0,13		5,03**	0,12	
Niveau 2 : Individu									
Âge	-0,01	0,01	-0,08	0,00	0,02	-0,02	-0,01	0,01	-0,12
Niveau 1 : Occupation									
Illicite	-0,57**	0,15	-0,28						
Reçoit des ordres	-0,18	0,16	-0,09	-0,79**	0,14	-0,30	-0,08	0,24	-0,03
Nb donne ordres (log)	0,42*	0,16	0,16	-0,33*	0,16	-0,11	0,72**	0,25	0,28
Compétence	0,25**	0,03	0,53	0,33**	0,03	0,64	0,27**	0,04	0,60
Revenu mensuel (log)	0,01	0,08	0,01	0,50†	0,31	0,11	-0,05	0,08	0,05
Corrélation intra-Classe (ICC)			0,33			0,82			0,43
Variance intra-individu expliquée (%)			0,17			0,54			0,24
Variance extra-individu expliquée (%)			0,10			0,07			0,07

†  $p < 0,10$ ; \*  $p < 0,05$ ; \*\*  $p < 0,01$

Le Tableau 9 présente la troisième équation de régression de la perception du prestige des occupations licites et illicites en utilisant le revenu mensuel moyen des mois actifs comme indicateur de l'axe de la situation vis-à-vis du marché en plus d'une mesure de continuité de l'occupation, le nombre de mois actifs. Dans ce modèle, la compétence nécessaire pour pratiquer l'occupation est toujours le prédicteur le plus important de la perception du prestige, tant pour les occupations licites (Modèle 2 :  $\beta=0,65$ ;  $p=0,000$ )

qu'illicites (Modèle 3 :  $\beta=0,47$ ;  $p=0,000$ ). Par contre, pour les occupations illicites, la compétence se trouve à quasi égalité avec notre mesure de continuité, le nombre de mois actifs (Modèle 3 :  $\beta=0,46$ ;  $p=0,000$ ). Ceci rend compte de l'importance de cette dernière. Comme nous l'avons vu plus haut, le fait de recevoir des ordres est encore un facteur influençant le prestige des occupations licites (Modèle 2 :  $b=-0,74$ ;  $p=0,000$ ), mais non celui des occupations illicites (Modèle 3 :  $b=-0,05$ ;  $p=0,815$ ). Notre mesure d'autorité, le nombre de personnes à sa charge, n'a pas le même impact pour les occupations licites et illicites. Pour les occupations licites, le fait d'avoir plus de personnes à sa charge semble représenter une charge de travail supplémentaire qui ne génère pas d'augmentation dans la perception du prestige de l'occupation, mais plutôt une diminution de celle-ci (Modèle 2 :  $b=-0,35$ ,  $p=0,024$ ). Par contre, pour les occupations illicites (Modèle 3), plus d'autorité est perçue d'une manière favorable au prestige d'une occupation criminelle ( $b=0,45$ ,  $p=0,064$ ). Notre mesure de continuité, soit le nombre de mois actifs, a un impact sur le prestige des occupations illicites (Modèle 3 :  $b=0,86$ ;  $p=0,000$ ), mais non sur le prestige des occupations licites (Modèle 2 :  $b=-0,29$ ;  $p=0,119$ ). Ainsi, en ayant contrôlé pour le nombre de mois actifs de l'occupation au cours de la période fenêtre, le revenu mensuel a un impact sur le prestige, tant pour les occupations licites (Modèle 2 :  $b=0,59$ ;  $p=0,068$ ) qu'illicites ( $b=0,16$ ;  $p=0,079$ ).

Ces analyses nous permettent de constater que les modèles d'explication du prestige des occupations licites sont très intéressants pour comprendre le fonctionnement du milieu criminel, mais, comme l'a soulevé Reuter (1983), le milieu criminel présente certaines caractéristiques particulières de par son illégalité. Ceci porte à croire que ces caractéristiques spécifiques au milieu criminel auront un impact sur la distribution du prestige. Par exemple, comme nous venons de le voir, la continuité de l'occupation joue un rôle important dans l'évaluation du prestige des occupations illicites, alors que ce n'est pas le cas pour les occupations licite.

Tableau 9 : Modèles linéaires hiérarchiques prédisant la perception du prestige des occupations licites et illicites utilisant le revenu mensuel moyen comme mesure de la situation vis-à-vis du marché et le nombre de mois actifs comme mesure de continuité

	Modèle 1 : Occupation licites et illicites Niv. 1: n=567, Niv. 2: n=138			Modèle 2 : Occupation licites Niv. 1: n=279, Niv. 2: n=86			Modèle 3 : Occupation illicites Niv. 1: n=288, Niv. 2: n=134		
	b	ET	$\beta$	b	ET	B	b	ET	$\beta$
Ord. à l'origine	5,29**	0,09		5,61**	0,13		5,03**	0,12	
Niveau 2 : Individu									
Âge	-0,01	0,01	-0,07	0,00	0,02	0,00	-0,01	0,01	-0,09
Niveau 1 : Occupation									
Illicite	-0,63**	0,15	-0,32						
Reçoit des ordres	-0,22	0,15	-0,11	-0,74**	0,14	-0,28	-0,05	0,23	-0,02
Nb donne ordres (log)	0,30†	0,16	0,11	-0,35*	0,16	-0,12	0,45†	0,24	0,18
Compétence	0,22**	0,03	0,46	0,33**	0,03	0,65	0,21**	0,04	0,47
Revenu mensuel (log)	0,14†	0,14	0,11	0,59†	0,32	0,12	0,16†	0,09	0,15
Nb mois actif	0,61**	0,14	0,27	-0,29	0,19	-0,09	0,86**	0,17	0,46
Corrélation intra-Classe (ICC)			0,33			0,82			0,43
Variance intra-individu expliquée (%)			0,20			0,55			0,34
Variance extra-individu expliquée (%)			0,17			0,03			0,12

† p < 0,10; \* p < 0,05; \*\* p < 0,01

### Les particularités des occupations criminelles

Dans les prochaines analyses, nous présenterons des modèles linéaires hiérarchiques spécifiques au milieu criminel, en y incluant des notions intrinsèques à ce milieu, comme la continuité, la présence d'un mentor (Morselli, et al., 2006) et la structure du réseau (Morselli & Tremblay, 2004b), permettant de mieux comprendre le fonctionnement des indicateurs de prestige dans le cadre des occupations illicites. On retrouve au Tableau 10 et au Tableau 11 les résultats de ces modèles prédisant le prestige des occupations illicites.

Tout d'abord, le Tableau 10 s'intéresse aux notions de capital économique accumulé et de continuité. Le modèle 1 présente un modèle similaire au dernier modèle présenté dans la section précédente, prédisant la perception du prestige des occupations criminelles en suivant le modèle de Chambaz et al. (1998) et en utilisant le revenu mensuel moyen et le nombre de mois actifs comme mesure de performance économique. Pour ce

modèle, nous avons ajouté le type de délinquance auquel l'occupation appartient, soit délinquance acquisitive ou délinquance de marché. Cet indicateur est sous forme dichotomique, où 0 représente les occupations criminelles à caractère acquisitif (vols qualifiés, cambriolages, vols d'automobile, autres vols, fraudes et escroqueries) et où 1 représente les occupations criminelles de marché (vente, distribution et culture de drogue, contrebande, prêt usuraire et les paris illégaux, marché du sexe, et le recel de biens volés). On constate sensiblement les mêmes résultats qu'au modèle précédant, soit que le nombre de mois d'activité ( $b=0,72$ ;  $p=0,001$ ), le revenu mensuel ( $b=0,23$ ;  $p=0,013$ ) et la compétence ( $b=0,24$ ;  $p=0,000$ ) ont un impact positif significatif sur la perception du prestige des occupations criminelles. Par contre, le nombre de personnes à la charge du répondant n'est plus un indicateur du prestige ( $b=0,26$ ;  $p=0,334$ ). À noter que la relation n'était que marginalement significative dans le modèle précédant ( $p=0,065$ ).

Notre indicateur du type d'occupation, de marché ou acquisitive, a un impact significatif sur la perception du prestige. Nous avons pu constater dans nos analyses antérieures que la délinquance de marché, particulièrement la vente de drogue, présentait un prestige plus élevé. En incluant cette mesure dans un modèle de régressions hiérarchiques, nous pouvons constater que, à revenu, autorité, autonomie, compétence et continuité égaux, les délits de marché présentent toujours plus de prestige que les occupations de nature acquisitive ( $b=0,48$ ;  $p=0,023$ ).

Je vous suggère de revenir quelques instants sur notre mesure de performance, soit le revenu mensuel. Nous avons statué, en utilisant les modèles de comparaison entre les occupations licites et illicites, que le nombre de mois actifs dans une occupation influençait la perception du prestige de celle-ci, puisqu'il était un indicateur de continuité. Par contre, que pouvons-nous dire sur notre mesure de revenu mensuel moyen? Quel concept reflète-t-elle? Quelqu'un qui a fait un bon coup durant un seul mois aura un bon revenu mensuel moyen, mais est-ce que cela fait de lui un délinquant prestigieux?

Tableau 10 : Modèles linéaires hiérarchiques prédisant la perception du prestige des occupations illicites selon la conceptualisation des notions de continuité et de capital économique accumulé

Ord. à l'origine	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4					
	b	ET	β	b	ET	β	b	ET				
Niveau 2 : Individu (n=108)												
Âge	-0,01	0,02	-0,09	-0,02	0,02	-0,14	-0,01	0,02	-0,10	-0,01	0,02	-0,09
Présence de mentor	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taille effective	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenu total (licite et illicite)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Niveau 1 : Occupation (n=238)												
Délinquance de marché	0,48*	0,21	0,24	0,56*	0,24	0,28	0,28	0,21	0,14	0,48*	0,21	0,24
Reçoit des ordres	0,01	0,30	0,00	0,03	0,31	0,01	0,08	0,30	0,03	0,01	0,30	0,00
Nb donne ordres (log)	0,26	0,27	0,10	0,42	0,28	0,17	0,40	0,27	0,16	0,26	0,27	0,11
Compétences	0,24**	0,05	0,52	0,30**	0,05	0,65	0,26**	0,05	0,57	0,24**	0,05	0,52
Revenu PF (log)	0,23*	0,09	0,23	0,06	0,08	0,06				0,49**	0,17	0,26
Revenu mensuel (log)	0,23*	0,09	0,23	0,06	0,08	0,06				0,49**	0,17	0,26
Nb mois actif	0,72**	0,21	0,39				0,56**	0,18	0,30	0,23*	0,09	0,21
Corrélation intra-classe (ICC)	0,40			0,40			0,40			0,40		0,40
Variance intra-individu expliquée (%)	0,39			0,33			0,37			0,39		0,39
Variance extra-individu expliquée (%)	-0,24			-0,22			-0,13			-0,14		-0,14
Estimation de la variance Chi <sup>2</sup>	397,07(106)**			363,19(106)**			391,01(106)**			397,15(106)**		397,15(106)**

† p < 0,10; \* p < 0,05; \*\* p < 0,01

Pour répondre à ce questionnement, nous avons inclus, comme dans les modèles précédents, cette variable de revenu mensuel moyen dans le modèle 2, sans son alter le nombre de mois d'activité. On constate encore une fois qu'il ne s'agit pas d'un bon indicateur du prestige ( $b=0,06$ ;  $p=0,416$ ). C'est la continuité, le nombre de mois actifs, qui lui donne tout son sens. En effet, dans le modèle 3 (Variance intra-individu expliquée = 37%), le nombre de mois actifs à lui seul offre un modèle très similaire au modèle incluant à la fois la continuité et le revenu mensuel moyen (Modèle 1 : Variance intra-individu expliquée = 39%). Le revenu mensuel moyen, utilisé seul, a finalement très peu d'utilité. On se rend ici compte de l'impact de la continuité. Le nombre de mois actifs référerait à une mesure de compétence plutôt qu'à une mesure de performance pécuniaire. En effet elle reflète la capacité du délinquant à se trouver, de manière continue, des opportunités intéressantes. Par contre, elle ne représente pas nécessairement la capacité à faire de l'argent. En effet, notre mesure de continuité ne présente qu'une faible corrélation avec le revenu total au cours de la période fenêtre ( $r=0.13$ ,  $p=0.050$ ). Ce n'est pas parce qu'un délinquant sera actif durant une grande période qu'il sera performant sur cette période. Ainsi, le modèle 4 présente les deux indicateurs qui, selon nous, incarnent bien deux concepts distincts, soit la continuité (nombre de mois actif) et l'accumulation de capital économique (revenu total période fenêtre). Ces deux indicateurs pourront donc être interprétés indépendamment. Dans ce modèle, ces deux concepts, la continuité ( $b=0,23$ ;  $p=0,004$ ) et l'accumulation de capital ( $b=0,45$ ;  $p=0,014$ ) influencent significativement la perception du prestige des occupations criminelles.

Le Tableau 11 présente les modèles 5 et 6 qui nous permettront de conceptualiser les nouveaux indicateurs du capital social et de capital économique accumulé, particuliers aux occupations illicites. Dans le modèle 5, on ne retrouve que les variables de niveau 2, soit les variables liées à l'individu. On constate que la taille effective du réseau du délinquant à une influence positive sur le prestige des occupations de celui-ci ( $b=0,07$ ;  $p=0,097$ ). Ainsi, plus un délinquant a un réseau structuré, plus il aura un prestige élevé. De la même façon, le revenu total accumulé par le délinquant, tant dans la sphère licite qu'illicite, influence positivement le prestige perçu de ses occupations ( $b=0,38$ ;  $p=0,065$ ).

Ainsi, une accumulation de capital économique, peu importe le milieu, a un impact sur la perception du prestige des occupations illicites.

Tableau 11 : Modèles linéaires hiérarchiques prédisant la perception du prestige des occupations illicites selon la conceptualisation du capital social et du capital économique criminel accumulé

	Modèle 5			Modèle 6		
	b	ET	$\beta$	b	ET	$\beta$
Ord. à l'origine	5,15**	0,13		5,14**	0,13	
Niveau 2 : Individu (n=108)						
Âge	0,01	0,02	0,10	-0,01	0,02	-0,06
Présence de mentor	0,28	0,28	0,14	0,13	0,27	0,07
Taille efficace	0,07†	0,04	0,18	0,04	0,04	0,10
Revenu total (licite et illicite)	0,38†	0,20	0,27	-0,05	0,24	-0,04
Niveau 1 : Occupation (n=238)						
Délinquance de marché				0,48*	0,22	0,24
Reçoit des ordres				0,01	0,30	0,00
Nb donne ordres (log)				0,24	0,28	0,10
Compétence				0,24**	0,05	0,52
Revenu PF (log)				0,24*	0,10	0,22
Revenu mensuel (log)						
Nb mois actif				0,48**	0,17	0,26
Corrélation intra-Classe (ICC)			0,43			0,43
Variance intra-individu expliquée (%)			0,00			0,38
Variance extra-individu expliquée (%)			0,13			0,88
Estimation de la variance Chi <sup>2</sup>			245,76(103)**			391,70(103)**

†  $p < 0,10$ ; \*  $p < 0,05$ ; \*\*  $p < 0,01$

Par contre, lorsque nous insérons les autres variables dans le modèle 6, on s'aperçoit que ces deux indicateurs, la taille efficace ( $b=0,04$ ;  $p=0,333$ ) et le revenu total ( $b=-0,05$ ;  $p=0,826$ ), ne nous aident plus à prédire directement le prestige des occupations. Ceci signifie que les autres indicateurs que nous venons d'ajouter prédisent une variance commune à notre valeur de prestige. Ayant ceci en tête, nous avons aussi vu plus haut que

d'autres études ont montré que la présence d'un mentor (Morselli, et al., 2006) et la taille efficace (Morselli & Tremblay, 2004b) avaient un impact sur les performances pécuniaires criminelles. La taille efficace aurait donc un impact sur les performances pécuniaires, qui, à leur tour, ont un impact sur le prestige des occupations. C'est pourquoi, en ne tenant pas compte des revenus criminels, la taille efficace avait un impact sur le prestige des occupations criminelles. Il pourrait s'agir d'une relation indirecte par l'entremise des revenus criminels.

La prochaine série d'analyse permettra de prendre en considération ces impacts indirects et complexes à l'aide des modèles d'équations structurelles, mais, avant de poursuivre, je vous présente une dernière réflexion sur la spécification de notre modèle. Alors que le fait de recevoir des ordres avait un impact négatif sur le prestige des occupations licites, jamais nous n'avons constaté cet impact sur le prestige des occupations illicites. Le concept mesuré par cette variable est l'autonomie. En fait, il semble que l'autonomie ne soit pas un prédicteur intéressant pour le prestige des occupations illicites. Il s'agirait d'un concept qui est difficilement adaptable au milieu criminel. Dans le milieu légitime, le fait de recevoir des ordres était commun puisque 82,5% des occupations présentait cette caractéristique alors que seulement 17,4% des occupations illicites était dans une position de recevoir des ordres.

Dans le cas des autres variables que nous avons présentées, nous avons décidé de les conserver dans notre modèle puisque nous avons supposé la présence de relations indirectes. Nous avons donc effectué des corrélations entre ce concept d'autonomie et les autres indicateurs pour voir s'il pourrait y avoir des relations indirectes. Le fait de recevoir des ordres est corrélé de façon positive avec le revenu ( $r=0,14$ ,  $p=0,033$ ) et la compétence nécessaire pour pratiquer l'occupation ( $r=0,14$ ,  $p=0,026$ ). Ces relations sont faibles, mais surtout inversées par rapport à nos attentes théoriques. En effet, le fait de recevoir des ordres, donc de ne pas être autonome, amènerait plus de revenus où de compétence. De plus, on retrouve une corrélation forte avec l'indicateur « donne des ordres » ( $r= 0,40$ ,  $p=0,000$ ). En faisant une corrélation partielle de l'autonomie avec les autres indicateurs, donc en contrôlant pour le nombre de personnes à sa charge, l'effet que nous retrouvons

avec le revenu ( $r=0,02$ ,  $p=0,713$ ) et la qualification ( $r=0,08$ ,  $p=0,238$ ) s'est estompé. On peut en conclure que le fait de recevoir des ordres n'ajoute rien au modèle explicatif du prestige des occupations illicites. Soit que le concept d'autonomie n'a pas d'influence dans le milieu criminel, soit que notre indicateur d'autonomie n'est pas transférable au milieu criminel. Nous prenons donc la décision de retirer cette variable de nos indicateurs puisqu'elle nous posera problème dans la spécification de notre modèle d'analyse factorielle confirmatoire.

## **Modèle explicatif selon la théorie de l'espace social de Bourdieu**

La dernière vague d'analyse présentera des modèles d'équations structurelles opérationnalisant la conceptualisation complexe de la théorie de l'espace social multidimensionnelle de Pierre Bourdieu (par exemple, Bourdieu, 1984). Nous pouvons rappeler que cet univers est composé de dimensions représentées par des capitaux : le capital social, symbolique, culturel et économique. Les agents qui peuplent cet univers entrent en relation les uns avec les autres et s'échangent des capitaux, c'est-à-dire les convertissent. Tous ces capitaux n'ont pas la même valeur, il faut donc que ces agents trouvent des stratégies d'échange pour en maximiser le rendement. L'univers social, cependant, n'est pas homogène et est divisé en différents champs. Par exemple, certaines études proposent que la délinquance de marché constitue une réalité différente de la délinquance acquisitive (Charest, 2007; Morselli & Tremblay, 2004a). Nos résultats jusqu'à présent semblent aller dans ce sens, puisque ces deux types d'occupations illicites présentent des prestiges différents. Ces deux réalités se retrouveraient ainsi dans deux champs sociaux distincts. Il est possible que les taux de conversion entre capitaux ne présentent pas la même configuration d'un champ à l'autre.

On retrouve à la Figure 6 le schéma du modèle théorique que nous imposerons aux données. On peut y voir, dans les ellipses, les concepts latents que nous voulons explorer. Ces concepts représentent les différents capitaux de l'univers de Bourdieu. Des indicateurs, les concepts mesurés ou observés, définissent chacun des concepts latents. Pour définir le

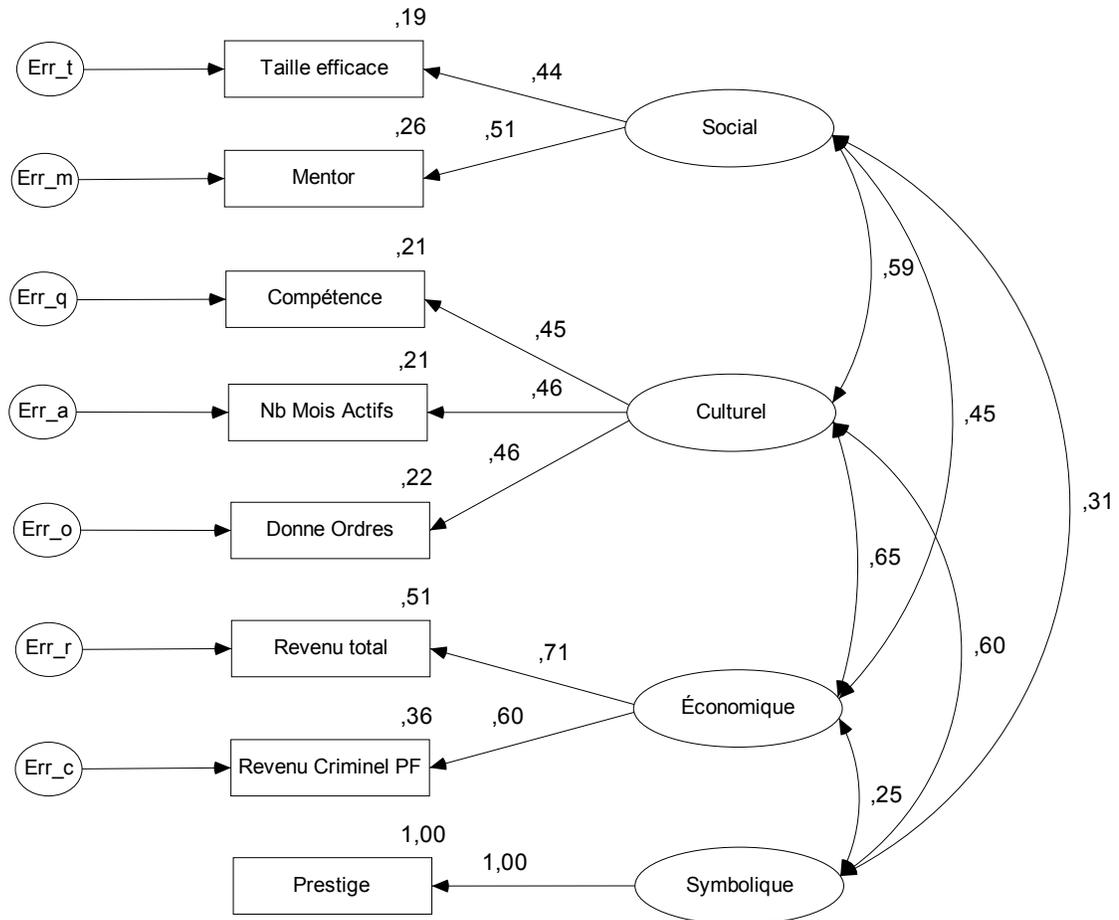
capital social des sujets, nous avons retenu deux indicateurs qui se sont révélés des atouts importants : la taille efficace d'un réseau de pairs délinquants (Morselli & Tremblay, 2004b) et la présence d'un mentor (Morselli, et al., 2006). En ce qui concerne le capital culturel, considérant les résultats obtenus plus haut (voir Tableau 10), nous considérerons le nombre de mois actifs comme mesurant la capacité du délinquant d'exploiter des opportunités durables. Nous avons aussi inclus l'indicateur de compétence requise pour pratiquer l'occupation. Le fait d'être en position de donner des ordres est un bon indicateur des compétences organisationnelles mentionnées par Letkemann (1973).

La notion de capital fait référence à une certaine accumulation. Ainsi, les revenus totaux durant la période fenêtre sont les meilleurs indicateurs de cette notion d'accumulation. Nous avons inclus à la fois les revenus soutirés des occupations licites et des occupations illicites puisque l'argent a un taux de transfert sensiblement nul lorsqu'il est converti du monde licite vers le monde criminel<sup>9</sup>. Finalement, comme capital symbolique, nous avons utilisé notre variable de prestige des occupations criminelles. Le fait de n'avoir qu'un indicateur pour mesurer un facteur latent suppose que cet indicateur recouvre parfaitement toutes les nuances du concept latent auquel il est lié. Nous sommes conscients du caractère simplificateur de ce postulat, mais cet indicateur s'est révélé particulièrement robuste dans toutes nos analyses antérieures. De plus, les transformations à partir des vignettes que nous avons effectuées pour limiter le biais d'hétérogénéité nous ont permis d'augmenter sa validité.

---

<sup>9</sup> Par taux de transfert nul, nous entendons que l'argent acquis dans le monde licite peut être converti sans grands frais vers le monde illicite. Par contre, il est à noter que le cas inverse n'est pas exact. Le capital économique acquis dans le cadre d'activités illicites présentera un taux de conversion positif, soit des coûts liés au blanchiment d'argent par exemple.

Figure 6 : Modèle 1 : Modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous types de délits confondu (n=238)

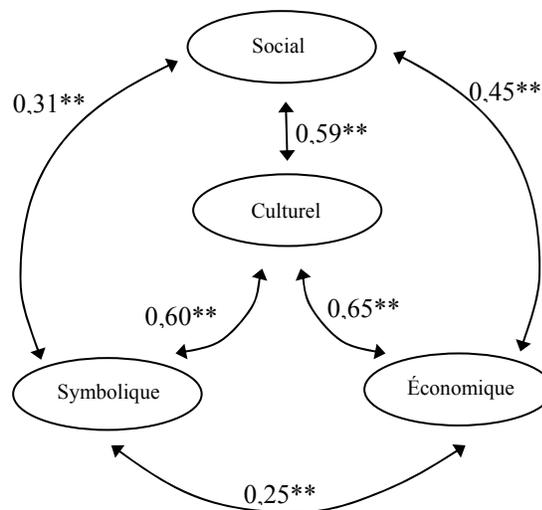


$\text{Khi}^2(\text{dl}) = 32,05(15)$ ;  $p = 0,006$ ;  $\text{CFI} = 0,804$ ;  $\text{GFI} = 0,966$ ;  $\text{RMSEA} = 0,069$

On retrouvera à l'Annexe III les matrices de corrélations utilisées pour les modèles expliquant la structure des occupations illicites, des occupations illicites liées aux délits acquisitifs et des occupations illicites liées aux délits de marché. Notre modèle présente 21 paramètres à estimer. Pour réaliser des analyses robustes, Schumacker et Lomax (2004) suggèrent de disposer d'un échantillon d'au minimum 10 cas par paramètre à estimer. Notre échantillon est suffisant pour ce modèle, présentant 11,34 cas par paramètre à estimer.

La Figure 6 présente les résultats du modèle d'équations structurelles constitué à partir de la théorie de l'espace social de Bourdieu. La version simplifiée du modèle, présentée à la Figure 7, ne s'intéresse qu'aux coefficients de covariance<sup>10</sup>. Ces coefficients ont l'avantage de nous renseigner sur les conversions de capital auxquelles s'intéresse la théorie du capital de Bourdieu. Chaque structure de conversion constitue ce qu'on pourrait appeler un convecteur de capital<sup>11</sup>. Cette forme condensée facilitera la lecture des schémas et nous permettra de comparer facilement les coefficients qui nous intéressent particulièrement.

Figure 7 : Modèle 1 : Modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous types de délits confondus en format condensé (n=238)



$\text{Khi}^2(\text{dl}) = 32,05(15)$ ;  $p = 0,006$ ;  $\text{CFI} = 0,804$ ;  $\text{GFI} = 0,966$ ;  $\text{RMSEA} = 0,069$

Le capital symbolique et le capital économique représentent les finalités du convecteur (les résultats que les acteurs sociaux souhaitent atteindre ou maximiser). Nous

<sup>10</sup> L'Annexe IV présente les autres coefficients du modèle.

<sup>11</sup> En physique, un convecteur est un « appareil, élément, matière qui effectue un transport d'énergie » (Imbs & Quemada, 1971-1994). Comme Bourdieu définit les capitaux comme une « énergie sociale » (Bourdieu, 1986, p. 241), nous trouvons l'analogie attrayante.

avons inséré ces *capitaux de finalité* dans le bas du diagramme. Pour leur part, les capitaux culturel et social représentent surtout les moyens pour arriver à ces fins. Nous pouvons les considérer comme des *capitaux médians* que nous avons insérés dans le haut du diagramme. Ils sont présents dans le but d'être convertis éventuellement en capital de finalité. Rien n'exclut que l'on puisse convertir un capital de finalité en un capital médian (un supplément de capital économique se transformant en un élargissement du capital social), raison pour laquelle les directions de causalité sont réciproques. Ainsi, la structure du convecteur représente cette idée de séquence entre les capitaux de finalité et les capitaux médians.

Si on s'intéresse plus précisément aux valeurs de covariance résultant du modèle présenté à la Figure 7, on constate une structure intéressante. Les relations les plus fortes se trouvent au centre du convecteur, soit celles liant le capital culturel avec les autres capitaux. Nous l'avons vu dans nos analyses unidimensionnelles prédisant la valeur du prestige; la compétence est un indicateur très important du capital symbolique. En plus, les résultats qui sont présentés ici portent à croire qu'il est aussi un vecteur essentiel à l'accumulation de capital social (Cov=0,59) et économique (Cov=0,65). Le capital social permet d'arriver à trouver des opportunités, amenant un meilleur rendement économique. Ainsi, le capital culturel est un capital médian très important pour la conversion des capitaux. Pour leur part, les relations qui se trouvent à l'extérieur du convecteur sont moins fortes que les relations liant le capital culturel. On ne retrouve que peu de conversions directes entre le capital social et le capital symbolique (Cov=0,31) et le capital symbolique et le capital économique (Cov=0,25). Le capital social a plus de chance d'être convertis en capital culturel (Cov=0,59) avant d'être reconvertis en capital symbolique. De la même façon, le capital symbolique devra être converti en capital culturel (Cov=0,60) ou en capital social (Cov=0,31) pour être converti en capital économique. Un résultat plutôt surprenant est que le capital symbolique est faiblement converti en capital économique (Cov=0,25). Le capital économique passe donc majoritairement par d'autres intermédiaires, soit le capital culturel ou social, pour être converti en capital symbolique. Comme le sous-tend la théorie de

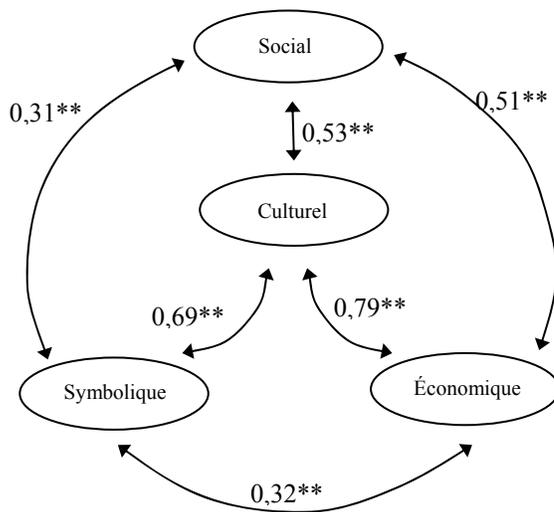
Bourdieu, certaines conversions sont plus efficaces et les stratégies de conversions qui seront utilisées seront celles qui minimiseront les pertes. Dans le cas qui nous intéresse ici, la stratégie la plus profitable semble être l'investissement dans le capital culturel. En investissant dans ce capital, nous maximisons nos taux de conversion, donc nos « intérêts ».

Nous utiliserons maintenant ce modèle pour tester des hypothèses qui ont été soulevées tout au long du mémoire. Dans le modèle 1, nous avons inclus la mesure de continuité comme un indicateur du capital culturel. Était-ce une erreur ? Il serait possible de croire que le nombre de mois d'activité serait plutôt une mesure de capital économique, étant fortement lié à la performance économique. Nous avons donc modifié le modèle en incluant le nombre de mois d'activité comme étant un indicateur du concept latent de capital économique plutôt que culturel. Les résultats de ce modèle sont présentés dans une version condensée à la Figure 8<sup>12</sup>. En incluant notre mesure de stabilité en tant qu'indicateur du capital économique, les coefficients d'ajustement (CFI=0,836; GFI=0,956; RMSEA=0,094) nous indiquent que le modèle de base représente mieux la structure de nos données. Ces indications nous amènent à penser que le nombre de mois d'activité relève du concept de la compétence plutôt que de la performance. Par contre, rien n'empêche qu'une relation importante existe entre ces deux concepts (Cov = 0,65).

---

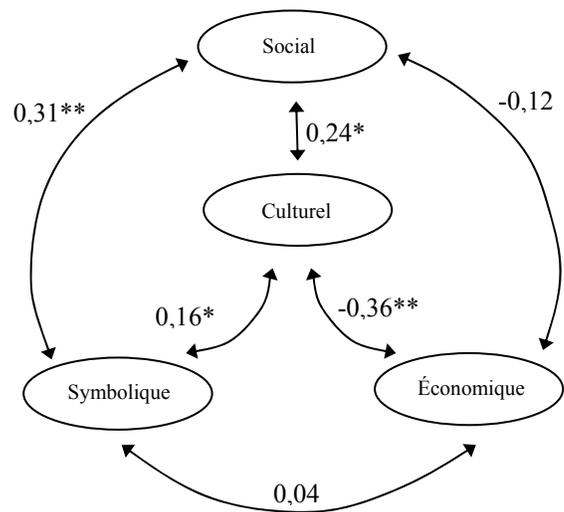
<sup>12</sup> Les résultats exhaustifs de ce modèle sont présentés à l'Annexe V.

Figure 8 : Modèle 2 : Modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous types de délits confondus considérant le nombre de mois d'activité comme indicateur du capital économique (n=238)



Khi<sup>2</sup>(dl) = 46,33(15); p = 0,000; CFI = 0,836;  
GFI = 0,956; RMSEA = 0,094

Figure 9: Modèle 3 : Modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous types de délits confondus considérant le revenu mensuel comme indicateur du capital économique (n=238)



Khi<sup>2</sup>(dl) = 64,81(10); p = 0,000; CFI = 0,665;  
GFI = 0,927; RMSEA = 0,152

Nos analyses ont suggéré que la mesure du revenu total au cours de la période fenêtre était la façon la plus adéquate pour représenter la performance pécuniaire des délinquants puisqu'elle nous informe sur l'accumulation de capital plutôt que sur un capital ponctuel. Cette conclusion était-elle fondée? L'analyse confirmatoire permet de nous en assurer. Dans le modèle 3, nous présentons une structure où nous mesurons le capital économique à l'aide des revenus mensuels moyens. Ce modèle est présenté à la Figure 9<sup>13</sup>. Dans ce modèle, non seulement nos mesures d'ajustement sont mauvais (CFI=0,665; GFI=0,927; RMSEA=0,152), mais la structure totale du modèle s'est effondrée. Seules les covariances entre le capital culturel et social (Cov=0,16) et entre le capital social et symbolique (Cov=0,31) demeurent relativement stables. Nous nous retrouvons dans un monde totalement désorganisé. Les coefficients de covariance étant négatifs, les

<sup>13</sup> Les résultats exhaustifs de ce modèle sont présentés à l'Annexe VI.

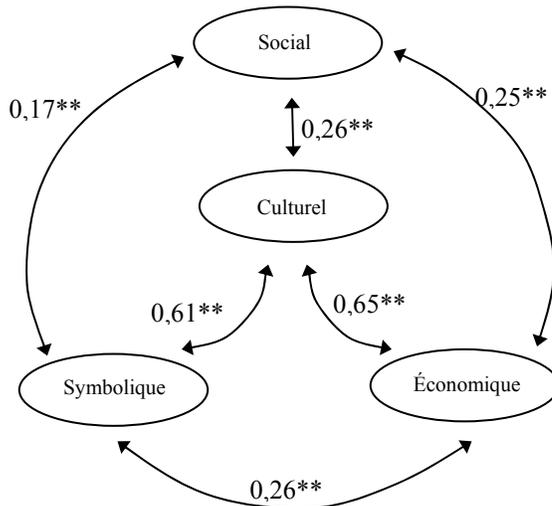
délinquants ayant un bon rendement ponctuel auront une moins grande quantité de capital social ( $Cov=-0,12$ ) et de capital culturel ( $Cov=-0,36$ ). Les délinquants performants de manière ponctuelle ne possèdent donc pas un réseau structuré et de compétence élevée. Il devient donc difficile pour eux de construire une carrière criminelle basée sur le long terme. Malgré toute l'importance des autres types de capitaux, nous pouvons en conclure que le capital économique est le cœur de l'espace social délinquant. Non seulement en termes de revenu, mais surtout en termes de continuité. Sans ces deux facteurs réunis, les relations avec les autres capitaux perdent de leur sens.

Dans notre conceptualisation du capital social, en nous inspirant des études des Morselli et Tremblay (2004b; 2006), nous en sommes arrivés à la conclusion que la taille efficace et la présence d'un mentor représentaient un capital social structuré. Nous allons maintenant vérifier si ces deux indicateurs sont nécessaires à la constitution de ce capital. Dans le modèle 4, nous retirons premièrement la variable de taille efficace de notre concept latent de capital social. Ce modèle est présenté de façon condensée à la Figure 10<sup>14</sup>. On peut constater que le modèle est légèrement moins ajusté que notre modèle de base ( $CFI = 0,880$ ;  $GFI = 0,964$ ;  $RMSEA = 0,094$ ). Par contre, les relations entre le capital social et les autres types de capitaux perdent de leur force. La covariance entre le capital social et culturel passe de 0,59 à 0,26, entre le capital social et économique de 0,45 à 0,25 et entre le capital social et symbolique de 0,31 à 0,17.

---

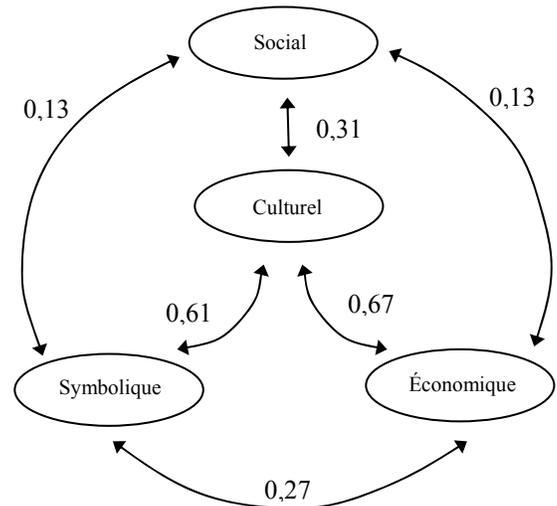
<sup>14</sup> Les résultats exhaustifs de ce modèle sont présentés à l'Annexe VII.

Figure 10 : Modèle 4 : Modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous types de délits confondus considérant le capital social sans la taille efficace (n=238)



Khi<sup>2</sup>(dl) = 30,94(10); p = 0,001; CFI = 0,880;  
GFI = 0,964; RMSEA = 0,094

Figure 11 : Modèle 5 : Modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous types de délits confondus considérant le capital social sans la présence d'un mentor (n=238)



Khi<sup>2</sup>(dl) = 26,05(10); p = 0,004; CFI = 0,904;  
GFI = 0,969; RMSEA = 0,082

De la même façon, le modèle 5 présente le modèle de base sans la présence du mentor comme indicateur de capital social. Le modèle condensé est présenté à la Figure 11<sup>15</sup>. Des résultats similaires au modèle précédant peuvent être constatés. En effet, le modèle est relativement stable, mis à part les relations avec le capital social qui sont amoindries. La covariance entre le capital social et culturel passe de 0,59 à 0,31, entre le capital social et économique de 0,45 à 0,13 et entre le capital social et symbolique de 0,31 à 0,13. Nous pouvons conclure de ce test que la présence d'un réseau efficace et d'un mentor sont des indicateurs complémentaires d'un capital social bien établi.

<sup>15</sup> Les résultats exhaustifs de ce modèle sont présentés à l'Annexe VIII.

### **Distinction dans la notion de champs**

En dernière analyse, toujours à l'aide des modèles d'équations structurelles, nous testerons la notion de champs de la théorie de l'espace social de Bourdieu, en considérant les deux grands types d'occupations illicites de façon distincte, soit les délits de nature acquisitive et les délits de marché. Pour nous rappeler ce qu'est la notion de champs, mentionnons que ceux-ci représentent une agglomération d'individus dans l'univers social multidimensionnel, où les dimensions sont représentées par des capitaux. Les diverses combinaisons d'accumulation de capitaux représentent donc divers champs. La distinction entre les deux types d'occupation nous permettra de voir si les stratégies de conversion et d'accumulation sont les mêmes dans ces deux champs.

Premièrement, il faut se poser la question si ces deux types d'occupations criminelles représentent réellement des champs distincts. Il faudra donc définir leur situation dans l'espace social, selon les différentes dimensions, soit les types de capitaux. Un peu comme les coefficients de régression nous permettent de définir les valeurs prédites par notre modèle, les coefficients de notre modèle d'équations structurelles nous permettent de reconstituer une valeur prédite des concepts latents en fonction des valeurs des indicateurs du répondant. Nous avons additionné tous les capitaux pour évaluer la somme totale de capital tout type confondu. Nous pourrions ainsi évaluer chacun des capitaux accumulés pour chacune des occupations des répondants. Les concepts latents ont des valeurs standardisées où la moyenne est de 0 et l'écart type est de 1. Le Tableau 12 présente les moyennes des capitaux pour les occupations de marché et acquisitives.

On constate que les occupations criminelles liées aux délits acquisitifs et celles liées aux délits de marché sont distinctes à plusieurs égards. Tout d'abord, la délinquance de marché possède en moyenne plus de capital culturel ( $M=0,23$ ;  $É.T.=0,96$ ) que la délinquance acquisitive ( $M=-0,29$ ;  $É.T.=0,98$ ;  $\hat{\eta}^2=0,26$ ;  $p=0,000$ ). De la même façon, on retrouve une différence significative entre le capital social des occupations liées aux délits de marché ( $M=0,17$ ;  $É.T.=0,98$ ) et celles liées aux délits acquisitifs ( $M=-0,21$ ;  $É.T.=0,99$ ;  $\hat{\eta}^2=0,19$ ;  $p=0,004$ ). Les occupations criminelles de marché ( $M=0,15$ ;  $É.T.=0,97$ ) présentent plus de capital symbolique que les celles liées aux délits acquisitifs ( $M=-0,19$ ;

É.T.=1,01;0 Êta = 0,17; p=0,009). Par contre, ces deux types d'occupation ne se distinguent pas sur le capital économique (Êta=0,04; p=0,560)

Tableau 12 : Analyse de différence de moyenne entre les différents types de capitaux pour les occupations liées aux délits acquisitifs et de marché

Type de capital	Délits acquisitifs (n=105)			Délits de marché (n=133)			
	M	É.T.	Mdn	M	É.T.	Mdn	Êta
Capital culturel	-0,29	0,98	-0,32	0,23	0,96	0,29	0,26**
Capital social	-0,21	0,99	-0,28	0,17	0,98	0,18	0,19**
Capital économique	-0,04	1,13	-0,06	0,03	0,89	0,05	0,04
Capital symbolique	-0,19	1,01	-0,20	0,15	0,97	0,36	0,17**
Capital total	-0,73	3,48	-1,15	0,58	3,21	0,86	0,19**

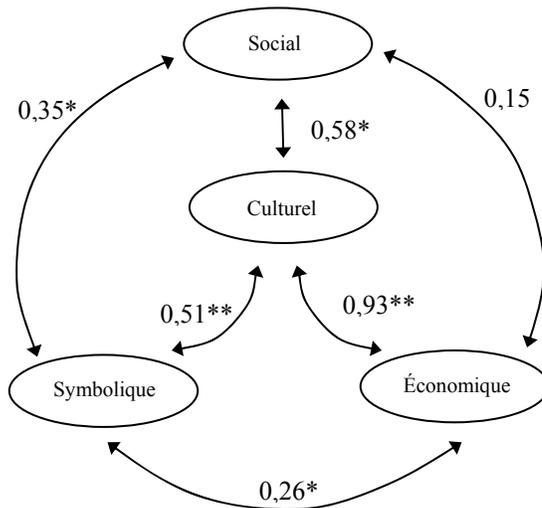
\*\* p < 0,01

On constate ici tout l'attrait de la conceptualisation multidimensionnelle de Bourdieu. Une conceptualisation classique unidimensionnelle utilisant le prestige occupationnel comme mesure de statut social, ne pourrait arriver qu'à la seule conclusion que les occupations de marché sont supérieures aux occupations liées aux délits acquisitifs. Par contre, on peut constater que cette distinction n'est pas unidimensionnelle. En effet, les occupations de marché se démarquent du point de vue du capital symbolique, social et culturel, mais ne se démarquent pas du point de vue du capital économique. Le raffinement de ce genre d'interprétation apporte tout l'intérêt de cette conceptualisation.

Maintenant, en considérant que les occupations liées aux délits de marché se retrouvent relativement éloignées des occupations liées aux délits acquisitifs, du moins sur trois axes de l'espace social, nous pouvons considérer qu'elles se situent dans des champs relativement différents. À l'aide de notre modèle d'équations structurelles conçu plus haut, nous constaterons si les conversions entre les divers capitaux sont différentes pour ces deux champs distincts. La Figure 12 et la Figure 13 présentent respectivement le modèle

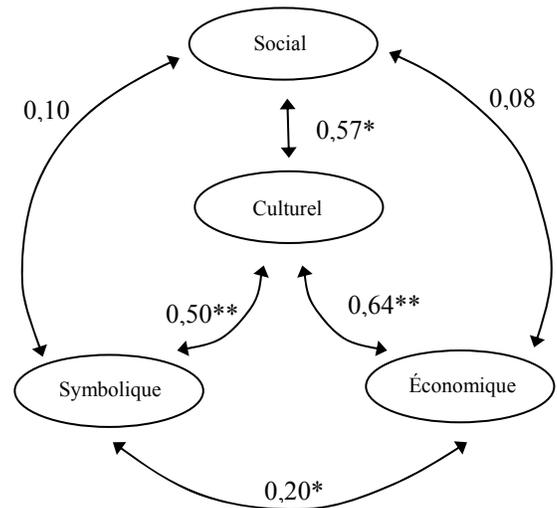
condensé des occupations de marché et le modèle des occupations liées aux délits acquisitifs.<sup>16</sup>

Figure 12 : Modèle 6 : Modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour les occupations liées aux délits de marché (n=133)



$\text{Khi}^2(\text{dl}) = 42,31(10)$ ;  $p = 0,000$ ;  $\text{CFI} = 0,773$ ;  $\text{GFI} = 0,925$ ;  $\text{RMSEA} = 0,117$

Figure 13 : Modèle 7 : Modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour les occupations liées aux délits acquisitifs (n=105)



$\text{Khi}^2(\text{dl}) = 29,60(15)$ ;  $p = 0,013$ ;  $\text{CFI} = 0,872$ ;  $\text{GFI} = 0,938$ ;  $\text{RMSEA} = 0,097$

Tout d'abord, notre modèle explicatif est plus adapté pour les occupations liées aux délits acquisitifs ( $\text{CFI} = 0,773$ ;  $\text{GFI} = 0,925$ ;  $\text{RMSEA} = 0,117$ ), qu'aux délits de marché ( $\text{CFI} = 0,872$ ;  $\text{GFI} = 0,938$ ;  $\text{RMSEA} = 0,097$ ). De manière générale, les délits acquisitifs présentent de moins bonnes conversions. Dans les délits de marché, le capital symbolique est surtout converti avec le capital social ( $\text{Cov}=0,35$ ) et culturel ( $\text{Cov}=0,51$ ), alors que pour les délits acquisitifs, le capital symbolique est converti majoritairement par le capital culturel ( $\text{Cov}=0,50$ ). Pour les délits de marchés, nous pouvons constater que les conversions du capital social sont toutes plus élevées, la conversion vers le capital symbolique étant de 0,35 et vers le capital économique de 0,15, plutôt que respectivement

<sup>16</sup> Les résultats exhaustifs de ces modèles sont présentés à l'Annexe IX.

de 0,10 et de 0,08 pour les occupations liées aux délits acquisitifs. Ces résultats démontrent toute l'importance du capital social dans les délits de marché comparativement aux délits d'acquisition. Pour les délits de marché, une stratégie intéressante viserait à maximiser les investissements dans son capital social, les taux de conversion étant plus élevés que pour les délits d'acquisition, augmentant ainsi les profits. Malgré tout, les investissements dans le capital culturel ont toujours les taux de conversion les plus élevés, tant pour les occupations de marché que les occupations acquisitives. Même si l'investissement dans le capital social est intéressant pour les délits de marché, le meilleur investissement demeure un investissement dans le capital culturel, soit les compétences.

**Chapitre 4 : Compétences, accumulation et conversions :**  
**Discussion et conclusion**

Dans le cadre de ce mémoire, en se rapprochant de l'idéologie interactionniste symbolique de la sociologie des professions d'Everett Hughes et de ses étudiants, nous avons élargi le concept d'occupation, considérant le crime comme une forme d'occupation (voir aussi, Akerström, 1985; Inciardi, 1974; Klockars, 1974; Letkemann, 1973; Plate, 1975; Polsky, 1967; Sutherland, 1963; Walker, 1974). Cet élargissement nous a permis d'utiliser des théories mises en place par les sociologues du travail et des organisations. Par exemple, la sociologie des professions s'est grandement intéressée à mesurer le prestige social des occupations pour comprendre la structure de la société dans laquelle nous évoluons. En adaptant le modèle de prestige des occupations au monde criminel, il est possible de mieux comprendre la structure de cette sous-culture particulière. Comme le suggèrent Polsky (1967) et Letkemann (1973), en étudiant les mêmes concepts que ceux utilisés pour étudier la population générale, il est possible de comparer les deux mondes pour mieux en comprendre les rouages et les distinctions.

En utilisant la mesure de prestige pour les occupations illicites, il est possible de faire une meilleure analyse des bénéfices liés aux crimes. En effet, une bonne compréhension de la théorie du choix rationnel doit s'intéresser aux bénéfices pour bien comprendre l'impact des coûts escomptés par un délinquant potentiel. Cela dit, les bénéfices liés au crime ne s'arrêtent pas aux revenus engendrés par celui-ci. On peut y inclure la constitution d'un réseau social, les compétences acquises et le prestige lié à la pratique d'activités criminelles (McCarthy, 2002). Ces concepts pourraient constituer ce que, dans l'élaboration de la théorie du choix rationnel, Becker (1968) nommait les *gains psychiques* en parallèle aux gains pécuniaires, tout aussi important dans le calcul des bénéfices.

Les études antérieures qui s'étaient penchées sur le prestige des occupations illicites faisaient face à quatre limites méthodologiques et conceptuelles majeures : 1) l'utilisation d'échantillons non qualifiés, 2) la conceptualisation des domaines d'activités criminelles comme étant homogène, 3) l'utilisation des caractéristiques du répondant et non de l'occupation pour évaluer les occupations et 4) la conceptualisation unidimensionnelle de l'espace social. Nous avons tenté de conceptualiser la présente étude afin de pallier à ces

limites. Pour s'assurer d'un échantillon qualifié, nous avons interrogé des détenus de pénitenciers fédéraux ayant eux-mêmes pratiqué les occupations qu'ils évaluaient. Nous n'avons pas présumé de structure homogène préalable des domaines d'activités criminelles en n'utilisant pas de données agrégées par occupations, mais individuelles, nous permettant ainsi d'évaluer la présence ou l'absence de cette homogénéité à posteriori. De la même façon, pour obtenir des caractéristiques liées aux occupations et non seulement à l'individu, nous avons construit notre questionnaire en fonction des occupations, recueillant, pour chacune d'elles, des informations indépendantes. Finalement, en appliquant le cadre théorique de l'espace social de Pierre Bourdieu, nous sommes allés au-delà d'une conceptualisation unidimensionnelle de la hiérarchie des occupations, considérant diverses dimensions entrant en relation entre elles de manière complexe. Ainsi, l'élaboration de notre mémoire nous a permis de mieux répondre à nos questions de recherche.

Pour répondre à notre première question de recherche, nous avons constaté s'il existe une hiérarchie homogène des occupations criminelles en fonction de leur domaine d'activité. En effet, dans le cadre des occupations licites, celles-ci sont considérées dans un univers unidimensionnel et hiérarchique. Le domaine d'activité nous permet ainsi de situer une occupation sur l'échelle de prestige. Par exemple, l'emploi de médecin est plus prestigieux que celui de contremaître de la construction, ceux-ci étant plus prestigieux que celui du serveur. Par contre, il semble en être tout autrement dans l'univers criminel. Nos résultats suggèrent qu'aucune occupation illicite ne se distingue en termes de prestige par rapport aux autres. Ainsi, le monde criminel ne suivrait pas une hiérarchie en fonction des domaines d'activité. Comme le mentionne Tremblay (2010), l'univers criminel n'est pas homogène étant donné qu'il n'y existe pas de normes en restreignant l'entrée. Dans le milieu légitime, si on veut pratiquer une occupation, nous devons habituellement démontrer nos compétences avant de faire un travail, par exemple présenter un diplôme, des références, etc. Ainsi, seuls des gens relativement compétents arrivent à pratiquer leur occupation. Quelqu'un qui pratique une activité licite sans les compétences requises sera même vu comme un escroc, un criminel. Dans le milieu criminel, aucun mécanisme ne vient régir la pratique des occupations. On retrouve donc de bon et de très mauvais

délinquants dans tous les domaines d'activités où la compétence n'est pas un préalable. L'ouverture complète des portes d'entrée amène inmanquablement une hétérogénéité dans le prestige des divers domaines d'activité délinquante. L'analyse par domaine d'activité, comme l'ont fait les études antérieures (Cullen & Link, 1980; Matsueda, et al., 1992; Treiman, 1977), devient donc vide de sens et une conceptualisation sur la base de l'individu est à privilégier.

Notre deuxième question de recherche nous a conduits à évaluer si la perception du prestige des occupations illicites était différente de celle des occupations licites. Tout d'abord, de façon bivariée, sans prendre aucune autre caractéristique en considération, la perception du prestige des occupations criminelles est plus faible que pour les occupations licites. Par contre, pour faire une analyse complète de la situation, il faut prendre en considération les caractéristiques des types d'occupations pour voir si elles sont comparables. Pour ce faire, en utilisant les modèles linéaires hiérarchiques, nous avons utilisé le modèle explicatif de Chambaz et al. (1998) pour définir le prestige des activités licites et illicites. Ce modèle se décline en quatre axes, soit la situation vis-à-vis le marché (revenu), l'autorité (nombre personne à sa charge), l'autonomie (le fait de ne pas recevoir d'ordre) et les compétences requises pour pratiquer ces occupations. Tout d'abord, en accord avec la littérature (Cullen & Link, 1980; Matsueda, et al., 1992; Treiman, 1977), nous pouvons conclure de nos résultats que, à revenu, compétences, autonomie et autorité égales, les occupations illicites présentent un prestige plus faible que les occupations licites. Se trouvant à l'opposé des occupations licites sur le *spectre de la légitimité* (Smith, 1975), les occupations illicites font face à des processus légaux visant à les éliminer. Comme le mentionne Hope (1982), une dimension normative sous-tend les échelles de prestige. Ainsi, « une profession a d'autant plus de chance d'être bien notée qu'elle correspond à ce qui est jugé bon dans la société et l'époque considérée » (Chambaz, et al., 1998, p. 189). On peut se l'avouer, et même les délinquants semblent en accord avec ce fait, les occupations illicites ne sont pas ce qu'on pourrait juger de bon dans la société. Nous pouvons en conclure que les délinquants sont conscients de cette dimension normative, jugeant eux-mêmes leurs occupations illicites avec plus de modération.

Dans le but de répondre à notre troisième question de recherche, nous avons vérifié quelles étaient les caractéristiques des occupations, licites et illicites, qui influençaient le prestige de celles-ci. Nous avons tout d'abord vérifié s'il y avait des différences entre les caractéristiques des occupations licites et illicites. Nous avons pu constater que les occupations licites pratiquées par les délinquants présentaient plus de prestige, mais moins de revenus et de responsabilités que les occupations illicites. Il est à noter que les occupations licites et illicites nécessitaient une compétence équivalente pour être pratiquées. Notre échelle de compétence ne nous permet pas d'identifier à quels types de compétences faisaient référence les répondants lorsqu'ils notaient cette échelle. Théoriquement, nous pouvons estimer qu'en plus d'avoir une certaine complexité dans le *modus operandi* (Letkemann, 1973; Wright, et al., 1995), les activités délinquantes font face à des opportunités restreintes (Cloward, 1959) et un environnement non coopératif de par ses contraintes légales (Reuter, 1983), amenant un risque d'arrestation dans leur exécution. Des compétences bien particulières à ce milieu deviennent nécessaires pour trouver des cibles attrayantes sans se faire prendre. Les processus légaux ont donc un impact sur la complexité à exercer les occupations illicites. Contrairement à ce que certains peuvent penser (par exemple, Hirschi, 1986), ces occupations ne sont pas nécessairement des activités simples et primitives.

En utilisant le modèle théorique de Chambaz et al. (1998) et des analyses de modèles linéaires hiérarchiques, on constate que la présence d'autonomie augmente le prestige des occupations licites, mais pas celui des occupations illicites. Nous avons pu constater que l'autonomie était un concept qui n'avait pas d'impact dans le monde criminel, ni sur le revenu, ni sur les compétences. Un autre axe du modèle explicatif, le nombre de personnes à sa charge, est vu de manière opposé dans le monde criminel et dans le monde licite. En effet, dans le monde licite, le nombre de personnes à sa charge semble être perçu comme une charge de travail puisque plus on donne des ordres à une masse importante, moins l'occupation sera perçue comme prestigieuse. En opposition, dans le monde illicite, les occupations qui permettent de donner des ordres à plus d'individus sont évaluées comme étant plus prestigieuses. Nous avons estimé que cette relation représentait la notion

de compétence organisationnelle à laquelle faisait référence Letkemann (1973). Cette compétence représente la capacité de leadership dans la gestion d'un groupe et la planification d'un évènement. Elle est essentielle au bon déroulement d'un délit et cette capacité de gestion est récompensée par le prestige accordé.

En ce qui concerne le revenu et la compétence requise pour pratiquer une occupation, ils sont tous deux liés positivement à la notion de prestige, tant pour les occupations licites qu'illicites. Ainsi, ces deux concepts sont importants pour définir le prestige, tous milieux confondus. L'argent est un capital qui est facilement comparable d'un univers à l'autre et qui semble traverser la frontière de la légalité. Ceci cadre avec les études sur le prestige des occupations licites, où le revenu est le principal indicateur du prestige (Chambaz, et al., 1998). Même si les compétences ne sont pas les mêmes dans ses deux univers, la notion de compétence demeure essentielle à la réalisation de tous types d'occupation pour qu'elle mérite un certain prestige.

En opérationnalisant notre mesure de revenu, nous avons pu constater que la notion de continuité avait un rôle très important dans l'évaluation du prestige des occupations illicites alors qu'il n'avait aucun impact pour les occupations licites. Nous pouvons considérer que dans le monde légitime, étant donné qu'habituellement aucun agent externe ne vient perturber la continuité d'un emploi, les emplois sont stables. Par contre, dans le monde criminel, la stabilité d'un emploi est loin d'être chose acquise. Nos résultats suggèrent que les délinquants donnent plus de prestige à une occupation illicite qui offre plus de continuité. De par les diverses conceptualisations de modèles, nous avons pu constater que le revenu doit être pris en considération simultanément avec la continuité pour prendre de son sens. La continuité et le revenu sont des éléments symbiotiques dans la conception du prestige chez les délinquants : l'un ne va pas sans l'autre.

Ces caractéristiques liées aux délits nous permettent de mieux comprendre ce qu'est une bonne occupation criminelle. Malgré le fait que les domaines d'activité ne soient pas homogènes du point de vu de leur prestige, le monde criminel est tout de même organisé de manière cohérente. Ainsi, ce n'est pas parce qu'un monde est hétérogène qu'il n'est pas cohérent. Goldthrope et Hope (1972) soulèvent que pour que le prestige existe il doit y

avoir « existence d'un univers partagé de signification et de valeurs pour les acteurs concernés » (p.25). Il doit donc y avoir consensus sur ce que représente une occupation prestigieuse. Dans le milieu criminel, cette notion de prestige n'est pas définie par l'activité en elle-même, mais plutôt par la façon avec laquelle le délinquant la pratique. Le vol qualifié n'est pas nécessairement plus prestigieux que les autres crimes. Par contre, un voleur qualifié qui a un bon revenu, mais surtout une stabilité dans celui-ci et des compétences suffisantes saura se tailler une place sur l'échelle du prestige criminel. Cette conceptualisation rejoint celle du délinquant accompli de Sutherland résumé par Tremblay (2010) sous ces trois critères : performance, endurance et consensus. On retrouve la performance par la finalité économique du crime et les moyens pour y arriver, l'endurance par la continuité avec laquelle le délinquant s'impliquera dans l'occupation et le consensus par l'accord et le soutien que le délinquant obtiendra de ces pairs par l'entremise du prestige.

Pour mieux comprendre le prestige du milieu criminel, nous avons adapté le modèle de Chambaz et al. (1998) à la réalité criminelle puisque, comme nous venons de le voir, celle-ci n'est pas nécessairement identique à celle des occupations licites. Il faut « admettre que les modélisations de réussite conventionnelle que l'on trouve dans la sociologie de la mobilité sociale ne peuvent pas être utilisées telles quelles pour rendre compte des réussites et des échecs qui ponctuent les trajectoires délinquantes » (Morselli & Tremblay, 2004b, p. 91). Nous avons donc conceptualisé notre mesure de revenu pour qu'elle représente une notion d'accumulation de capital, pouvant être utilisée comme un indicateur indépendant sans la présence de notre indicateur de continuité. En se basant sur les études sur la performance criminelle, nous avons inclus dans notre modèle explicatif les notions de taille efficace du réseau criminel (Morselli & Tremblay, 2004b) et de mentorat (Morselli, et al., 2006). Par contre, ces concepts ne présentent pas de valeur explicative ajoutée quant au prestige des occupations criminelles. Nous avons soupçonné des relations indirectes par l'intermédiaire du revenu. Un modèle théorique et analytique plus adapté nous a semblé nécessaire pour bien comprendre la subtilité des relations qui se présentaient à nous.

Pour répondre à notre quatrième question de recherche, nous avons utilisé la théorie de l'espace social de Pierre Bourdieu pour constater de quelle façon interagit le prestige des occupations illicites avec les autres types de capitaux. La théorie de l'espace social de Pierre Bourdieu est un univers multidimensionnel complexe où les agents sociaux évoluent en fonction de leur énergie sociale accumulée sous la forme des capitaux social, économique, symbolique et culturel. Chacun de ces capitaux est obtenu par des échanges avec d'autres agents, mais les capitaux n'ont pas tous la même valeur et des taux de conversion s'appliquent. Des stratégies doivent donc être mises en place pour maximiser leurs transactions dans le but d'obtenir un capital total optimal. En appliquant cette théorie au milieu criminel, nous avons pu constater l'importance des différents capitaux. À l'aide des modèles d'équations structurelles, il nous a été possible d'observer les capitaux sous la forme de concepts latents et d'opérationnaliser les taux de conversion entre les différents types de capitaux en termes de covariance.

Ces analyses ont démontré toute l'importance du capital culturel (les compétences) dans la structure du modèle. Celui-ci entretient des taux de conversion très forts avec tous les autres types de capitaux. Il devient donc le capital médian le plus important, servant d'entremise à la conversion des autres capitaux. Ceci réitère toute l'importance des compétences dans le milieu criminel, thèse longtemps soutenue par les auteurs considérant le crime comme un emploi (Klockars, 1974; Letkemann, 1973; Plate, 1975; Polsky, 1967; Sutherland, 1963). Le capital social, pour sa part, entretient des liens importants avec le capital économique, mais moins forts avec le capital symbolique. Il se convertirait plutôt de manière indirecte par l'intermédiaire d'autres capitaux, particulièrement le capital culturel. Le réseau social nous amène des apprentissages, qui à leur tour nous amèneront un revenu et un statut intéressant. Un autre résultat majeur est que le capital économique n'est que faiblement lié au capital symbolique, présentant le taux de conversion le plus faible. Ainsi, le capital économique se convertira surtout indirectement en capital symbolique par l'entremise des capitaux culturel et social. Ces résultats nous amènent à penser que l'investissement dans le capital culturel est plus sûr, amenant une accumulation plus importante des autres capitaux, maximisant les « intérêts ».

En modifiant le modèle de façon stratégique, nous avons pu confirmer des hypothèses sur la spécification de notre modèle. Nous avons tout d'abord pu constater que la continuité était bien un concept de compétence plutôt que de performance économique. Ceci nous ramène au fait que l'univers criminel est un univers hostile où la persévérance est un signe de compétence à se trouver des opportunités de manière continue. Nous avons aussi pu confirmer l'hypothèse de l'accumulation de capital économique. En effet, la notion même de capital fait référence à une certaine accumulation (Bourdieu, 1986). Nous avons donc exclu de notre mesure de revenu la période sur laquelle s'étendait celui-ci pour ne garder que la valeur des revenus ponctuels (revenus mensuels moyens). L'effet de cette modification est frappant : le modèle ainsi spécifié perd sa structure. Alors que toutes les conversions étaient jusqu'à maintenant positives, les relations entre le capital économique et le capital social et culturel sont maintenant négatives. Les délinquants ayant un bon rendement ponctuel sont moins compétents et ont un réseau social moins efficace. En maximisant leur énergie sociale sur des délits ponctuels, ils n'arrivent pas à avoir une continuité et un réseau social intéressant. L'accumulation de capital économique est donc le cœur de l'espace social du délinquant, structurant les autres types de capitaux. Nous avons finalement confirmé l'hypothèse selon laquelle la présence d'un mentor et la taille efficace sont deux notions essentielles à la constitution d'un bon capital social. En retirant en alternance ces deux indicateurs, nous avons pu constater une baisse dans l'efficacité des taux de conversion du capital social. Ces deux concepts sont nécessaires simultanément pour maximiser le capital social.

En dernière analyse, nous avons testé si la notion de champs s'appliquait au milieu criminel, en opposant les délits de marché et les délits acquisitifs. Nous avons tout d'abord pu constater que les activités de marché et d'acquisition se situaient dans deux différents champs, ne présentant pas des accumulations de capitaux de types semblables. En évaluant les conversions pour ces deux champs, nous avons pu voir des distinctions dans les taux. En effet, dans le cadre des délits acquisitifs, les conversions sont plus faibles et particulièrement marquées par la relation entre le capital culturel et économique. En ce qui

concerne les délits de marché, les conversions avec le capital social sont plus importantes, mis à part avec le capital culturel.

De par leur réalité, ces deux champs représentent des règles de conversion différentes. Cette analyse nous permet de mettre en relief tout l'intérêt de la conceptualisation multidimensionnelle de la théorie de Bourdieu. Si on se rappelle l'allégorie du jeu de cartes, on constate que les délits de marché représentent un jeu différent de celui des délits acquisitifs. Les stratégies de maximisation ne sont pas les mêmes. Pour le jeu des délits de marché, les cartes du capital social et du capital culturel sont des atouts importants qui nous permettent une meilleure position dans l'espace social. Elles nous permettent de bons échanges avec les autres cartes ou types de capitaux. En effet, Morselli et Tremblay (2004a) avaient déjà conclu que, pour ce type de délinquance, un réseau bien structuré amène plus de revenus. Mais en plus, on constate que ce capital social est un atout pour l'obtention de capital symbolique et culturel. Dans le jeu des délits acquisitifs, la valeur des cartes en général est plus faible et l'accent est surtout mis sur la carte du capital culturel, donc la compétence, et moins sur le capital social.

Certaines limites sont inhérentes à toute recherche, celle-ci ne faisant pas exception. Il faut tout d'abord noter que notre échantillon n'était seulement constitué de détenus fédéraux plutôt âgés et expérimentés, ceux-ci ne représentant pas nécessairement la population délinquante à l'extérieur des murs. Il est donc difficile de statuer sur la généralité de cette étude. De plus, la taille relativement restreinte de cet échantillon rendait limitée la réalisation de certaines analyses. Par exemple, lors de l'analyse observant les occupations liées aux délits de marché et acquisitifs de manière indépendante. Cette limite nous a conduits à des mesures d'ajustement relativement mauvais quant aux modèles d'équations structurelles. Des études ultérieures devraient prendre en considération ses limites lors de la réalisation de leur échantillonnage. Il est aussi à noter que ce mémoire a été conçu postérieurement à la collecte de données, ce qui engendra des limites liées à la conceptualisation de nos facteurs latents. En effet, nous avons dû concevoir ces concepts en utilisant les indicateurs qui étaient disponibles dans le questionnaire, diminuant leur validité. Finalement, un des éléments importants de la théorie de Bourdieu est le concept

d'habitus. Nous avons mis de côté ce concept pour mettre pleinement l'accent sur la notion de capital. Par contre, des études ultérieures pourraient se pencher à cette notion d'habitus en parallèle avec les notions de capitaux que nous avons développé ici pour voir si cet habitus a un impact sur les conversions.

## Conclusion

Notons que cette étude s'inscrit dans la foulée d'une série de recherches visant à comprendre les bénéfices rencontrés par les délinquants tout au long de leur carrière (Charest, 2007; Charest & Tremblay, 2009; Morselli & Tremblay, 2004a, 2004b; Morselli, et al., 2006; Robitaille, 2004). C'est en comprenant bien ces bénéfices que nous pourrions comprendre les motivations des délinquants à poursuivre leur carrière criminelle. Dans cette étude, nous avons vu que le prestige était une notion comprise par les délinquants, mais que celui-ci n'était qu'une des formes de capital que le délinquant accumule et échange tout au long de sa carrière. Les délinquants qui poursuivront leur carrière délinquante seront ceux qui auront su maximiser leurs échanges de capitaux pour obtenir un statut intéressant dans l'espace social délinquant. Pour cela, ils devront surtout axer leurs énergies sur l'acquisition de compétences qu'ils obtiendront par des conversions avec leur réseau de pairs. La maximisation dans ses stratégies de conversions donnera accès à une *maturité sociale délinquante* (Tremblay, 2010).

Les analyses de conversion peuvent paraître complexes et abstraites à première vue, mais elles sont essentielles dans la décision que prendra le délinquant de privilégier une occupation licite ou illicite à sa sortie de prison. Comme nous l'avons vu, ces deux types d'occupations ne présentent pas les mêmes caractéristiques ce qui nous porterait à croire qu'elles évoluent dans des champs différents. Nous avons aussi constaté que les taux de conversions peuvent varier entre ces champs. Nous pouvons supposer que la conversion des capitaux du domaine illicite vers le domaine licite représente des coûts tellement importants, que cette conversion n'est nullement intéressante pour un délinquant de carrière. Celui-ci aura investi ses énergies dans l'accumulation de capitaux dans le champ

des occupations criminelles, mais ne pourra les convertir dans le milieu légitime. Il s'aura structuré un réseau social déviant, mais celui-ci ne sera que de peu d'utilité dans le milieu légitime, ne pouvant lui apporter des opportunités d'emploi licite. Il aura acquis des compétences qu'il ne pourra, le plus souvent, mettre en pratique dans le monde légitime. Il aura obtenu un statut criminel symbolique qui ne voudra plus rien dire pour les gens à l'extérieur de son milieu sinon lui nuire. Il aura accumulé de l'argent « sale » qu'il ne pourra utiliser, à moins qu'il ne la blanchisse, amenant des coûts supplémentaires considérables. Ainsi, pour que le délinquant accepte de changer de champ, il devra accepter des pertes importantes de capital étant donné les taux de conversion élevés entre les deux champs.

Dans son autobiographie, Marcel Talon (Talon & Morgan, 1996), criminel québécois spécialiste en explosif, nous donne un bon exemple des complications liées à la conversion des capitaux criminels en capitaux légitimes. Il mentionne toute la difficulté qu'il a eue à se trouver un emploi à sa sortie de prison. Malgré le fait qu'il possède un diplôme en électronique et en mathématiques, il n'arrive pas à « recycler ses aptitudes » (p.168). Le prestige qu'il a acquis dans le monde criminel lui nuit maintenant dans le monde légitime puisque les employeurs ne veulent pas prendre de risques en engageant un ancien criminel. Ayant acquis une grande partie de son capital dans le milieu criminel à travers les années, il a atteint une grande maturité criminelle, mais il n'arrive plus à le reconvertir en capital légitime. Les programmes de réhabilitation ne lui offrent que des emplois de « vadrueilleur », alors qu'il possède des aptitudes pour se réaliser dans un emploi beaucoup plus valorisant. La structure du système actuel ne semble pas prête à considérer que certaines occupations criminelles présentent une quantité importante de capitaux économique et culturel qui pourraient être mis à la disposition de la société. Des études ultérieures pourraient s'intéresser à ces conversions entre les champs licite et illicite dans le but de trouver des stratégies pour diminuer les pertes de capitaux engendrées par ces conversions. Ces stratégies pourraient faciliter la tâche au délinquant de laisser le monde criminel en se trouvant un emploi équivalent ou valorisant dans le monde légitime.

## Bibliographie

- Adler, P. A., & Adler, P. (1983). Shifts and oscillations in deviant careers: The case of upper-level drug dealers and smugglers. *Social Problems*, 31(2), 195-207.
- Akerström, M. (1985). *Crooks and squares: Lifestyles of thieves and addicts in comparison to conventional people*. New Brunswick, NJ: Transaction Books.
- Alexander, N. C. J. (1972). Status perceptions. *American sociological review*, 37(6), 767-773.
- Allen, T. D., Eby, L. T., Poteet, M. L., Lentz, E., & Lima, L. (2004). Career benefits associated with mentoring for protégés: A meta-analysis. *Journal of applied psychology*, 89(1), 127-136.
- American Heritage. (Ed.) (2000) *The American Heritage Dictionary of the English Language* (4e ed.). Houghton Mifflin Harcourt.
- Arbuckle, J. L. (2006). Amos (Version 7.0.0 (Build 1140)). Spring House, PA: Amos development corporation.
- Becker, G. S. (1968). Crime and punishment: an economic approach. *Journal of political economy*, 76, 169-217.
- Becker, H. S. (1963). *Outsiders : Studies in the sociology of deviance*. New York: Free Press.
- Bendix, R., & Lipset, S. M. (Eds.). (1953). *Class, status and power* (2e ed.). New York: Free Press.
- Bland, M. J., & Altman, D. G. (1996). Statistics notes : Transforming data. *BMJ*, 312(1), 770.
- Bollen, K. A. (1989). *Structural equations with latent variables*. New York: Wiley.
- Bonnewitz, P. (2002). *Premières leçons sur la sociologie de P. Bourdieu* (2e ed.). Paris: Presses universitaires de France.
- Borgatti, S. P., Everett, M. G., & Freeman, L. C. (1999). UCINET (Version 5.0). Natick: Analytic technologies.
- Bourdieu, P. (1980a). Le capital social : Notes provisoires. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, 2-3.

- Bourdieu, P. (1980b). *Le sens pratique*. Paris: Éditions de minuit.
- Bourdieu, P. (1980c). *Questions de sociologie*. Paris: Édition de minuit.
- Bourdieu, P. (1984). Espace social et genèse des "classes". *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53, 3-14.
- Bourdieu, P. (1986). The forms of capital. In J. Richardson (Ed.), *Handbook of theory and research for the sociology of education* (pp. 241-258). New York: Greenwood.
- Bourgois, P. (1995). *In search of respect: Selling crack in El Barrio*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bourgois, P. (2001). *En quête de respect: le crack à New York*. Paris: Seuil.
- Burt, R. S. (1992). *Structural holes : The social structure of competition*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Chaiken, J. M., & Chaiken, M. R. (1982). *Varieties of criminal behavior*. Santa Monica: Rand Corporation.
- Chambaz, C., Maurin, É., & Torelli, C. (1998). L'évaluation sociale des professions en France : Construction et analyse d'une échelle des professions. *Revue française de sociologie*, 39(1), 177-226.
- Charest, M. (2004). Peut-on se fier aux délinquants pour estimer leurs gains criminels ? *Criminologie*, 37(2), 63-87.
- Charest, M. (2007). *Classe sociale et réussite criminelle*. Université de Montréal, Montréal.
- Charest, M., & Tremblay, P. (2009). Immobilité sociale et trajectoires de délinquance. *Revue française de sociologie*, 50(4), 693-718.
- Cloward, R. A. (1959). Illegitimate means, anomie , and deviant behavior. *American sociological review*, 24(2), 164-176.
- Cohen, J. (1969). *Statistical power analysis for the behavioral science*. New York: Academic Press.
- Cornish, D. B. (1993). Theories of action in criminology: Learning theory and rational choice approaches. In R. V. Clarke & M. Felson (Eds.), *Routine activity and rational choice* (pp. 351-382). New Brunswick NJ: Transaction.

- Cornish, D. B. (1994). The procedural analysis of offending and its relevance for situational prevention. In R. V. Clarke (Ed.), *Crime prevention studies* (Vol. 2). Monsey, NY: Criminal justice press.
- Coxon, A. P. M., & Jones, C. L. (1978). *The images of occupational prestige*. London: The MacMillan press.
- Cullen, F. T., & Link, B. G. (1980). Crime as an occupation: A new look. *Criminology*, 18(3), 399-410.
- Cusson, M. (2005). *La délinquance une vie choisie : Entre plaisir et crime*. Montréal: HMH.
- D'uva, T. B., Van Doorslaer, E., Lindeboom, M., & O'Donnell, O. (2008). Does reporting heterogeneity bias the measurement of health disparities? *Health economics*, 17, 351-375.
- Davis, F. (1959). The Cabdriver and his fare: Facets of a fleeting relationship. *American journal of sociology*, 65(2), 158-165.
- Davis, K., & Moore, W. E. (1945). Some principles of stratification. *American sociological review*, 10(2), 242-249.
- Dubar, C., & Tripiet, P. (2005). *Sociologie des professions (2e édition)*. Paris: Armand Colin.
- Einstadter, W. J. (1969). The social organization of armed robbery. *Social Problems*, 17(1), 64-83.
- Faul, F. (2009). G\*Power (Version 3.1.2). Kiel: Universität Kiel, Germany.
- Ferber, R. (1956). The effect of respondent ignorance on survey results. *Journal of the American Statistical Association*, 51(276), 576-586.
- Freedman, D., Thornton, A., Camburn, D., Alwin, D., & Young-DeMarco, L. (1988). The life history calendar: A technique for collecting retrospective data. *Sociological methodology*, 18, 37-68.
- Gerstl, J. E., & Cohen, L. K. (1964). Situs and egocentrism in occupational ranking. *British journal of Sociology*, 15(3), 254-261.
- Gill, M. (2001). The craft of robbers of cash-in-transit vans: Crime facilitators and the entrepreneurial approach. *International journal of sociology of law*, 29, 277-291.

- Gold, R. (1950). Janitors versus Tenants: A statut-income dilemma. *American journal of sociology*, 57, 486-493.
- Goldthorpe, J. H., & Hope, K. (1972). Occupational grading and occupational prestige. In K. Hope (Ed.), *The analysis of social mobility*. Oxford: Clarendon Press.
- Gottfredson, M. R., & Hirschi, T. (1990). *A general theory of crime*. Stanford, CA: Stanford university press.
- Granovetter, M. S. (1974). *Getting a job: A study of contacts and careers*. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press.
- Hirschi, T. (1986). On the capability of rational choice and social control theories of crime. In D. B. Cornish & R. V. Clarke (Eds.), *The reasoning criminal: Rational choice perspectives on offending*. New York: Springer-Verlag.
- Hodge, R. W., Treiman, D. J., & Rossi, R. H. (1966). A comparative study of occupational prestige. In R. Bendix & S. M. Lipset (Eds.), *Class, status and power*. New York: Free Press.
- Hope, K. (1982). A liberal theory of prestige. *American journal of sociology*, 87(5), 1011-1031.
- Horney, J. D., & Marshall, I. H. (1991). Measuring lambda through self-reports. *Criminology*, 29(3), 471-495.
- Horney, J. D., Osgood, W., & Marshall, I. H. (1995). Criminal carrers in the short term: Intra-individual variability in crime and its relation to local life circumstances. *American sociological review*, 60, 655-673.
- Hugues, E. (1996). *Le regard sociologique (textes réunis par Jean-Marc Chapoulie)*. Paris: Édition des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Imbs, P., & Quemada, B. (Eds.). (1971-1994). *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789–1960)*. Paris: Éditions du CNRS/Gallimard.
- Inciardi, J. A. (1974). Vocational crime. In D. Glaser (Ed.), *Handbook of criminology* (pp. 299-401). Chicago: Rand McNally.
- Katz, J. (1988). *Seduction of crime*. New York: Basic Books.
- Kay, F. M. (2008). Professional monopolies and divisive practices in law: 'les femmes juridiques' in civil law, Canada. *International journal of law in context*, 4(3), 187-215.

- Kay, F. M. (2009). Intraprofessional competition and earnings inequalities across a professional chasm: The case of the legal profession in Québec, Canada. *Law and Society review*, 43(4), 901-938.
- Keene, O. N. (1995). The log transformation is special. *Statistics in medicine*, 14, 811-819.
- King, G., Murray, C. J. L., Salomon, J. A., & Tandon, A. (2004). Enhancing the validity and cross-cultural comparability of measurement in survey research. *American Political Science Review*, 98(1), 191-207.
- Klockars, C. B. (1974). *The professional fence*. New York: Free Press.
- Kreft, I. G., & De Leeuw, J. (1998). *Introducing Multilevel Modeling*. London: Sage Publications.
- Lemieux, V. (1999). *Les réseaux d'acteurs sociaux*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Letkemann, P. (1973). *Crime as work*. Englewood Cliffs: Prentice-Hall.
- Levitt, S. D., & Venkatesh, S. A. (2000). An economic analysis of a drug-selling gang's finances. *The quarterly journal of economics*, 115(3), 755-789.
- Logie, R. H., Wright, R., & Decker, S. H. (1992). Recognition memory performance and residential burglary. *Applied cognitive psychology*, 6, 109-123.
- Luckenbill, D. F. (1981). Generating compliance: The case of robbery. *Journal of contemporary ethnography*, 10(1), 25-46.
- Luckenbill, D. F. (1986). Deviant career mobility: The case of male prostitute. *Social Problems*, 33(4), 283-287.
- MacKenzie, D. L., & De Li, S. (2002). The impact of formal and informal social controls on the criminal activities of probationers. *Journal of research in crime and delinquency*, 39(3), 243-276.
- Mardia, K. V. (1970). Measures of multivariate skewness and kurtosis with applications. *Biometrika*, 57, 519-530.
- Matsueda, R. L., Gartner, R., Piliavin, I., & Polakowski, M. (1992). The prestige of criminal and occupational occupations: A subcultural model of criminal activity. *American sociological review*, 57(6), 752-770.
- McCarthy, B. (2002). New economics of sociological criminology. *Annuals reviews of sociology*, 28, 417-442.

- McCarthy, B., & Hagan, J. (2001). When crime pays: Capital, competence and criminal success. *Social Forces*, 79(3), 1035-1060.
- Morselli, C., & Roy, J. (2008). Brokerage qualification in ringing operations. *Criminology*, 46(1), 71-98.
- Morselli, C., & Tremblay, P. (2004a). Criminal achievement, offender networks and the benefits of low self-control. *Criminology*, 42(3), 773-804.
- Morselli, C., & Tremblay, P. (2004b). Délinquance, performance et capital social: Une théorie sociologique des carrières criminelles. *Criminologie*, 37(2), 89-122.
- Morselli, C., Tremblay, P., & McCarthy, B. (2006). Mentors and criminal achievement. *Criminology*, 44(1), 17-43.
- Murphy, K. R., & Myors, B. (2004). *Statistical power analysis : A simple and general model for traditional and modern hypothesis tests* (2e ed.). Mahwah, New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates.
- Nakao, K., & Treas, J. (1994). Updating occupational prestige and socioeconomic scores: How the new measures measure up. *Sociological methodology*, 24, 1-72.
- North, C. C., & Hatt, P. K. (1947). Jobs and occupations: A popular evaluation. *Opinion news*, 9, 3-13.
- Ouellet, F. (2010). *La dynamique de la déviance : comparaison entre les trajectoires de vie de délinquants et de joueurs excessifs*. Université de Montréal, Montréal.
- Peterson, M. A., & Braiker, H. B. (1981). *Who commits crime : a survey of prison inmates*. Cambridge: Oelgeschlager, Gunn and Hann.
- Piliavin, I., Gartner, R., Thornton, C., & Matsueda, R. L. (1986). Crime, deterrence, and rational choice. *American sociological review*, 51(1), 101-119.
- Plate, T. (1975). *Crime pays!* New York: Ballantine.
- Polsky, N. (1967). *Hustlers, beats and others*. Chicago: Aldine Publishing Co.
- Raudenbush, S. W., & Bryk, A. S. (2002). *Hierarchical linear models: applications and data analysis methods (2nd Edition)*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications Inc.
- Raudenbush, S. W., Bryk, A. S., & Congdon, R. (2009). HLM 6 : Hierarchical linear & nonlinear modeling.
- Reiss, A. J. (1961). *Occupations and social status*. New York: Free Press of Glencoe.

- Reuter, P. (1983). *Disorganized crime : The economics of the visible hand*. Cambridge, Massachusetts: The MIT Press.
- Reuter, P., MacCoun, P., & Murphy, P. (1990). *Money from crime: a study of the economics of drug-dealing in Washington*. Washington: RAND.
- Robitaille, C. (2004). À qui profite le crime? Les facteurs individuels de la réussite criminelle. *Criminologie*, 37(2), 33-62.
- Schumacker, R. E., & Lomax, R. G. (2004). *A beginner's guide to structural equation modeling*. Mahwah, New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates.
- Sedlmeier, P., & Gigerenzer, G. (1989). Do studies of statistical power have an effect on the power of studies? *Psychological bulletin*, 105(2), 309-316.
- Service Correctionnel Canada. (2010). Profil des établissements correctionnels fédéraux du Canada. Retrieved 22 Janvier, 2010, from <http://www.csc-scc.gc.ca/text/region/inst-profil-fra.shtml>
- Shils, E. (1968). Deference. In J. A. Jackson (Ed.), *Sociological studies 1 : Social stratification*. Cambridge: University Press.
- Singer, J. D. (1998). Using SAS PROC MIXED to fit multilevel models, hierarchical models, and individual growth models. *Journal of Educational and Behavioral statistics*, 24(4), 323-355.
- Smith, D. C. (1975). *The mafia mystique*. New York: Basic Books.
- Stehr, N. (1974). Consensus and dissensus in occupational prestige. *The british journal of sociology*, 25(4), 410-427.
- Sullivan, M. (1989). *"Getting paid": youth crime and work in the inner city*. New York: Cornell University Press.
- Sutherland, E. H. (1947). *Principles of criminology, 4th edition*. New York: Lippincott.
- Sutherland, E. H. (1963). *Le voleur professionnel: D'après le récit d'un voleur de profession*. Paris: Edition SPES.
- Talon, M., & Morgan, J.-L. (1996). *Et que ça saute!* Outremont: Les éditions internationales Alain Stanké.
- Thomas, L. (1997). Retrospective power analysis. *Conservation Biology*, 11(1), 276-280.

- Treiman, D. J. (1977). *Occupational prestige in comparative perspective*. New York: Academic press.
- Tremblay, P. (1999). Attrition, récidive et adaptation. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 52(2), 163-178.
- Tremblay, P. (2010). *Le délinquant idéal*. Montréal: Liber.
- Tremblay, P., & Morselli, C. (2000). Patterns in criminal achievement: Wilson and Abrahamse revisited. *Criminology*, 38(2), 633-659.
- Uggen, C., & Thompson, M. (2003). The socioeconomic determinants of ill-gotten gains: within-person changes in drug use and illegal earnings. *American journal of sociology*, 109(1), 146-185.
- Walker, A. (1974). Sociology of professional crime. In A. S. Blumberg (Ed.), *Current perspectives on criminal behavior* (pp. 87-113). New York: Knopf.
- Warr, M. (1993). Age, peers, and delinquency. *Criminology*, 31(1), 17-40.
- Wilson, J. Q., & Abrahamse, A. (1992). Does crime pay? *Justice quarterly*, 9(3), 359-377.
- Wright, R., Logie, R. H., & Decker, S. H. (1995). Criminal expertise and offender decision making: An experimental study of the target selection process in residential burglary. *Journal of research in crime and delinquency*, 52(1), 39-53.
- Yoshihama, M., Gillespie, B., Hammock, A. C., Belli, R. F., & Tolman, R. M. (2005). Does the life history calendar method facilitate the recall of intimate partner violence? Comparison of two methods of data collection. *Social Work Research*, 29(3), 151-163.

## Annexe I : Questionnaire du sondage sur la situation financière des détenus avant l'incarcération actuelle

### ÂGE

1. Quel âge avez-vous ?

\_\_\_ ans

### LANGUE

2. Quelle est votre langue maternelle ?

Français       Anglais       Autres, spécifiez : \_\_\_\_\_

3. Est-ce que vous connaissez d'autres langues ?

Oui, lesquelles ? \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

Non

4. De quelle origine ethnique êtes-vous ? \_\_\_\_\_ 4\*

### RÉSIDENCE

5. Où êtes-vous né ?

Ville \_\_\_\_\_ ; Province \_\_\_\_\_ ; Pays \_\_\_\_\_

6. Dans quelle ville, province et pays avez-vous vécu pour la majeure partie de votre vie ?

Ville \_\_\_\_\_ ; Province \_\_\_\_\_ ; Pays \_\_\_\_\_

7. De façon générale, est-ce que vous :

louez une résidence

êtes propriétaire de votre résidence

habitez gratuitement chez quelqu'un

autres, spécifiez : \_\_\_\_\_

8. Si vous habitez gratuitement chez quelqu'un, est-ce que cette personne est :

votre père ou votre mère

un autre membre de votre famille

un ami

votre conjointe (blonde)

autres, spécifiez : \_\_\_\_\_

## ÉDUCATION

9. En quelle année de scolarité étiez-vous lorsque vous avez arrêté l'école pour la première fois ? (arrêt de la scolarité pendant plus de 3 années consécutives). **(Cochez la case diplôme lorsque le diplôme du niveau de scolarité a été obtenu.)**

\_\_\_\_\_  diplôme

10. Quel âge aviez-vous lorsque vous avez arrêté l'école pour la première fois ? (arrêt de la scolarité pendant plus de 3 années consécutives).

\_\_\_ ans

11. Avez-vous eu l'opportunité de continuer votre scolarité ou de suivre une quelconque formation depuis ?

oui  non (**allez à la question 14**)

12. Si vous avez continué votre scolarité (ou formation), où avez-vous trouvé cette opportunité ?

- seulement à l'extérieur de la prison  
 seulement en prison  
 à l'intérieur et à l'extérieur de la prison  
 Ne s'applique pas

13. Si vous avez saisi cette opportunité, quel est votre niveau de scolarité actuel (ou formation)? **(Cochez la case diplôme lorsque le diplôme du niveau de scolarité a été obtenu.)**

\_\_\_\_\_  diplôme  Ne s'applique pas

## LES PARENTS

14. Est-ce que vos parents sont :

- vos parents biologiques  
 des parents adoptifs

15. Spécifiez le principal travail de votre père (du tuteur) lors de votre enfance :

\_\_\_\_\_

16. Dans son emploi, est-ce que votre père avait des personnes sous ses ordres ?

Non  Oui, si oui combien ? \_\_\_\_\_

17. Dans son emploi, est-ce qu'il y avait des personnes au-dessus de votre père qui lui donnaient des ordres?

Non  Oui

18. Spécifiez le principal travail de votre mère (de la tutrice) lors de votre enfance :

\_\_\_\_\_

19. Est-ce que vos parents étaient propriétaires de la maison/appartement dans lequel vous viviez durant votre enfance ?

Oui  Non

20. Vous décririez vos parents comme étant financièrement :

aisés  dans la moyenne  sous la moyenne

21. Votre famille a été dépendante de l'aide sociale durant votre enfance :

jamais  souvent

quelques fois  toujours

22. Est-ce que vos parents (père ou mère) ont déjà touché des sommes d'argent importantes provenant du crime?

Oui  Non

23. Est-ce que vos parents (père ou mère) sont déjà allés en prison ?

Oui  Non

### SENTENCE ACTUELLE

24. Quand avez-vous commencé votre sentence actuelle ?

Mois \_\_\_\_\_, Année \_\_\_\_\_

25. Chef(s) d'accusation (type de crime) pour la sentence actuelle :

\_\_\_\_\_

26. À combien de mois avez-vous été condamné?

\_\_\_\_\_ mois

27. Quelle portion de cette sentence pensez-vous faire ?

\_\_\_\_\_ (en mois)

### CALENDRIER

→ ÉTABLIR UNE PÉRIODE FENÊTRE DE TROIS ANS SUR LE **CALENDRIER** (Débuter avec le dernier mois où le répondant **était libre**. Il ne faut **pas inclure** les mois où le sujet était en détention préventive avant que la sentence soit établie **dans** la période de trois ans.)

28. Période de 3 ans (PÉRIODE FENÊTRE) précédant la sentence actuelle :

Mois \_\_\_\_\_, Année \_\_\_\_\_ à Mois \_\_\_\_\_, Année \_\_\_\_\_

Si détention préventive avant sentence : Mois \_\_\_\_\_, Année \_\_\_\_\_

29. Quels sont les mois, durant la période de 3 ans, où vous étiez incarcéré ? **INSCRIVEZ UN X SUR LA LIGNE « PRISON » POUR CHACUN DES MOIS OÙ LE SUJET ÉTAIT INCARCÉRÉ AINSI QUE LE NOMBRE DE JOURS D'INCARCÉRATION PENDANT CE MOIS (SI MOINS DE 30 JOURS)**

→ **Note à l'interviewer :** Précisez, sur cette même ligne, lorsque la sentence était purgée de façon discontinue.

30. Quels sont les mois, durant la période de 3 ans, où vous étiez en probation, en libération conditionnelle ou en transition ? **INSCRIVEZ POUR CHACUN DES MOIS, SUR LA MÊME LIGNE, LA LETTRE « L », « P » OU « T » LORSQUE LE SUJET ÉTAIT EN LIBÉRATION CONDITIONNELLE, EN PROBATION OU EN TRANSITION.**

31. Spécifiez les lieux de résidence (ville) pour chaque mois en liberté pendant la période fenêtre :  
**INSCRIVEZ SUR LE CALENDRIER LES LIEUX DISTINCTS DE RÉSIDENCE DU SUJET, PENDANT LA PÉRIODE FENÊTRE.**

→ Note à l'interviewer : Si le sujet a éprouvé des difficultés pour répondre aux questions précédentes, posez lui la question suivante :

32. Pour réaliser cette entrevue, on doit utiliser souvent le calendrier. D'après vous, votre mémoire des dates est :

- Très bonne                       Mauvaise  
 Bonne                               Très mauvaise

→ Note à l'interviewer : Si le sujet répond **mauvaise** ou **très mauvaise**, abandonnez les questions reliées au calendrier et poursuivez l'entrevue.

### **ÉVÉNEMENTS DE VIE (Échelle strain #1)**

33. Indiquez si certains de ces événements vous sont arrivés :

a) hospitalisation ?

- Non                       Oui, combien de fois ? \_\_\_\_\_

→ **Inscrivez sur le calendrier le ou les mois d'hospitalisation ainsi que le nombre de jours sur la même ligne que celle pour l'incarcération, si pendant la période fenêtre.**

Si oui, quel était le motif de cette hospitalisation ?

- accident               maladie physique  
 toxicomanie         maladie psychiatrique

b) tentative de suicide ? (**passage à l'acte et non des idées suicidaires**)

- Non                       Oui, combien de fois ? \_\_\_\_\_

→ **Indiquez le ou les mois où cet (ces) événement (s) s'est produit. sur le calendrier, si pendant la période fenêtre.**

Si oui, par quel moyen ? \_\_\_\_\_

c) hospitalisation d'un proche parent (enfants inclus)

- Non                       Oui

→ **Indiquez le ou les mois d'hospitalisation sur le calendrier si pendant la période fenêtre.**

### **STATUT**

34. Au moment de l'incarcération, étiez-vous :

- célibataire  
 marié/union libre (cohabitation régulière),  
depuis combien de temps ? \_\_\_\_\_

→ Inscrivez le mois du début de la relation stable avec la conjointe sur le calendrier, si pendant la période fenêtre.

35. Avez-vous déjà eu l'expérience d'une séparation suite à une cohabitation régulière ou d'un divorce?

Non  Oui

Si oui, il y a combien de temps ? \_\_\_\_\_ ans

→ Inscrivez le mois du divorce ou de la séparation sur le calendrier, si pendant la période fenêtre.

36. Combien d'enfant(s) avez-vous ?

aucun \_\_\_\_\_ enfant(s)

spécifiez l'âge actuel de chacun de vos enfants \_\_\_\_\_

37. Combien d'enfant(s) vivait avec vous durant les trois années de la période fenêtre ? (inclure les enfants de la conjointe)

\_\_\_\_\_ enfant(s) (si aucun, allez à la question 39)

38. Est-ce que vous en aviez :

la garde continue  la garde partagée  Ne s'applique pas

39. Combien d'enfant(s) à charge (financièrement) aviez-vous avant le début de la sentence actuelle ? (inclure les enfants de la conjointe)

\_\_\_\_\_ enfants(s)  Ne s'applique pas

40. Est-ce que votre mère est décédée ?

Non  Oui, depuis combien de temps ? \_\_\_\_\_

→ Indiquez le mois du décès de la mère sur le calendrier, si pendant la période fenêtre.

41. Est-ce que votre père est décédé ?

Non  Oui, depuis combien de temps ? \_\_\_\_\_

→ Indiquez le mois du décès du père sur le calendrier, si pendant la période fenêtre.

42. Indiquez si certains de ces événements vous sont arrivés :

a) décès de la conjointe ?

Non  Oui, depuis combien de temps ? \_\_\_\_\_

→ Indiquez le mois du décès de la conjointe sur le calendrier, si pendant la période fenêtre.

b) décès d'un proche parent ou d'un ami intime ?

Non  Oui, si plus d'une fois, spécifiez : \_\_\_\_\_

→ Indiquez le mois du ou des décès sur le calendrier, si pendant la période fenêtre.

c) de perdre un emploi auquel vous étiez très attaché ?

Non  Oui, si plus d'une fois, spécifiez : \_\_\_\_\_

→ Indiquez le mois du ou des décès sur le calendrier, si pendant la période fenêtre.

d) de perdre des sommes d'argent importantes ?

Non  Oui, si plus d'une fois, spécifiez : \_\_\_\_\_

→ Indiquez le mois du ou des décès sur le calendrier, si durant la période fenêtre.

e) d'être rejeté par une personne à laquelle vous étiez très attachée?

Non  Oui, si plus d'une fois, précisez : \_\_\_\_\_

Si oui, qui était cette(ces) personne(s) qui vous ont rejeté (ex: père, blonde...)?

\_\_\_\_\_

#### GAINS LÉGITIMES

43. Indiquez sur le **calendrier**, votre occupation pour chacun des mois où vous aviez un emploi légal en précisant le nombre d'heures travaillées par semaine. **Précisez également les revenus mensuels découlant de cet emploi.**

Ne s'applique pas

44. Pour les trois derniers emplois légaux que vous avez occupé :

<b>Emplois:</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
- est-ce qu'il y avait des personnes à qui vous donniez des ordres ?	___	___	___
- Si oui, combien de personnes ?	___	___	___
- est-ce qu'il y avait des personnes qui vous donnaient des ordres ?	___	___	___
- quel statut ou prestige procure, à votre avis, cette activité à ceux qui en font leur métier ? (Un score de 100 indique que ceux qui ont cette occupation sont généralement très respectés dans leur entourage, un score de 50 indique qu'ils sont moyennement respectés et un score de 25 qu'ils ne sont généralement pas respectés et un score de 0 qu'ils sont généralement méprisés.)	___	___	___
- jusqu'à quel point doit-on être qualifié pour exercer cette occupation avec succès ? ( Un score de 1 = une occupation non qualifiée et 7 = occupation très qualifiée.)	___	___	___

45. Indiquez sur le **calendrier** (sur la ligne "légal"), le ou les mois où vous avez reçu du chômage, de l'aide sociale ou d'autres formes d'aide gouvernementale. Le cas échéant, indiquez le montant d'aide reçue pour chacun des mois. (Chômage=C, Aide sociale=A, Prêts et Bourses=PB...)

Ne s'applique pas

46. Indiquez sur le **calendrier** (sur la ligne "légal"), votre occupation pour chacun des mois où vous aviez un emploi *en dessous de la table* (ajouter la lettre N) en précisant le nombre d'heures travaillées par semaine. **Précisez également les revenus mensuels découlant de cet emploi.**

Ne s'applique pas

→ **Note à l'interviewer :** Identifiez la plus récente **augmentation significative des revenus légitimes (légaux et/ou en dessous de la table)**. Remplissez la carte de **TRANSITION POSITIVE (REVENUS LÉGITIMES)**. Une fois la carte de transition complétée, retournez au **calendrier** et répétez l'opération pour les autres « transitions positives » antérieures des revenus légitimes.

### CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ

→ **Note à l'interviewer :** Prendre chacun des délits un à un et répondre aux questions suivantes. Inscrive les résultats des questions 1 à 16 dans le tableau suivant.

	Vol qualifié (Q)	Cambriolage (C)	Vol d'auto / pièces (A)	Vol (V)	Fraude (F)	Escroquerie/ Délinquance d'affaire (E)	Autres (O)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
6a							
7							
8							
9							
10							
10a							
11							
12							
13							
14							
15a							
15b							
16a							
16b							

1. Avez-vous été impliqué dans les délits suivants durant la **période fenêtre**? (Voir délits dans le table ci-haut)

1 = Oui            0 = Non (**allez à la question 75 : Délinquance de trafic**)

2. Quel statut ou prestige procure, selon vous, cette activité criminelle pour ceux qui la pratiquent ? (Un score de 100 indique que ceux qui ont cette occupation sont généralement très respectés dans leur entourage, un score de 50 indique qu'ils sont moyennement respectés et un score de 25 qu'ils ne sont généralement pas respectés et un score de 0 qu'ils sont généralement méprisés.)

3. Jusqu'à quel point doit-on être qualifié pour exercer cette activité criminelle avec succès ? ( Un score de 1 = aucune qualification et 7 = très grande qualification)

4. Pour les périodes où vous étiez actif, pendant la période fenêtre, combien de chacun de ces crimes **en moyenne** commettiez-vous ? **Ne pas inclure les délits qui ont complètement échoué (aucun gain).**

(Inscrivez après la fréquence, l'unité de temps la plus adéquate. Ex : 1 fois par mois = 1M, 1 fois par année = 1A, 2 fois durant toute la période de 3 ans = 2P.)  Ne s'applique pas

5. Pour les délits où vous n'avez pas été pris par la police, pendant la période fenêtre, combien de délits ont complètement échoué (aucun gain) ?  Ne s'applique pas

6. Est-ce que pour vous un délit c'est :

1= une cible distincte

2= une séquence/run distincte → 6 a) Précisez le nombre de cibles distinctes par séquence ?

7. Combien de temps devez-vous investir en moyenne dans la réalisation complète d'un délit (entre le moment où vous avez décidé de commettre le délit et le moment où vous empêchez votre part nette des gains ? Inscrivez l'unité de temps la plus adéquate (heures, jours, semaines, mois...).

8. Combien de complices en moyenne participaient **directement** (dans le feu de l'action) aux différents délits que vous avez commis durant la période fenêtre ?  Ne s'applique pas

9. Combien de personnes à votre avis, autres que vous et vos complices directs, touchaient de l'argent ou retiraient un profit de ces délits (ex : acheteur, receleur, bénéficiaires de pots-de-vin... ) ?

Ne s'applique pas

→ **Note à l'interviewer** : si le sujet répond « 0 » aux questions 8 **ET** 9, passez à la question 13.

10. Dans cette activité, est-ce qu'il y avait des personnes à qui vous donniez des ordres ?

0 = Non (pcq partenaires égaux) 2= Oui 99 = Ne s'applique pas 1 = Non (pcq seul)

10a) Si oui, à combien de personnes?

11. Dans cette activité, est-ce qu'il y avait des personnes qui vous donnaient des ordres ?

0 = Non (pcq partenaires égaux) 2= Oui 99 = Ne s'applique pas 1 = Non (pcq seul)

12. Pour cette activité, quelle était, en général, votre part des gains en % [ex : le quart (25%), la moitié (50%), les trois-quarts (75%), la totalité (100%)] ?  Ne s'applique pas

13. Combien en moyenne un coup **vous** rapportait? (Exclure les tentatives ratées)  Ne s'applique pas

14. Quel a été le montant (\$) de votre meilleur coup ?  Ne s'applique pas

→ **Note à l'interviewer** : **Inscrire le meilleur coup sur le calendrier.**

15 a) Pour ces délits, combien de fois durant la période fenêtre avez-vous été arrêté par la police ?

Ne s'applique pas

15 b) Pour ces délits, est-ce qu'au moins un de vos complices a été arrêté par la police durant la période fenêtre ? 0 = Non 1 = Oui  Ne s'applique pas

16 a) Quelle était votre principale cible pour chacun des délits commis dans la période fenêtre ? (ex : banques, magasins, dépanneurs, résidences privées, individus, compagnies, etc.)

16 b) Quelle était votre deuxième plus fréquente cible pour chacun des délits commis dans la période fenêtre ?

Ne s'applique pas



1. Quel statut ou prestige procure, à votre avis, cette activité criminelle à ceux qui la pratiquent ? (Un score de 100 indique que ceux qui ont cette occupation sont généralement très respectés dans leur entourage, un score de 50 indique qu'ils sont moyennement respectés et un score de 25 qu'ils ne sont généralement pas respectés et un score de 0 qu'ils sont généralement méprisés.)
2. Jusqu'à quel point doit-on être qualifié pour exercer cette activité criminelle avec succès ? ( Un score de 1 = aucune qualification et 7 = très grande qualification)
3. Indiquez pour chacun des marchés dans lesquels vous étiez impliqué, le temps que vous y consacriez **pendant la période fenêtre** en utilisant l'unité de temps la plus adéquate ? (Ex : 7 jours par semaine, 2 jours par mois...)
- Ne s'applique pas
4. Spécifiez le nombre de transactions effectuées selon l'unité de temps choisie.  
(Ex : 3 transactions par jour, 10 transactions par semaine...)
- Ne s'applique pas
5. Durant la période fenêtre, combien d'argent (\$) faisiez-vous **en moyenne par transaction** ?
- Ne s'applique pas
6. Durant la période fenêtre, combien d'argent (\$) faisiez-vous **en moyenne par mois** ?
- Ne s'applique pas
7. Combien de personnes travaillaient pour le groupe ou y participaient ?
- Ne s'applique pas
- 8 a). Dans cette activité, est-ce qu'il y avait des personnes à qui vous donniez des ordres ?
- 0 = Non (pcq partenaires égaux ou relation d'affaire)      99 = Ne s'applique pas
- 1 = Non (pcq seul)
- 2= Oui
- 8 b) Si oui, à combien de personnes?
9. Dans cette activité, est-ce qu'il y avait des personnes qui vous donnaient des ordres ?
- 0 = Non (pcq partenaires égaux ou relation d'affaire)      99 = Ne s'applique pas
- 1 = Non (pcq seul)
- 2= Oui
10. Selon vous, combien de personnes composaient votre clientèle (acheteurs de biens ou de services) ?
- Ne s'applique pas
50. → Indiquez sur le **calendrier**, les mois d'activité pour chacun des marchés, en inscrivant M1, M2 ou M3 dans la case « *Crim.* ».

## REVENUS CRIMINELS TOTAUX

51. Inscrivez sur le **calendrier** (sur la ligne "*Crim.* "), le montant approximatif de vos revenus criminels par mois ou pour chacune des périodes d'activité.

52. → **Note à l'interviewer** : Vérifiez si le revenu criminel mensuel de la dernière période d'activité est supérieur ou inférieur au revenu criminel mensuel de la période d'activité précédente. Identifiez la plus récente **augmentation significative**. Remplissez la carte de **TRANSITION POSITIVE (REVENUS CRIMINELS)**. Une fois la carte de transition complétée, retournez au **calendrier** et répétez l'opération pour les autres « transitions positives » antérieures.

53. → **Note à l'interviewer** : Identifiez toutes les **phases de liberté**, durant la période fenêtre, où le sujet cesse complètement ses activités criminelles. Remplissez la carte de **TRANSITION NÉGATIVE (REVENUS CRIMINELS)**. Une fois la carte de transition complétée, retournez au **calendrier** et répétez l'opération pour les autres « transitions négatives ».

## FORMULAIRE DU CAPITAL SOCIAL

→ **Note à l'interviewer** : Demander à l'interviewé de reprendre le tableau effaçable où il a inscrit les prénoms de ses contacts. Aux contacts générés par les cartes de transition, ajoutez maintenant les prénoms des contacts significatifs du sujet à l'aide des questions suivantes. Noter l'identité numérique des contacts pour chacune des questions. Si cette personne a déjà été nommée, ajoutez à la liste quand même, mais inscrire le numéro que vous lui avez déjà attribué.

\* Indiquez à l'interviewé que les questions suivantes réfèrent à la période fenêtre.

Inscrivez le prénom des personnes vers qui vous vous seriez tourné pour trouver un partenaire ou un employé fiable pour vos activités criminelles.

**Identité numérique du ou des contacts :** \_\_\_\_\_

Inscrivez le prénom de vos partenaires réguliers dans les activités criminelles auxquelles vous avez participé.

**Identité numérique du ou des contacts :** \_\_\_\_\_

Inscrivez le prénom de vos fournisseurs réguliers dans les activités criminelles auxquelles vous avez participé.

**Identité numérique du ou des contacts :** \_\_\_\_\_

Inscrivez le prénom d'autres personnes, **non-délinquantes**, mais qui ont été significatives ou utiles dans les activités criminelles auxquelles vous avez participé.

**Identité numérique du ou des contacts :** \_\_\_\_\_

e) Inscrivez le prénom d'autres personnes, **délinquantes**, mais qui ont été significatives ou utiles dans les activités **légitimes** auxquelles vous avez participé.

**Identité numérique du ou des contacts :** \_\_\_\_\_

\*f) Parmi les gens qui **dans votre vie** vous ont influencé, est-ce qu'il y a une personne qui vous a introduit dans le milieu criminel et que vous considérez comme votre mentor ?

Oui                       Non

➔ Si oui, avez-vous rencontré cette personne durant la période fenêtre?

Oui, identifiez sur le calendrier dans la case événements de vie, le mois de la rencontre avec cette personne.

Non, depuis combien de temps connaissez-vous cette personne ? \_\_\_\_\_ ans

**Identité numérique du contact :** \_\_\_\_\_

A) Une fois le Formulaire du Capital Social complété, l'interviewer informe l'interviewé que les questions suivantes porteront sur chacun des contacts mentionnés dans les cartes de transition et dans le Formulaire du Capital Social ayant un numéro distinct (**on pose les questions qu'une seule fois sur le numéro 1 même s'il est revenu dans deux cartes de transition et comme fournisseur régulier par exemple**).

i) Le sexe de la personne:

1 = homme

2 = femme

ii) L'âge de la personne: (approximativement, en années)

iii) Dans quel contexte avez-vous rencontré cette personne pour la première fois ?

1 = en prison

2 = en dehors de la prison dans une activité non-criminel(conventionnelle)

3 = en dehors de la prison dans une activité criminelle ou par l'entremise d'un gars du milieu

iv) Comment décririez-vous votre relation avec cette personne ?

1 = Très proche                      3 = moins proche

2 = proche                              4 = distante

v) Est-ce que vous fréquentez cette personne pour d'autres raisons que les affaires criminelles?

1 = Oui                                      2 = Non

vi) Si oui, à quel titre?

1 = Relation d'amitié      2 = Relation de parenté      3 = Relation professionnelle ou d'affaire

4 = Autres, spécifiez : \_\_\_\_\_

vii) Depuis combien de temps connaissez-vous cette personne ? (approximativement, en années)

viii) En moyenne, à quelle fréquence parliez-vous à cette personne durant la période de 3 ans (avant votre sentence actuelle)? Inscrivez dans le tableau le nombre de fois ainsi que l'unité de temps adéquate (semaine, mois, année...). Ex : 1 fois par semaine = 1/S, 1 fois par année = 1/A.

ix) Qui initiait généralement les contacts entre vous deux ?

- |                |                        |
|----------------|------------------------|
| 1 = vous       | 3 = quelqu'un d'autre  |
| 2 = le contact | 4 = initiatives égales |

x) Est-ce que cette personne avait un emploi légitime durant la période de 3 ans ?

- 1 = oui                      2 = non (aller à la question x)

xi) Selon vous, est-ce que les revenus légitimes de cette personne étaient durant la période de 3 ans :

- 1 = supérieurs à vos revenus légitimes à vous  
 2 = inférieurs  
 3 = équivalents  
 4 = ne sait pas  
 99 = Ne s'applique pas

xii) Est-ce que cette personne est de la même origine ethnique que vous ?

- 1 = oui                      2 = non

xiii) D'après vous, est-ce que cette personne a déjà participé à des activités criminelles **durant sa vie ?**

- 1 = oui                      2 = non

xiv) Dans quelle activité criminelle **durant la période fenêtre**, vous étiez en relation avec ce contact ?

- 0 = Aucune

Utilisez la codification des activités criminelles. (Ex: Vol qualifié=Q, Marché 1=M1...)

xv) Est-ce que cette personne était impliquée dans d'autres types d'activités criminelles que les vôtres ?

- 1 = Oui, lesquelles? (utilisez la codification des activités criminelles)  
 2 = Non  
 3 = Ne sais pas  
 4 = Ne s'applique pas

xvi) Selon vous, est-ce que les revenus criminels de cette personne étaient durant la période de 3 ans :

- 1 = supérieurs à vos revenus criminels à vous  
 2 = inférieurs  
 3 = équivalents  
 4 = Ne s'applique pas

xvii) D'après vous, est-ce que cette personne a déjà fait de la prison ?

- 1 = Oui                      2 = Non

### Carte de contacts #1 : Répondant et contacts

	i	ii	iii	iv	v	vi	vii	viii	ix	x	xi	xii	xiii	xiv	xv	xvi	xvii
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
11																	
12																	
13																	
14																	
15																	

54. De manière générale, durant l'ensemble de la période de 3 ans, combien de partenaires, associés, et contacts ont fait partie à un moment donné ou un autre de votre réseau d'activités criminelles ?

- moins que 10, spécifiez, \_\_\_\_       21 à 30, spécifiez, \_\_\_\_  
 11 à 20, spécifiez, \_\_\_\_       plus que 30, spécifiez, \_\_\_\_

55. Est-ce que vous travailliez généralement avec les mêmes personnes d'un crime à l'autre ou est-ce que vous changiez régulièrement de partenaires ?

- travaillait toujours seul  
 changeait de partenaires selon le type d'activité criminelle  
 changeait de partenaires indépendamment du type d'activité criminelle  
 travaillait avec les mêmes personnes indépendamment du type d'activité criminel

B) Une fois la carte 1 complétée, passez à la carte 2 et complétez la matrice inter-contacts en utilisant la question suivante (complétez les cases **sous** la diagonale – prendre chaque contact (un après l'autre) et remplir l'information une colonne à la fois) :

→Quelle est la relation entre chacun des contacts ?

- 1 = très proches  
 2 = se connaissent (pas proches)  
 3 = se connaissent, mais en conflit  
 4 = ne se connaissent pas (étrangers)

**Carte #2 : Matrice inter-contacts**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	-														
2		-													
3			-												
4				-											
5					-										
6						-									
7							-								
8								-							
9									-						
10										-					
11											-				
12												-			
13													-		
14														-	
15															-

**CONFLITS**

56. Durant les 3 années, combien de fois a-t-on essayé de vous régler votre compte en :

- vous donnant une volée ? \_\_\_\_\_

- vous piquant ? \_\_\_\_\_

- vous tirant ? \_\_\_\_\_  Ne s'applique pas (**allez à la question 59**)

57. Pour les fois où on a essayé de régler votre compte, combien de fois la ou les personnes étaient :

- la victime de votre délit \_\_\_\_\_

- un autre délinquant \_\_\_\_\_

- un policier \_\_\_\_\_

- autres, spécifiez : \_\_\_\_\_  Ne s'applique pas

58. Parmi les cas où un ou des policiers étaient les personnes à l'origine de cette violence, était-ce dans un contexte où vous résistiez à votre arrestation ?

Oui  Non  Ne s'applique pas

59. Si vous avez déjà participé à des délits de violence (ex: voies de fait) à quelle fréquence les raisons suivantes en ont été le motif principal ?

	Jamais	Qques fois	Souvent	Toujours	
Amour, jalousie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Argent, les affaires, concurrence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Insultes, honneur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Impatience, irritation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Trahison, délation, burn	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le feu de l'action	<input type="checkbox"/> Ne s'applique pas				



64. Si vous avez utilisé un (des) avocat(s), combien vous ont représenté durant cette **période de 3 ans** ?  
 \_\_\_\_\_ avocat(s)  Ne s'applique pas
65. Quelle a été la somme totale des honoraires payés aux avocats pendant la période fenêtre (en incluant les frais associés à la présente sentence) ?  
 \$ \_\_\_\_\_  Ne s'applique pas
66. Avez-vous reçu de l'aide (de la famille, d'amis, etc.) pour payer les honoraires des avocats durant la période fenêtre ?  
 Oui  Non (**aller à la question 70**)  Ne s'applique pas
67. Quelle portion diriez-vous que cette aide représente (ex : moins que le quart, entre le quart et la moitié, plus que la moitié) ? \_\_\_\_\_  Ne s'applique pas
68. Quelles étaient les ententes de remboursement?  
 aucun remboursement prévu  Ne s'applique pas  
 remboursement sans intérêt  
 remboursement avec intérêts
69. Si des intérêts étaient prévus pour cette aide, spécifiez le taux et le temps accordé pour rembourser :  
 \_\_\_ % \_\_\_\_\_ temps accordé en mois  Ne s'applique pas
70. Compte tenu des circonstances, comment décririez-vous votre expérience avec les tribunaux durant cette période de 3 ans ?  
 J'ai eu plus que ce que l'on donne habituellement (peines plus sévères que ce à quoi je m'attendais)  
 J'ai eu ce que l'on donne habituellement  
 J'ai eu moins que ce que l'on donne habituellement (peines moins sévères que ce à quoi je m'attendais)
71. Lors de vos démêlés judiciaires, durant cette période de 3 ans, avez-vous bénéficié de circonstances favorables ? (i.e. témoin qui ne se présente pas en cours, vices de procédures, etc.)  
 Oui  Non

**DÉLINQUANCE**

72. Indiquez le nombre de fois que les événements suivants vous sont arrivés :

	<u>Période fenêtre</u>	<u>18 ans-Période fenêtre*</u>
- Recevoir une sentence autre qu'une peine d'incarcération ?	_____	_____
- Être arrêté sans recevoir une sentence ?	_____	_____
- Être approché et/ou interrogé par la police sans être arrêté ?	_____	_____
* Si la personne a moins de 21 ans, ne pas répondre à cette section.		<input type="checkbox"/> Ne s'applique pas

73. Entre 18 ans et la période fenêtre, combien de fois avez-vous été condamné à la prison ? (Ne pas inclure la sentence actuelle)

\_\_\_ fois

Ne s'applique pas (moins de 21 ans)

74. Pour les dernières incarcérations (maximum 5), spécifiez la durée de la sentence, le temps fait en mois, le crime principal (accusation) et votre âge pour chacune des condamnations (Ne pas inclure la sentence actuelle) :

	Durée de la sentence (mois)	Temps fait (mois)	Crime principal	Âge à la condamnation
1	_____	_____	_____	_____
2	_____	_____	_____	_____
3	_____	_____	_____	_____
4	_____	_____	_____	_____
5	_____	_____	_____	_____ <input type="checkbox"/> Ne s'applique pas

#### DÉLINQUANCE JUVÉNILE

75. À quel âge, avez-vous commis votre premier délit ?

\_\_\_ ans

76. À quel âge, avez-vous commencé à faire de l'argent sur une base régulière avec le crime ?

\_\_\_ ans

Ne s'applique pas

77. Quel âge aviez-vous lorsque vous avez été arrêté et officiellement accusé pour la première fois ? (soit juvénile ou adulte, autre que les infractions au code de la route)

\_\_\_ ans

78. Quel âge aviez-vous lorsque vous avez été trouvé coupable ou condamné d'un délit criminel pour la première fois ? (soit juvénile ou adulte, **autre que les infractions au code de la route**)

\_\_\_ ans

79. Avez-vous déjà été envoyé dans un établissement correctionnel pour mineurs ou dans un centre d'accueil?

Oui a) → Pour :  protection  délinquance

Non

b) Si oui, précisez la durée (mois) : \_\_\_\_\_

**ÉCHELLES***Contrôle de soi*

80. Assignez un pointage (de 1 à 6) à chacun des items suivants :

(Utilisez l'échelle suivante reproduite sur un carton comme support visuel )

1	2	3	4	5	6
Tout à fait en accord	En accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	En désaccord	Tout à fait en désaccord

Point (1 à 6)

- Je préfère dépenser mon argent sur quelque chose que je veux maintenant plutôt que de le mettre à la banque. \_\_\_\_\_
- Ça ne me dérange pas vraiment qu'il y ait des personnes sans abris. \_\_\_\_\_
- Si quelqu'un m'insultait, je serais porté à le frapper. \_\_\_\_\_
- Même quand je ne suis pas pressé, j'aime conduire vite. \_\_\_\_\_
- J'aime prendre des chances. \_\_\_\_\_
- J'aime lire des livres. \_\_\_\_\_
- Je ne *deal* pas bien avec les choses qui me frustrant. \_\_\_\_\_
- La meilleure façon de régler un conflit c'est de s'asseoir et d'en discuter, même si ça prend une heure ou deux. \_\_\_\_\_
- J'aime les activités où il y a beaucoup de contacts physiques. \_\_\_\_\_
- Je ne suis pas vraiment concerné par les problèmes des gens ou leurs maladies. \_\_\_\_\_
- Les activités que j'aime le mieux sont dangereuses. \_\_\_\_\_

Image personnelle perçue en regard du succès

81. Durant la période de 3 ans, quel était, selon vous, votre niveau de succès dans vos activités criminelles ?

- succès élevé       faible succès  
 succès moyen       Aucun succès

82. Durant la période de 3 ans, quel était, selon vous, votre niveau de succès dans vos emplois légaux ?

- succès élevé       faible succès  
 succès moyen       Aucun succès

83. *Quel est le revenu légitime annuel qui vous inciterait à cesser complètement vos activités criminelles ?*

\_\_\_\_\_ \$

84. Dans quel sorte d'emploi vous voyez vous réaliser ce revenu légitime idéal ?

\_\_\_\_\_

85. *Combien d'heures de travail par semaine vous voyez vous consacrer à cet emploi idéal ?*

\_\_\_\_\_ heures

86. Combien de fois avez-vous investi, durant la période fenêtre, une somme d'argent relativement importante ?

aucune

Ne s'applique pas

\_\_\_\_\_ fois

87. Quel est le montant approximatif des sommes d'argent investies durant la période fenêtre ?

\_\_\_\_\_ \$

88. Si oui, est-ce que cet investissement a été réalisé dans le contexte d'une activité:

légale

illégale

Échelle Strain #2

➔ Assignez un pointage (de 1 à 6) à chacun des items suivants :

(Utilisez l'échelle suivante reproduite sur un carton comme support visuel )

1	2	3	4	5	6
Tout à fait d'accord	En accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	En désaccord	Tout à fait en désaccord

89. INSATISFACTION FACE AU STATUT MONÉTAIRE

Point (1 à 6)

- Chaque fois que j'essaie d'améliorer ma situation, quelque chose ou quelqu'un m'arrête. \_\_\_\_\_
- Présentement, je suis satisfait de l'argent que j'ai pour vivre. \_\_\_\_\_
- Dans ma vie, j'ai souvent été frustré dans mes efforts pour améliorer ma situation. \_\_\_\_\_
- À long terme, je prévois être satisfait de l'argent que j'aurai pour vivre. \_\_\_\_\_
- J'aurai assez d'argent pour vivre confortablement au moment de ma retraite. \_\_\_\_\_

90. ATTENTES FACE AUX GRANDES SOMMES D'ARGENT

Point(1 à 6)

- Je m'attends à être en meilleure situation financière à la même période l'année prochaine. \_\_\_\_\_
- À long terme, je m'attends à être en meilleure situation financière que présentement. \_\_\_\_\_
- Mes chances de faire beaucoup d'argent dans la vie ne sont pas vraiment bonnes. \_\_\_\_\_
- \* - Pour réussir dans le crime, la violence est nécessaire. \_\_\_\_\_

91. FRUSTRATION RELATIVE

Point(1 à 6)

- Je me mets en colère lorsque je vois des gens qui ont beaucoup plus d'argent que moi et qui la dépense pour des choses inutiles. \_\_\_\_\_
- Cela me dérange de voir que la plupart des gens ont plus d'argent que moi pour vivre. \_\_\_\_\_
- C'est frustrant de voir des gens qui conduisent de meilleures voitures que la mienne ou qui vivent dans de plus belles maisons que moi. \_\_\_\_\_

92. COLÈREPoint(1 à 6)

- Je me fâche facilement. \_\_\_\_\_
- Je me fâche facilement dans des contextes familiaux. \_\_\_\_\_
- Je me fâche facilement dans des contextes amoureux. \_\_\_\_\_
- Je me fâche facilement dans des contextes d'amitié. \_\_\_\_\_
- Je me fâche facilement dans des contextes de travail légitime. \_\_\_\_\_
- Je me fâche facilement quand des problèmes arrivent dans des contextes de travail criminel. \_\_\_\_\_

93. REJET DU CONVENTIONNELPoint(1 à 6)

- Je n'aime pas travailler de neuf à cinq. \_\_\_\_\_
- Je ne veux pas un travail légitime stable. \_\_\_\_\_
- Je ne veux pas une sécurité d'emploi pour le reste de ma vie. \_\_\_\_\_
- Je ne veux pas être comme tout le monde. \_\_\_\_\_
- Je ne veux pas être propriétaire d'une maison. \_\_\_\_\_
- Je ne veux pas faire beaucoup d'argent. \_\_\_\_\_

94. IMPULSIVITÉ

- J'agis souvent sous l'impulsion du moment. \_\_\_\_\_
- Je n'investis pas vraiment de temps et d'effort pour préparer l'avenir. \_\_\_\_\_
- Je fais souvent des choses qui m'apportent un plaisir immédiat même si ça peut me nuire dans l'avenir \_\_\_\_\_
- Je me sens davantage concerné par ce qui peut m'arriver à court terme qu'à plus long terme \_\_\_\_\_

95. TÂCHES SIMPLES

- Habituellement, j'essaie d'éviter les choses sachant qu'elles seront difficiles. \_\_\_\_\_
- Quand les choses se compliquent, j'ai tendance à abandonner. \_\_\_\_\_
- Dans la vie, les choses qui sont les plus faciles à faire sont celles qui m'apportent le plus de plaisir. \_\_\_\_\_
- Je déteste vraiment les tâches difficiles qui me demandent un maximum d'effort. \_\_\_\_\_

96. PROPENSION AU RISQUE

- De temps en temps, j'aime bien me tester en faisant des choses un peu risquées. \_\_\_\_\_
- Quelques fois, je prends des risques juste pour le plaisir. \_\_\_\_\_
- Quelques fois je trouve excitant de faire des choses qui pourraient me mettre dans le trouble. \_\_\_\_\_
- Les sensations fortes et l'aventure sont plus importantes pour moi que la sécurité. \_\_\_\_\_

97. ACTIVITÉS PHYSIQUES

Si j'avais le choix, je ferais toujours quelque chose de physique plutôt que quelque chose de mental. \_\_\_\_\_

Je me sens presque toujours mieux quand je suis en train de bouger que lorsque je suis assis en train de penser. \_\_\_\_\_

J'aime mieux sortir et faire des activités que de lire ou réfléchir. \_\_\_\_\_

Je semble avoir plus d'énergie et un besoin plus grand pour des activités que les autres gens de mon âge. \_\_\_\_\_

98. NARCISSIQUE

J'essaie de faire attention à moi en premier, même si cela peut nuire aux autres. \_\_\_\_\_

Je ne sympathise pas vraiment avec les autres personnes quand ils ont des problèmes. \_\_\_\_\_

Si les choses que je fais dérangent les gens, c'est leur problème, pas le mien. \_\_\_\_\_

J'essaie d'obtenir les choses que je veux même si je sais que cela cause des problèmes aux autres personnes. \_\_\_\_\_

99. TEMPÉRAMENT

Je perds patience plutôt facilement. \_\_\_\_\_

Quand je me mets en colère contre une personne, j'ai plus envie de lui faire du mal que de lui expliquer pourquoi je suis en colère. \_\_\_\_\_

Quand je suis vraiment en colère, les autres personnes sont mieux de se tenir loin de moi. \_\_\_\_\_

Quand j'ai un sérieux désaccord avec quelqu'un, c'est habituellement difficile pour moi d'en parler sans m'énerver. \_\_\_\_\_

**Annexe II : Résultats des tests de comparaisons multiples (post-hoc) de Tuckey entre les moyennes de perception du prestige des occupations illicites par domaine d'activité**

Différence de moyenne (Erreur type)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1. Contrebande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Prêt usuraire	1,24 (0,73)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Sexe	-0,31 (0,82)	-1,55 (0,93)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4. Recel	1,00 (0,53)	-0,23 (0,68)	1,32 (0,77)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5. Drogue - Vente	-0,03 (0,46)	-1,27 (0,63)	0,28 (0,73)	-1,04 (0,37)	-	-	-	-	-	-	-	-
6. Drogue - Distribution	0,43 (0,51)	-0,81 (0,66)	0,74 (0,76)	-0,58 (0,42)	0,46 (0,34)	-	-	-	-	-	-	-
7. Drogue - Culture	-0,22 (0,73)	-1,46 (0,84)	0,09 (0,93)	-1,22 (0,68)	-0,19 (0,63)	-0,65 (0,66)	-	-	-	-	-	-
8. Vol qualifié	0,69 (0,49)	-0,55 (0,65)	1,00 (0,75)	-0,32 (0,40)	0,72 (0,32)	0,26 (0,37)	0,91 (0,65)	-	-	-	-	-
9. Cambriolage	0,71 (0,50)	-0,52 (0,66)	1,03 (0,76)	-0,29 (0,42)	0,75 (0,33)	0,29 (0,39)	0,93 (0,66)	0,03 (0,37)	-	-	-	-
10. Vol d'auto	0,54 (0,57)	-0,70 (0,71)	0,85 (0,80)	-0,47 (0,50)	0,57 (0,43)	0,11 (0,47)	0,76 (0,71)	-0,15 (0,46)	-0,18 (0,47)	-	-	-
11. Vol	0,98 (0,60)	-0,26 (0,73)	1,29 (0,82)	-0,02 (0,53)	1,01 (0,46)	0,55 (0,51)	1,20 (0,73)	0,29 (0,49)	0,27 (0,50)	0,44 (0,57)	-	-
12. Fraude / escroquerie / délinquance d'affaire	0,91 (0,52)	-0,32 (0,67)	1,23 (0,77)	-0,09 (0,44)	0,95 (0,37)	0,49 (0,42)	1,14 (0,67)	0,23 (0,40)	0,20 (0,41)	0,38 (0,49)	-0,06 (0,52)	-

**À noter qu'aucun de ces résultats ne présente une différence significative ( $p > 0,10$ )**

**Annexe III : Matrices de corrélations utilisées pour les modèles d'équations structurelles pour les occupations illicites tous types de délits confondus, les occupations illicites liées aux délits acquisitifs et les occupations illicites liées aux délits de marché**

Occupations illicites tous types de délits confondus (n=238)								
	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.
1.Taille efficace								
2.Mentor	0,23							
3.Compétence	0,08	0,04						
4.Nb Mois Actifs	0,19	0,14	0,20					
5.Nb Donne Ordres	0,16	0,18	0,19	0,24				
6.Revenu total	0,17	0,25	0,09	0,26	0,21			
7.Revenu criminel total	0,02	0,05	0,22	0,13	0,29	0,43		
8.Prestige	0,13	0,17	0,37	0,24	0,22	0,16	0,19	
Moyenne	4,62	0,50	4,11	0,87	0,27	5,40	4,03	5,20
Écart-type	2,73	0,50	2,21	0,54	0,41	0,70	0,91	1,59

Occupations illicites liées aux délits acquisitifs (n=105)								
	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.
1.Taille efficace								
2.Mentor	0,24							
3.Compétence	0,16	0,08						
4.Nb Mois Actifs	0,12	0,08	0,15					
5.Nb Donne Ordres	0,25	0,12	0,25	0,20				
6.Revenu total	0,20	0,26	0,05	0,27	0,04			
7.Revenu criminel total	0,11	0,12	0,31	0,49	0,39	0,48		
8.Prestige	0,04	0,16	0,42	0,10	0,18	0,13	0,29	
Moyenne	4,33	0,46	3,84	0,62	0,14	5,34	1,31	4,90
Écart-type	2,56	0,50	2,28	0,52	0,24	0,78	1,06	1,61

Occupations illicites liées aux délits de marché (n=133)								
	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.
1.Taille efficace								
2.Mentor	0,21							
3.Compétence	0,01	-0,01						
4.Nb Mois Actifs	0,19	0,15	0,20					
5.Nb Donne Ordres	0,11	0,20	0,14	0,14				
6.Revenu total	0,13	0,24	0,12	0,23	0,30			
7.Revenu criminel total	-0,03	0,04	0,20	-0,01	0,50	0,46		
8.Prestige	0,17	0,15	0,31	0,28	0,19	0,16	0,20	
Moyenne	4,85	0,53	4,33	1,07	0,37	5,45	3,81	5,44
Écart-type	2,85	0,50	2,14	0,46	0,48	0,63	0,70	1,55

**Annexe IV : Modèle 1 : Résultats exhaustifs du modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous type de délits confondu (n=238)**

Coefficients de régression			b	E.T.	$\beta$
Taille efficace	←	Social	1,20**	0,28	0,44
Mentor	←	Social	0,26**	0,06	0,51
Revenu Total	←	Économique	0,50**	0,07	0,71
Nb Mois actifs	←	Culturel	0,25**	0,04	0,46
Revenu Criminel PF	←	Économique	0,54**	0,08	0,60
Compétence	←	Culturel	1,00**	0,17	0,45
Nb donne ordres	←	Culturel	0,18**	0,32	0,47
Prestige	←	Symbolique	1,59**	0,07	1,00
Analyse de covariance entre les variables latentes			Cov	E.T.	
Économique	↔	Symbolique	0,25**	0,08	
Économique	↔	Social	0,45**	0,13	
Social	↔	Symbolique	0,31**	0,11	
Social	↔	Culturel	0,59**	0,16	
Culturel	↔	Symbolique	0,60**	0,08	
Économique	↔	Culturel	0,65**	0,11	
Variances des indicateurs			V	E.T.	
Err_r			0,24**	0,05	
Err_c			0,53**	0,08	
Err_a			0,22**	0,03	
Err_q			3,87**	0,42	
Err_o			0,13**	0,01	
Err_t			6,00**	0,78	
Err_m			0,18**	0,03	
Khi carré (dl)			36,64 (15) p=0,001		
CFI			0,887		
GFI			0,963		
RMSEA			0,078		

+  $p < 0,10$ ; \*  $p < 0,05$ ; \*\*  $p < 0,01$

**Annexe V : Modèle 2 : Résultats exhaustifs du modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous types de délits confondus considérant le nombre de mois d'activité comme indicateur du capital économique (n=238)**

Coefficients de régression			b	E.T.	$\beta$
Taille efficace	←	Social	1,17**	0,29	0,43
Mentor	←	Social	0,27**	0,06	0,53
Revenu Total	←	Économique	0,46**	0,06	0,66
Nb Mois actifs	←	Économique	0,22**	0,04	0,41
Revenu Criminel PF	←	Économique	0,52**	0,07	0,57
Compétence	←	Culturel	0,98**	0,20	0,44
Nb donne ordres	←	Culturel	0,17**	0,04	0,42
Prestige	←	Symbolique	1,59**	0,07	1,00
Analyse de covariance entre les variables latentes			Cov	E.T.	
Économique	↔	Symbolique	0,32**	0,08	
Économique	↔	Social	0,51**	0,14	
Social	↔	Symbolique	0,31**	0,11	
Social	↔	Culturel	0,54**	0,20	
Culturel	↔	Symbolique	0,69**	0,12	
Économique	↔	Culturel	0,79**	0,16	
Variances des indicateurs			V	E.T.	
Err_r			0,27**	0,05	
Err_c			0,56**	0,07	
Err_a			0,24**	0,03	
Err_q			3,92**	0,47	
Err_o			0,13**	0,02	
Err_t			6,10**	0,78	
Err_m			0,18**	0,03	
Khi carré (dl)			46,33 (15) p=0,000		
CFI			0,836		
GFI			0,956		
RMSEA			0,094		

+  $p < 0,10$ ; \*  $p < 0,05$ ; \*\*  $p < 0,01$

**Annexe VI: Modèle 3 : Résultats exhaustifs du modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous types de délits confondus considérant le revenu mensuel comme indicateur du capital économique (n=238)**

Coefficients de régression			b	E.T.	$\beta$
Taille efficace	←	Social	1,32**	0,34	0,48
Mentor	←	Social	0,23**	0,06	0,47
Nb Mois actifs	←	Culturel	0,67**	0,18	1,26
Revenu Mensuel	←	Économique	0,99**	0,05	1,00
Compétence	←	Culturel	0,32*	0,15	0,15
Nb donne ordres	←	Culturel	0,08	0,03	0,20
Prestige	←	Symbolique	1,59	0,07	1,00
Analyse de covariance entre les variables latentes			Cov	E.T.	
Économique	↔	Symbolique	0,04	0,07	
Économique	↔	Social	-0,12	0,11	
Social	↔	Symbolique	0,31**	0,11	
Social	↔	Culturel	0,24*	0,11	
Culturel	↔	Symbolique	0,16*	0,07	
Économique	↔	Culturel	-0,36**	0,11	
Variances des indicateurs			V	E.T.	
Err_a			-0,17	0,24	
Err_q			4,78**	0,44	
Err_o			0,16**	0,02	
Err_t			5,70**	0,95	
Err_m			0,20**	0,03	
Khi carré (dl)			64,81 (10) p=0,000		
CFI			0,665		
GFI			0,927		
RMSEA			0,152		

+  $p < 0,10$ ; \*  $p < 0,05$ ; \*\*  $p < 0,01$

**Annexe VII : Modèle 4 : Résultats exhaustifs du modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous types de délits confondus considérant le capital social sans la taille efficace (n=238)**

Coefficients de régression			b	E.T.	$\beta$
Mentor	←	Social	0,50**	0,23	1,00
Revenu Total	←	Économique	0,49**	0,07	0,69
Nb Mois actifs	←	Culturel	0,24**	0,04	0,45
Revenu Criminel PF	←	Économique	0,56**	0,08	0,61
Compétence	←	Culturel	1,04**	0,78	0,47
Nb donne ordres	←	Culturel	0,19**	0,03	0,46
Prestige	←	Symbolique	1,59**	0,07	1,00
Analyse de covariance entre les variables latentes			Cov	E.T.	
Économique	↔	Symbolique	0,26**	0,08	
Économique	↔	Social	0,25**	0,08	
Social	↔	Symbolique	0,17**	0,06	
Social	↔	Culturel	0,26**	0,09	
Culturel	↔	Symbolique	0,61**	0,08	
Économique	↔	Culturel	0,65**	0,11	
Variances des indicateurs			V	E.T.	
Err_r			0,25**	0,06	
Err_c			0,52**	0,08	
Err_a			0,23**	0,03	
Err_q			3,80**	0,42	
Err_o			0,13**	0,01	
Khi carré (dl)			30,94 (10) p=0,001		
CFI			0,880		
GFI			0,964		
RMSEA			0,094		

+  $p < 0,10$ ; \*  $p < 0,05$ ; \*\*  $p < 0,01$

**Annexe VIII : Modèle 5 : Résultats exhaustifs du modèle d'équations structurelles des capitaux criminels pour tous types de délits confondus considérant le capital social sans la présence d'un mentor (n=238)**

Coefficients de régression			b	E.T.	$\beta$
Taille efficace	←	Social	2,73**	0,13	1,00
Revenu Total	←	Économique	0,44**	0,06	0,62
Nb Mois actifs	←	Culturel	0,24**	0,04	0,45
Revenu Criminel PF	←	Économique	0,62**	0,09	0,69
Compétence	←	Culturel	1,04**	0,17	0,47
Nb donne ordres	←	Culturel	0,19	0,03	0,46
Prestige	←	Symbolique	1,59	0,07	1,00
Analyse de covariance entre les variables latentes			Cov	E.T.	
Économique	↔	Symbolique	0,27**	0,08	
Économique	↔	Social	0,13	0,08	
Social	↔	Symbolique	0,13*	0,06	
Social	↔	Culturel	0,31**	0,09	
Culturel	↔	Symbolique	0,61**	0,08	
Économique	↔	Culturel	0,67**	0,11	
Variances des indicateurs			V	E.T.	
Err_r			0,30**	0,05	
Err_c			0,44**	0,10	
Err_a			0,23**	0,02	
Err_q			3,80**	0,42	
Err_o			0,13**	0,01	
Khi carré (dl)			26,05 (10) p=0,004		
CFI			0,904		
GFI			0,969		
RMSEA			0,082		

+  $p < 0,10$ ; \*  $p < 0,05$ ; \*\*  $p < 0,01$

**Annexe IX : Modèle 5 et 6 : Résultats exhaustifs des modèles d'équations structurelles des capitaux criminels pour les délits de marché et les délits acquisitifs**

Coefficients de régression			Délits de marché (n=133)			Délits acquisitifs (n=105)		
			b	E.T.	$\beta$	b	E.T.	$\beta$
Taille efficace	←	Social	1,26**	0,43	0,44	1,81**	0,69	0,71
Mentor	←	Social	0,24**	0,08	0,47	0,17*	0,08	0,33
Revenu Total	←	Économique	0,35**	0,06	0,56	0,28**	0,10	0,36
Nb Mois actifs	←	Culturel	0,11*	0,05	0,24	0,23**	0,06	0,45
Revenu Criminel PF	←	Économique	0,57**	0,08	0,81	1,42**	0,35	1,35
Compétence	←	Culturel	0,65**	0,22	0,31	0,98**	0,24	0,43
Nb donne ordres	←	Culturel	0,28**	0,06	0,58	0,11**	0,03	0,48
Prestige	←	Symbolique	1,54**	0,10	1,00	1,60**	0,11	1,00
Analyse de covariance entre les variables latentes			Cov	E.T.		Cov	E.T.	
Économique	↔	Symbolique	0,26**	0,10		0,20*	0,09	
Économique	↔	Social	0,15	0,18		0,08	0,10	
Social	↔	Symbolique	0,35*	0,15		0,10	0,14	
Social	↔	Culturel	0,58*	0,24		0,57*	0,25	
Culturel	↔	Symbolique	0,52**	0,14		0,50**	0,13	
Économique	↔	Culturel	0,93**	0,18		0,64**	0,20	
Variances des indicateurs			V	E.T.		V	E.T.	
Err_r			0,27**	0,04		0,53**	0,08	
Err_c			0,17*	0,07		0,91	0,99	
Err_a			0,20**	0,03		0,22**	0,03	
Err_q			4,13**	0,53		4,20**	0,62	
Err_o			0,15**	0,03		0,04**	0,01	
Err_t			6,78**	1,21		3,26	2,41	
Err_m			0,19**	0,04		0,22**	0,04	
Khi carré (dl)			42,31 (15) p=0,000			29,60(15) p=0,013		
CFI			0,773			0,872		
GFI			0,925			0,928		
RMSEA			0,117			0,097		

+  $p < 0,10$ ; \*  $p < 0,05$ ; \*\*  $p < 0,01$